THIES 2010

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Thiès

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Août 2011

COMITE DE REDACTION

Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Oumy LAYE
Adjoint du Chef du Service Régional	Daouda DIOP

COMITE DE REDACTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Mory DIOUSS, Mamadou WONE, Awa CISSOKO, Amadou Fall DIOUF, Vénus SARR, Bintou DIACK, Alpha WADE, Modou Ndour FAYE, Mody DIOP, Malick DIOP, Alain François DIATTA.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de THIES

BP : 173-A - TEL 33 951 16 18

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ____ *vi*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *ix*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *x*

AVANT PROPOS ____ *xiv*

RESUME ____ *15*

PRESENTATION DE LA REGION ____ *17*

(1) Données physiques ____ 17

(2) Données climatologiques ____ 18

(3) Organisation administrative ____ 18

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE ____ *20*

I.2 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE ____ **20**

I.2.1 Répartition spatiale de la population ____ 20

I.2.2 Densité de la population ____ 21

I.3 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION ____ **21**

II CHAPITRE II : AGRICULTURE ____ *24*

II.1 PLUVIOMETRIE ____ **24**

II.2 CULTURES PLUVIALES ____ **25**

II.3 CULTURES MARAICHERES ____ **28**

II.4 CONTRAINTES ____ **29**

II.5 PERSPECTIVES ____ **29**

III CHAPITRE III : ELEVAGE ____ *30*

III.1 EVOLUTION DU CHEPTEL ____ **30**

III.2 REPARTITION SPATIALE ____ **31**

III.3 PRODUCTION ANIMALE ____ **32**

III.3.1 Estimation de la production laitière ____ 32

III.3.2 Production de viande ____ 32

III.3.3 Cuirs et peaux ____ 35

III.4 MOUVEMENTS DU BETAIL ____ **35**

IV CHAPITRE IV : PECHE ____ *38*

IV.1 MISES A TERRE ____ **38**

IV.2 ARMEMENT ET VENTILATION ____ **39**

IV.2.1 Armement ____ 39

IV.2.2 Ventilation ____ 39

IV.3 Mareyage et Transformation (produits finis) ____ **40**

IV.4 CONSOMMATION LOCALE ____ **40**

IV.5 TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ____ **41**

IV.6 DISTRIBUTION ____ **41**

IV.7 PERMIS DE PECHE ____ **42**

IV.8 IMMATRICULATION ____ **42**

V CHAPITRE V : TOURISME ____ *43*

V.1 STRUCTURES TOURISTIQUES ____ **43**

V.2 CONTRAINTES ____ **44**

V.3 PERSPECTIVES 45

VI CHAPITRE VI : RESSOURCES FORESTIERES ***46***

VI.1 GESTION DU DOMAINE FORESTIER 46

VI.2 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS 47

VI.2.1 Analyse des réalisations 48
VI.2.2 Difficultés rencontrées 50
VI.2.3 Solutions envisagées 50

VI.3 GESTION DE LA FAUNE 51

VI.3.1 Activités de chasse 51

VII CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET MINES ***52***

VII.1 SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES 52

VII.2 VOLUME DE PRODUCTION DES CARRIERES ET DES MINES 53

VIII CHAPITRE VIII : TRANSPORT ***54***

VIII.1 TRANSPORT ROUTIER 54

VIII.1.1 Infrastructures routières 54
VIII.1.2 PERSPECTIVES 55

VIII.2 TRANSPORT FERROVIAIRE 56

VIII.2.1 Contraintes 60
VIII.2.2 Perspectives 60

IX CHAPITRE IX : COMMERCE ***61***

IX.1 INFRASTRUCTURES 61

IX.2 PERSONNEL 61

IX.3 ACTIVITES 61

X CHAPITRE X : EDUCATION ***63***

X.1 PETITE ENFANCE 63

X.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 66

X.3 ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE 72

X.3.1 Enseignement moyen 72
X.3.2 Enseignement secondaire 74

X.4 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 78

X.4.1 Université de Thiès 78
X.4.2 Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle 79

XI CHAPITRE XI : SANTE ***80***

XI.1 INFRASTRUCTURES 80

XI.2 RESSOURCES HUMAINES 81

XI.3 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT 91

XI.3.1 Activités de vaccination 91
XI.3.2 Activités de maternité 92

XI.4 ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES PREVENTION-LUTTE CONTRE LA MALADIE 93

XI.5 FINANCEMENT DE LA SANTE DES COLLECTIVITES LOCALES 94

XI.6 ANALYSE DES ACQUIS, DES DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS 94

XI.6.1 Acquis 94
XI.6.2 Difficultés 95
XI.6.3 Recommandations 95

XII CHAPITRE XII : HYGIENE ***96***

XII.1 PERSONNEL 96

XII.2 BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES 97

XII.3 INSPECTIONS ET CONTROLES DOMICILIAIRES ET DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES 97
XII.4 INSPECTIONS DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.) 98
XII.5 INFRACTIONS CONSTATÉES 99
XII.5.1 Lors les visites domiciliaires 99
XII.5.2 Inspections des établissements recevant du public (ERP) et contrôle des ventes des denrées alimentaires 101
XIII CHAPITRE XIII : SPORT 103
XIII.1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES 103
XIII.2 PRATIQUANTS 104
XIII.3 FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR DES SPORTS 104
XIII.4 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS 105
XIV CHAPITRE XIV : HYDRAULIQUE URBAINE 106
XIV.1 EVOLUTION DE LA SITUATION HYDRAULIQUE URBAINE 106
XIV.2 EVOLUTION DES ABONNES 106
XIV.3 TAUX DE COUVERTURE DE LA CONSOMMATION D'EAU EN MILIEU URBAIN 107
XV CHAPITRE XV : URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE 109
XV.1 URBANISME 109
XV.1.1 Analyse du secteur de l'urbanisme dans la région 110
XV.1.2 Projets en cours 110
XV.2 HABITAT ET CADRE DE VIE 111
XV.2.1 Statut d'occupation du logement 111
XV.2.2 Indice de peuplement 112
XV.2.3 Mode d'éclairage 113
XV.2.4 Principal combustible utilisé pour la cuisson 114
XV.2.5 Éléments de confort du ménage 115
XVI CHAPITRE XIX : EMPLOI - TRAVAIL 116
XVI.1 ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION 116
XVI.2 POPULATION AU CHOMAGE 117
XVI.3 DEPENDANCE 118
XVI.4 CONTRATS DE TRAVAIL 118
XVI.5 DEMANDES D'EMPLOI 119
XVII CHAPITRE XVII : LA POSTE 121
XVII.1 INFRASTRUCTURES 121
XVII.2 ANALYSE DU SECTEUR 121
XVIII ANNEXES 123
ANNEXE : ELEVAGE 127
ANNEXE PÊCHE 128
ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES 129
Touba Toul-Tivaouane -Pambal-Darou Alpha 133
ANNEXE : EDUCATION 134
ANNEXE : SANTE 139
ANNEXE : HYGIENE 141
ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE 142

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Organisation administrative de la région de Thiès 19
Tableau 2: Estimation de la population et densité par département en 2010 21
Tableau 3: Répartition de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2010 23
Tableau 4: Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2009 et 2010 29
Tableau 5: Situation de la campagne d'insémination artificielle en 2010 30
Tableau 6 : Situation du cheptel par département en 2010 31
Tableau 7: Répartition de la quantité de lait produite (exprimée en hectolitres) dans la région selon les arrondissements en 2010 32
Tableau 8: Situation de la production de viande contrôlée en 2010 33
Tableau 9: Situation de la production de viande contrôlée en 2010 (suite) 33
Tableau 10 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale 34
Tableau 11: Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite) 34
Tableau 12: Répartition de la production contrôlée de cuirs et peaux selon les unités de production 35
Tableau 13: Situation des entrées en 2010 36
Tableau 14: Situation des sorties en 2010 36
Tableau 15: Situation des transits en 2010 36
Tableau 16: Répartition des mises à terre en Kg selon le secteur et l'espèce capturée 38
Tableau 17:Ventilation des différentes espèces capturées 39
Tableau 18: Répartition des différentes espèces consommées selon le centre d'expédition 40
Tableau 19: situation des permis de pêche 42
Tableau 20 : Répartition des structures touristiques en 2010 selon le département 43
Tableau 21: Indicateurs touristiques de la région de Thiès en 2010 44
Tableau 22: Répartition des forêts classées au niveau de la région en 2010 46
Tableau 23: Suivi des plantations en 2010 48
Tableau 24: Situation des carrières en 2010, 2009, 2008 et 2007 52
Tableau 25 : Situation des mines en 2010, 2009, 2008 et 2007 53
Tableau 26 : Volume de production des mines et carrières 53
Tableau 27: Répartition des infrastructures routières (en Km) de la région selon la catégorie 54
Tableau 28: Répartition de l'état du routier de la région de Thiès. 55
Tableau 29: Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2010 57
Tableau 30: Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2010 59
Tableau 31: Répartition des marchés selon le département et le type en 2010 61
Tableau 32: Evolution de la population commerçante selon le département en 2009 61
Tableau 33: Répartition des tests de Contrôle de Sel iodé selon le département en 2009 62
Tableau 34: Répartition des structures selon le statut et le département en 2008/2009 et 2009/2010 63
Tableau 35: Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2008/2009 et 2009/2010 64
Tableau 36: Répartition des effectifs par section selon le département en 2009/2010 65
Tableau 37 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008 et 2008/2009 65
Tableau 38: Répartition des enseignants selon l'employeur et le département en 2008/2009 et 2009/2010 65
Tableau 39: Répartition des écoles selon le cycle et le département 66
Tableau 40: Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2010 68
Tableau 41: Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2010 69
Tableau 42: Répartition des enseignants par sexe et par statut selon le département en 2010 70
Tableau 43 : Répartition des enseignants par sexe selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2010 71
Tableau 44 : Répartition des établissements d'enseignement moyen de la région de Thiès selon le statut et le département 72
Tableau 45 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010 74
Tableau 46: Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010 74

Tableau 47: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2009/2010 __ 75
Tableau 48: Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010 _____ 75
Tableau 49 : Répartition des effectifs des redoublants du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010 _____ 76
*Tableau 50: Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2009*_____ 77
Tableau 51: Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2010 _____ 77
*Tableau 52: Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2010*__ 77
*Tableau 53: Répartition des effectifs des enseignants, des administratifs et des étudiants selon les structures pour l'année 2010*_____ 78
Tableau 54: Ressources humaines _____ 91
*Tableau 55 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2010*_____ 91
Tableau 56: Indicateurs de résultats des activités de vaccination _____ 92
Tableau 57: Proportion des consultations et des accouchements _____ 92
Tableau 58: Proportion de prévention _____ 93
Tableau 59: Activités et Stratégies _____ 93
*Tableau 60: répartition des nombres d'infractions domiciliaires en 2010*_____ 99
Tableau 61 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades en 2010 101
Tableau 62: Education pour la santé _____ 102
Tableau 63: Répartition des infrastructures sportives selon le département en 2010 _____ 103
Tableau 64 : Situation et répartition des licenciées du sport selon la discipline en 2010 _____ 104
Tableau 65 : encadreur technique formes en 2010/2011. _____ 104
Tableau 66 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon le département entre 2009 et 2010 _____ 106
Tableau 67: Evolution des abonnés selon le département entre 2009 et 2010. _____ 107
Tableau 68 : Taux de couverture de la consommation en zone urbaine en 2010. _____ 107
Tableau 69 : Situation des permis de construire entre 2008 et 2010 _____ 109
*Tableau 70: Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le département en 2005/06*_____ 111
Tableau 71: Proportion des ménages selon le niveau de peuplement et par département en 2005/06 _____ 112
Tableau 72: Proportion des ménages selon le département et par niveau de peuplement en 2005/06 _____ 112
*Tableau 73: Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé et par département en 2005/06*_____ 113
Tableau 74: Proportion des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson et le département en 2005/06 _____ 114
*Tableau 75: Activité des personnes âgées de 10ans et plus en 2005/2006*_____ 117
Tableau 76: Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 _____ 117
Tableau 77: Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006 _____ 118
Tableau 78: Répartition des contrats enregistrés par type en 2008, 2009 et 2010 _____ 118
Tableau 79: Répartition des bureaux de poste selon le département _____ 121
Tableau 80: Répartition des mandats émis et payés selon la catégorie et le département _____ 122
Tableau 6: Evolution de la Pluviométrie moyenne _____ 124
*Tableau 7: Evolution de la Pluviométrie de 2009 à 2010*_____ 124
Tableau 8: Evolution des résultats agricoles « superficies et productions » de 1997 à 2009 _____ 125
Tableau 9: Evolution des résultats agricoles « rendements » de 1997 à 2009 _____ 126
*Tableau 21: Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2010*_____ 127
*Tableau 27 : Répartition de la production issue de la transformation artisanale selon les différents secteurs*_____ 128
Tableau 32: Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2010 _____ 129
Tableau 33: Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007, 2008, 2009 et 2010 _____ 129
Tableau 34: Evolution des actions de reboisement _____ 129
*Tableau 35 : Evolution des statistiques de 1996 à 2010*_____ 130
Tableau 36: Evolution des cas de feux de brousse de 2007 à 2010 _____ 130
Tableau 44: Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès _____ 131

Tableau 45: Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès (suite) 132
Tableau 46: situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtue dans la région de Thiès 132
Tableau 47: situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtue dans la région de Thiès (suite) 133
Tableau 71: Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2009/2010 134
Tableau 72: Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2009/2010 134
Tableau 73: Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département 134
Tableau 74: Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2010 134
Tableau 75: Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2010 135
Tableau 76: Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2010 135
Tableau 77: Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2010 135
Tableau 78: Evolution du nombre de groupe pédagogique depuis 2006/2007 jusqu'à 2009/2010 par département 136
Tableau 79: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010 136
Tableau 80: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007 136
Tableau 81: Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2010 137
Tableau 82: Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2009 137
Tableau 83 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2009/2010 137
Tableau 84 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010 137
Tableau 85: Liste des établissements de formation professionnelle ou technique 138
Tableau 92: Activités de vaccination 139
Tableau 93: Formation des agents 139
Tableau 94: Renforcement durable du système de santé 139
Tableau 95: Projets de construction BCI DECENTRALISE 139
Tableau 96: Projet d'acquisition d'équipements BCI niveau central 140
Tableau 97: Les réalisations du PNDL dans la santé 140
Tableau 101: Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades en 2010 141
Tableau 115: Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 142
Tableau 116: Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 (suite) 143

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1 : Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols en 2010 17
Figure 2: Répartition de la population de la région de Thiès selon les départements 20
Figure 3: Répartition de la population de la région de Thiès selon le milieu de résidence 20
Figure 4 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2010 22
Figure 5 : Evolution de la pluviométrie moyenne 25
Figure 6: Répartition des superficies emblavées selon le type de culture 25
Figure 7: Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2010 26
Figure 8: Evolution des quantités produites entre 1997 et 2010 26
Figure 9 : Evolution des quantités selon les principaux types de produit entre 2008 et 2010 27
Figure 10 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2009 et 2010 28
Figure 11: Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2008, 2009 et 2010 31
Figure 12: Répartition de la quantité de viande foraine selon le mois 34
Figure 13 : Répartition des pirogues locales et étrangères selon les zones de débarquement 39
Figure 14: Evolution des produits débarqués 40
Figure 15:Distribution des produits transformés selon le type de marché 41
Figure 16: Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2010 47
Figure 17: Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2010 49
Figure 18: Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèces en 2007, 2008, 2009 et 2010 49
Figure 19: Etat du réseau de la région de Thiès 55
Figure 20: Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2010 58
Figure 21: Répartition en % des recettes de produits transportés en 2010 60
Figure 22 : Répartition des instruments de mesures en 2010 62
Figure 23: Evolution des tests de contrôle de sel iodé effectuées en 2010 62
Figure 24: Répartition des structures selon le type 64
Figure 25: proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe 2009/2010 66
Figure 26: Evolution des effectifs de l enseignement élémentaire selon la région et le département de 2009 et 2010 67
Figure 27: Répartition du personnel selon le diplôme 71
Figure 28: Proportion des enseignants de l élémentaire en 2010 selon le sexe par département et par région. 72
Figure 29: Evolution des nombres d'écoles selon le statut entre 2007/2008 et 2009/2010. 73
Figure 30: Evolution des nombres d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2008/2009 et 2009/2010 73
Figure 31: Proportion des enseignants identifiés selon le diplôme professionnel en 2010. 76
Figure 32: approvisionnement en eau potable en 2010 98
Figure 33: Répartition des centres de formation selon la discipline en 2010 103
Figure 34: Proportion des ménages selon le département et le statut d'occupation du logement en 2005/06 111
Figure 35: Proportion des ménages selon le département et la source d'électricité utilisée pour l'éclairage en 2005/06 113
Figure 36: Proportion des ménages selon le département et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson en 2005/06 114
Figure 37: Répartition en % des biens d'équipements possédés par les ménages thiessois en 2005/06 115
Figure 38 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2010 119
Figure 39: Répartition des mandats selon le statut en 2010 122

SIGLES ET ABREVIATIONS

AATR	Agence Autonome des Travaux Routiers
ADAPT	Association des Artistes Dynamiques Plasticiens de Thiès
ADEPA	Association pour la Défense des droits des Enfants et des Personnes Agées
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AMS	Association des Métiers de la Musique
ANOCI	Agence Nationale de l'Organisation de la Conférence Islamique
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARCOT	Association des Artistes Comédiens de Thiès
ARV	Anti-Rétroviraux
AS	Agent Sanitaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASSRETERS	Association pour le Suivi Sanitaire et la Réinsertion Sociale des Talibés et Enfant de la Rue
ASUFOR	Associations des Usagers de Forages
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyens
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAECEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen
CAEM	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen
CAES	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CAPES	Certificat d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Secondaire
CEAP	Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CCRT	Centre Culturel Régional de Thiès
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDEPS	Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive
CDIND	Contrat à Durée Indéterminée
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CHRT	Centre Hospitalier Régional de Thiès
CNEPS	Centre National d'Education Populaire et Sportive
CPN	Consultation Pré Natale
CPON	Consultation Post Natal
CPRS	Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale
CS	Centre de Santé

DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DS	District Sanitaire
EPT	Ecole Polytechnique de Thiès
ERP	Etablissement Recevant du Public
ESPS	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ESSTE	Ecole Supérieure des Sciences de la Terre et de l'Environnement
FAR	Femmes en Age de Reproduction
FC	Forêt Classée
FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal
FNR	Fonds National de Retraite
GARI	Groupement Autonome des Retraités de l'Ipress
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
GPF	Groupement de Promotion Féminine
HTA	HyperTension Artérielle
IB	Infirmier Breveté
ICS	Industrie Chimique du Sénégal
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IP	Indice de Peuplement
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection Régionale des Services Vétérinaires
IRT	Inspection Régionale du Travail
ISFAR	Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale
JED	Jeunesse Enfance en Difficulté
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MSPM	Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
OCB	Organisation Communautaire de Base
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Organisation Mondiale du tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORL	Oto-Rhino-Laryngologie
ORT	Observatoire Régional du tourisme
PARFOB	Projet Autonome de Reboisement de la Forêt de Bandia

PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PENTA3	Pentavalent 3
PEPAM	Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PFA	Paralysie Flasque Aigue
PGIES	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes du Sénégal
PLD	Plan Local de Développement
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PMI	Petite et Moyenne Industrie
PREVINOBA	Projet de Reboisement Villageois dans le Nord-Ouest du Bassin Arachidier
PROCHIMAT	Compagnie de Produits Chimiques et Matériaux
PS	Poste de Santé
RD	Route Départementale
REVA	Retour Vers l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RN	Route Nationale
RNA	Régénération Naturelle Assistée
RNC	Réserves Naturelles Communautaires
RNUAS	Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal
RR	Route Régionale
SDE	Société Des Eaux
SENELEC	Société Nationale d'Electricité
SFE	Sage Femme d'Etat
SNIS	Service National de l'Information Sanitaire
SOGAS	Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRT	Service Régional du Tourisme
SSPT	Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès
TAP	Taux d'Achèvement au Primaire
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TPI	Traitement Préventif Intermittent
TPM	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie
UFR SADR	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Agronomiques et Développement Rural
UFR SES	Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales

UFR SET	Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie
UFR SS	Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé
UNCRS	Union Nationale des Cheminots Retraités du Sénégal
USPA	Unité de suivi des programmes d'Alphabétisation
VAA	Vaccin Anti-Amaril (contre la fièvre jaune)
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Anti-Tétanique
VRS	Village de Reclassement Social
ZAC	Zone d'Aménagement Concertée

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2009, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2010 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

RESUME

La région de Thiès se situe à 70km de Dakar, dans l'Ouest du pays. Elle couvre une superficie de 6 601km, soit 3,4% du territoire nationale et est composée de trois départements (Thiès, Mbour et Tivaouane), dix arrondissements et 50 collectivités locales. En 2010, la population de la région de Thiès est estimée à 1 658 445 habitants représentant 13,3% de la population nationale et a un rapport de masculinité de 99,96%. Cependant, elle est inégalement répartie au niveau des trois départements et des milieux de résidence. La population de la région est caractérisée par un nombre important de jeunes qui évoluent dans le domaine du sport plus particulièrement le football, le handball et le basketball. Le taux de dépendance démographique en 2010 s'élève à 86,7%. Les demandes d'emploi sont au nombre de 68 contre 6 offres en 2010.

Concernant le secteur productif, une pluviométrie moins importante par rapport à 2009 a été relevée en 2010 et la production agricole est estimée à 332513 tonnes contre 423453 tonnes en 2009, soit une baisse de 21%. Contrairement à l'agriculture, le cheptel a connu un accroissement de 1,7% en 2010. Les productions laitières et de viande sont estimées respectivement à 508 400 hectolitres correspondant à 12,7% de la production nationale et 4 549,5 tonnes. S'agissant de la pêche, il faut noter l'existence de trois espèces dominantes à savoir : poissons, crustacés et mollusques. Et le volume des débarquements est estimé à 230 296,6 tonnes. De plus sur les 5 276 pirogues identifiées, 4 804 sont immatriculées, soit un taux de marquage d'environ 91,1%.

Sur le plan économique, après la pêche, le tourisme occupe la seconde place. Le département de Mbour présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal. Les campements et les auberges sont les réceptifs touristiques les plus rencontrés et sont au nombre de 111 contre 67 hôtels et 32 résidences. Toujours dans le secteur productif, la région de Thiès compte un important domaine forestier composé de 13 forêts classées.

La surface couverte par ces forêts n'a pas changé depuis 2008. Elle est toujours de l'ordre de 94 473,6 ha soit un taux de classement de 14,31 %. La région a aussi connu une légère évolution entre 2007 et 2010 dans le domaine de l'industrie avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agroalimentaires. Le nombre de sites d'exploitation des carrières n'a pas évolué en 2010 contrairement à celui des sites d'exploitation de mines. La répartition par type de produit offert montre que le Basalte et l'Attapulgite dominent respectivement dans les secteurs des carrières et des mines.

Le secteur de la production est appuyé par le transport qui est relativement développé dans la région avec un réseau routier de 1 389,85 km composé majoritairement de routes départementales. La région de Thiès occupe aussi une place importante dans le transport ferroviaire qui a permis d'enregistrer 439 930 tonnes de marchandises sur les 553 830 tonnes qui étaient prévues, soit 79% de réalisations.

La région de Thiès est bien pourvue en infrastructures éducatives. Les structures de prise en charge de la petite enfance sont au nombre de 308 contre 299 en 2009, soit un accroissement de 1,03% regroupant 958 sections en 2010 ; 21 437 élèves pour 880 enseignants. Quant à l'enseignement élémentaire, il regroupe 856 établissements, 246 568 élèves constitués majoritairement de filles (51%) pour 6 565 enseignants en 2010 dont plus de la moitié a un niveau académique supérieur ou égal au BAC.

Le réseau d'établissements d'enseignements moyen secondaire a encore augmenté de 21 écoles (tous statuts confondus) entre 2009 et 2010. Ce qui a porté le nombre d'établissements à 164 en 2010 regroupant 79 052 élèves. Cet effectif est constitué de 49,1% de filles. L'effectif des enseignants du public dans le moyen secondaire est de l'ordre de 2 342. Un peu moins des trois quart des enseignants identifiés (68%) disposent d'un CAEM ou d'un CAECEM, les 32% qui restent sont diplômés d'au moins le CAP. La région de Thiès dispose aussi d'un réseau d'enseignement supérieur qui se densifie avec la réalisation effective de l'université de Thiès depuis janvier 2007.

Relativement fournie en matière d'infrastructures sanitaires, la région de Thiès totalise notamment 5 Etablissements Publics de Santé, 9 districts sanitaires, un centre Psychiatrique privé (Dalal Xel). Dans l'ensemble, les résultats du secteur sanitaire sont satisfaisants. Toutefois, beaucoup d'efforts restent à faire tant au niveau de l'accès et de la qualité des soins, que de la mise en œuvre des différents programmes.

PRESENTATION DE LA REGION

(1) Données physiques

La région de Thiès se trouve à l'ouest du pays, en couronne autour de la presqu'île du Cap-Vert. Elle couvre une superficie de 6 601 km^2, soit 3,4% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la région de Louga, au Sud par la région de Fatick, à l'Est par les régions de Diourbel et Fatick et à l'Ouest par la région de Dakar et l'Océan Atlantique.

La région a un relief relativement plat, excepté le plateau de Thiès qui culmine à 105 m d'altitude, le massif de Diass qui s'élève à 90 m d'altitude et la cuvette de Thiès qui couvre 65 km² pour 128 m d'altitude. Ces formes géologiques renferment beaucoup de richesses, qui sont sous exploitées (minerai de fer, attapulgite, etc.).

Les principaux types de sols rencontrés sont :

- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture sableuse appelés « sols dior » qui constituent 70% des superficies cultivables ;
- les sols ferrugineux tropicaux à texture argilo-sableux appelés « deck dior » qui représentent 15% ;
- les sols ferrugineux tropicaux lessivés à texture argilo-humifère dits « deck » représentant 10% ;
- et les sols hydro morphes à texture humifère appelés sols de bas fonds avec juste 5%.

Figure 1 : Répartition des superficies cultivables selon les principaux types de sols en 2010

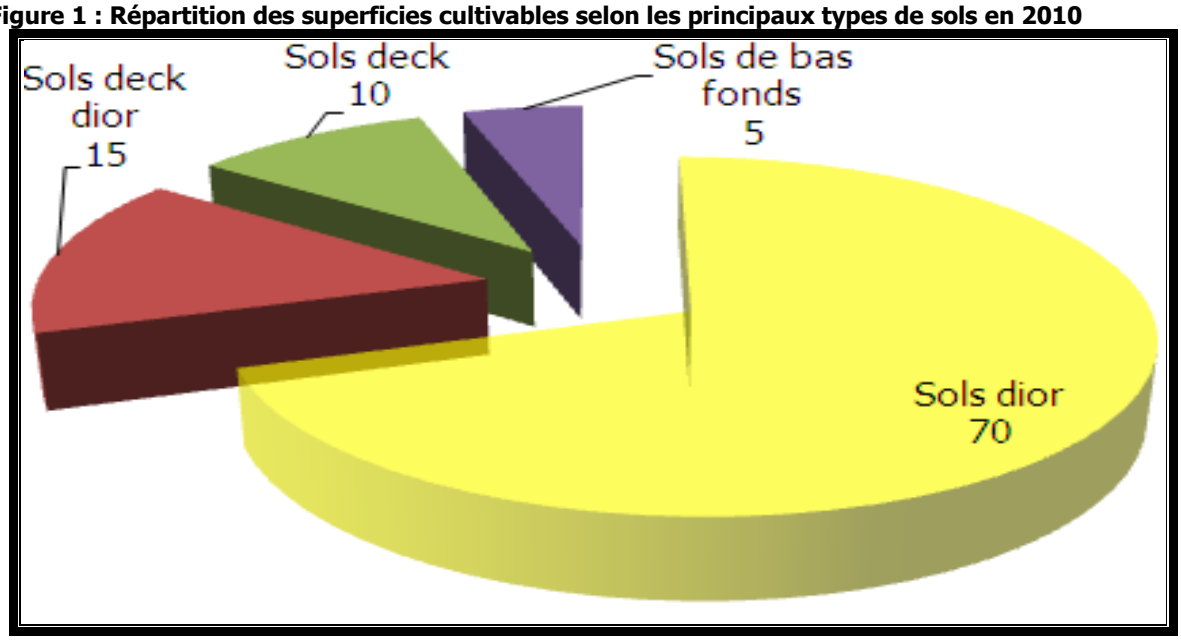

Source : IREF/Thiès

La végétation est composée de :

- une savane arbustive dégradée parsemée de peuplement monospéfiques d'Acacia seyal, de Baobabs, d'un parc à Kad et de rôniers ;
- la bande de filao dans les Niayes et les plantations du PARFOB dans la forêt classée de Bandia (Eucalyptus et Prosopis) ;
- 13 forêts classées d'une superficie de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31%. Aucun déclassement n'a été constaté en 2009.

La faune, quant à elle, peut être regroupée en deux classes :

- la faune à poils constituée de petits ruminants et de rongeurs,
- la faune aviaire représentée par des oiseaux migrateurs paléarctiques aux abords des points d'eau.

(2) Données climatologiques

Le climat de la région est influencé par des courants marins. En effet, la région se situe dans une zone de transition soumise à l'influence des alizés maritimes et de l'harmattan, elle présente un climat de type soudano sahélien : Sud, Sud Est, et plus sahélien au Nord et Nord Est. La zone Ouest, quant à elle, présente un climat Sub-canarien. Les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 300 à 500 mm par an. Les relevés indiquent des précipitations variant entre 395 à 699,2 mm en 2010 ; contrairement à l'année passée où la barre des 600 mm n'était atteinte que par un seul poste de suivi.

(3) Organisation administrative

La région de Thiès couvre une superficie de 6 601 km² soit 3,4 % du territoire national. Elle est découpée[1] en 3 départements : Mbour, Thiès et Tivaouane. La ville de Thiès est le chef lieu de la région et du département du même nom. La région comprend dix (10) arrondissements et compte cinquante (50) Collectivités Locales réparties comme suit : une (01) région, une (01) ville, quatorze (14) Communes, trois (3) Communes d'Arrondissement[2] et trente et une (31) Communautés rurales. L'année 2008 a vu la création de trois communes d'arrondissement, qui composent la ville de Thiès, et de quatre nouvelles communes dans le département de Mbour (Ngaparu, Popenguine, Saly portudal et Somone).

[1] Décret n°2002-166 du 21 février 2002 fixant le territoire et le chef lieu des régions et des départements
[2] Décret n°2008-1344 du 20 novembre 2008 portant création de communes d'arrondissement dans la ville de Thiès

Tableau 1: Organisation administrative de la région de Thiès

DEPARTEMENT	VILLE, COMMUNES ou COMMUNES D'ARRONDISSEMENT	ARRONDISSEMENT	COMMUNAUTE RURALE
MBOUR	C. JOAL FADIOUTH		
	C. M'BOUR		
	C. N'GUEKOKH		
	C. NGAPARU		
	C. POPENGUINE		
	C. SALY PORTUDAL		
	C. SOMONE		
	C. THIADIAYE		
		FISSEL	FISSEL
			NDIAGANIAO
		SESSENE	NGUENIENE
			SANDIARA
			SESSENE
		SINDIA	DIASS
			MALICOUNDA
			SINDIA
THIES	C. KAYAR		
	C. KHOMBOLE		
	C. POUT		
	VILLE DE THIES		
	CA. THIES EST		
	CA. THIES OUEST		
	CA. THIES NORD		
		KEUR MOUSSA	DIENDER
			FANDENE
			KEUR MOUSSA
		NOTTO	NOTTO
			TASSETTE
		THIENABA	NDIAYENE SIRAH
			NGOUDIANE
			THIENABA
			TOUBA-TOUL
TIVAOUANE	M'BORO		
	MEKHE		
	TIVAOUANE		
		MEOUANE	DAROU KHOUDOSS
			MEOUANE
			TAIBA NDIAYE
		MERINA DAKHAR	KOUL
			MERINA-DAKHAR
			PEKESSE
		NIAKHENE	MBAYENE
			NGANDIOUF
			NIAKHENE
			THILMAKHA
		PAMBAL	CHERIF LO
			MONT ROLLAND
			NOTTO GOUYE D
			PIRE GOUREYE

Source : ANSD

1. CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Dans ce chapitre, nous nous intéressons à l'évolution de la population dans son ensemble, sa répartition spatiale, sa structure par âge et sexe. Les données présentées ici sont issues des projections basées sur le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2002.

I.2 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

En 2010, la population de la région de Thiès est estimée à 1 658 445 habitants, représentant environ 13,3% de la population du Sénégal. Elle constitue, après Dakar, la région la plus peuplée du pays. L'effectif des femmes dépasse à peine celui des hommes (829 319 femmes contre 829 126 hommes), soit une différence de 193.

I.2.1 Répartition spatiale de la population

La population de la région de Thiès est inégalement répartie. Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de personnes avec respectivement 36,41% et 35,64% de la population régionale. Quant au département de Tivaouane, il abrite 27,94% de la population. La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence montre une urbanisation relativement faible. En effet, le milieu urbain de la région de Thiès concentre 732 638 habitants, correspondant à 44,1/8% de la population totale.

Figure 2: Répartition de la population de la région de Thiès selon les départements

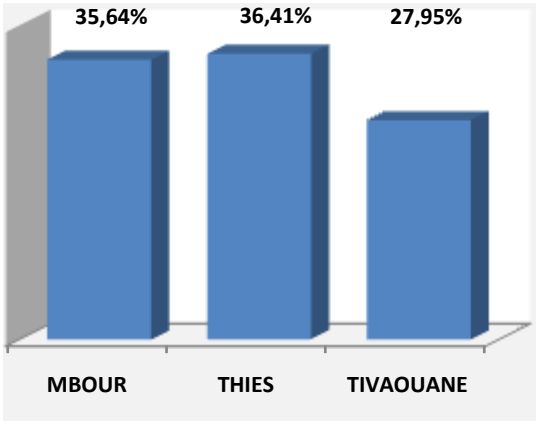

Figure 3: Répartition de la population de la région de Thiès selon le milieu de résidence

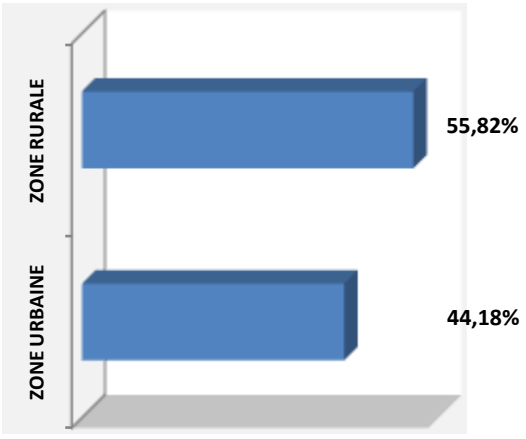

Source : ANSD/SRSD, Thiès

I.2.2 Densité de la population

Avec une population de 1 658 445 habitants pour une superficie de 6 601 km^2, la région de Thiès présente une densité moyenne de l'ordre de 252 habitants au km^2 en 2010, contre 244 en 2009, soit une augmentation de 3,3%. Cette densité varie selon les départements, étant donné qu'elle est plus forte dans ceux de Thiès et Mbour. Ces deux départements sont plus peuplés que Tivaouane et ont des superficies plus petites. Leurs densités moyennes sont respectivement de 323 et 367 habitants au km^2. L'accroissement de la population régionale est plus important dans les départements de Thiès et Mbour que dans celui de Tivaouane.

Tableau 2: Estimation de la population et densité par département en 2010

Départements	Effectifs (hts)	Superficie (km^2)	Densité en 2010 (hts/km^2)	Densité (hts/km^2) en 2009
Mbour	591 103	1 607	367	357
Thiès	603 881	1 873	323	313
Tivaouane	463 461	3 121	149	144
Région	1 658 445	6 601	252	244

Source : ANSD/SRSD, Thiès

I.3 STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DE LA POPULATION

La pyramide des âges est caractérisée par une base très large. Elle indique une structure par âge très jeune ; un peu plus d'une personne sur deux (54,5%) ayant moins de 20 ans. Ceci s'explique en partie par une fécondité élevée. La pyramide se rétrécit rapidement vers le sommet au fur et à mesure que l'âge augmente ; moins d'un centième de la population (0,8%) ayant plus de 80 ans. Quant à la tranche 20 – 79 ans, elle représente 44,7% de la population régionale. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) s'établit à 99,96. La baisse du rapport de masculinité, entre les tranches d'âge « plus de 20 ans » et « moins de 40 ans », est due en partie par l'émigration massive de cette tranche de population pour la recherche de travail ou pour des raisons scolaires.

Figure 4 : Pyramide des âges de la population de la région de Thiès en 2010

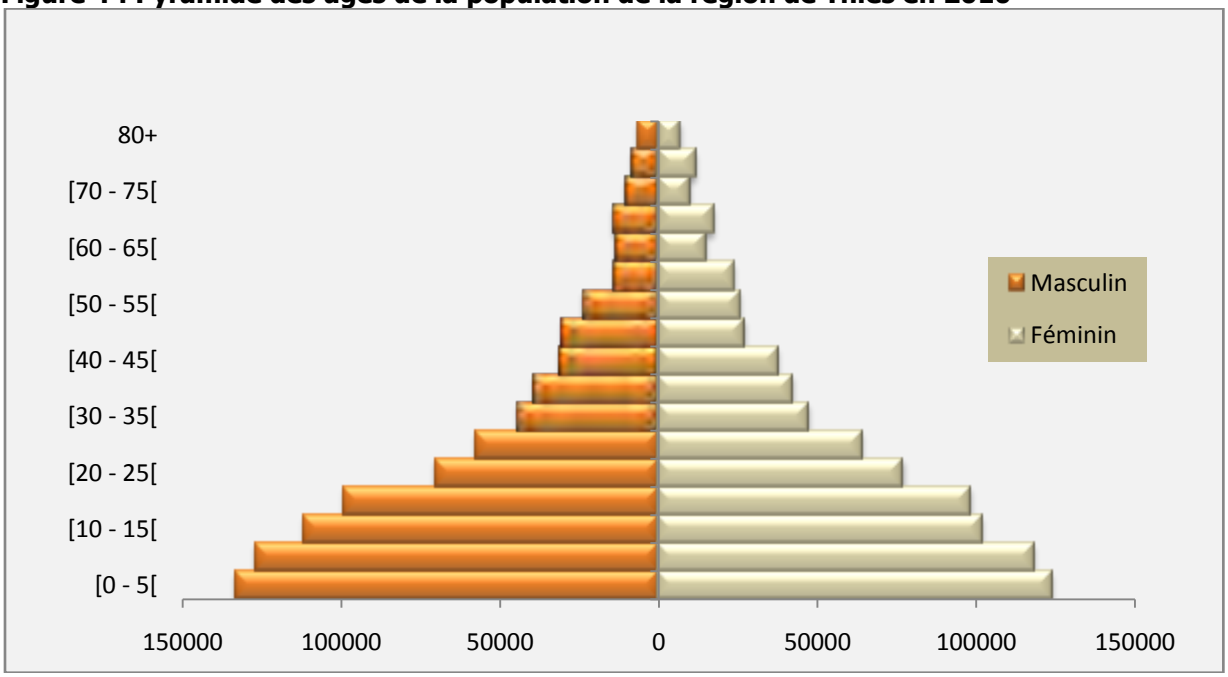

Source : ANSD/SRSD, Thiès

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans. Deux autres indicateurs sont présentés ici : le taux de dépendance des jeunes (individus de moins de 15 ans) et le taux de dépendance des personnes âgées (65 ans et plus), tous deux sont calculés par rapport au nombre d'individus de 15 à 64 ans. Ensemble, ces ratios donnent des informations sur les évolutions démographiques qui ont caractérisé la région.

En 2010, le nombre de personne à charge est moins important que celui des personnes capables d'assumer cette charge (le taux de dépendance démographique pour la région est estimé à 86,7%). Malgré ce bon niveau (le taux est inférieur à 100%), il est à déplorer un niveau d'inoccupation assez élevé des personnes âgées de 15 à 64 ans.

Tableau 3: Répartition de la population résidente par groupe d'âge et par sexe en 2010

Groupe d'âges	Effectifs observés		
	Masculin	Féminin	Total
[00 - 05[	133450	123714	257 164
[05 - 10[	127106	118095	245 201
[10 - 15[	111838	101724	213 562
[15 - 20[	99075	98169	197 245
[20 - 25[	70362	77023	147 386
[25 - 30[	57329	63879	121 208
[30 - 35[	44326	47032	91 357
[35 - 40[	39316	42144	68 560
[40 - 45[	31107	37453	57 281
[45 - 50[	30369	26911	49 176
[50 - 55[	23712	25464	37 453
[55 - 60[	13771	23683	28 039
[60 - 65[	13285	14754	28 039
[65 - 70[	14267	17205	31 473
[70 - 75[	10159	9765	19 924
[75 - 80[	8166	11539	19 705
80+	6305	6683	12 988
Région	**833 944**	**845 238**	**1 658 445**

Source : ANSD/SRSD, Thiès

Conclusion

La population résidente de la région de Thiès est passée de 1 322 579 habitants en 2002 à 1 658 445 habitants en 2010, soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 3%. Répartie selon le sexe, elle est plutôt équilibrée et le rapport de masculinité est presque égal à 100%. Cette population est inégalement répartie entre les trois départements. Les départements de Thiès et Mbour concentrent plus de personnes, du fait de leurs activités économiques (pêche, tourisme, services, etc.), par rapport au département qui abrite la ville religieuse de Tivaouane.

CHAPITRE II : AGRICULTURE

Dans la région de Thiès, l'agriculture occupe une place très importante. Elle est essentiellement pratiquée dans les trois zones que sont :

- la zone côtière des Niayes à vocation maraîchère et fruitière ;
- la zone centre à vocation arachidière, arboricole et aussi de manioc ;
- et la zone sud à vocation maraîchère et vivrière.

Elle dispose de producteurs ayant une bonne maîtrise des techniques culturales et des possibilités de développement et de modernisation de l'agriculture irriguée. Cependant, force est de constater que la production agricole est tributaire de la pluviométrie et de la disponibilité des intrants.

Ce chapitre traitera de la pluviométrie, de l'évolution des cultures pluviales (surfaces emblavées, productions et rendements) et des autres types de cultures.

II.1 PLUVIOMETRIE

D'une façon générale, les précipitations de ces quinze (15) dernières années ont connu une évolution en dents de scie. La pluviométrie a connu des variations en terme de millimètres recueillis et au plan spatial. Les hauteurs d'eau enregistrées et leur répartition dans le temps ont été meilleures en 2005, avec 605,2 mm recueillis dans la région, et surtout à Mbour, comme l'atteste la figure 5, avec 779,1 mm.

Au niveau régional, la quantité moyenne d'eau recueillie en 2010 (514,2 mm en 31 jours) a été moindre par rapport à 2009 (532,4 mm en 35 jours). Une évolution similaire est observée au niveau des départements de Mbour avec une baisse de près de 46 mm en 2010 (550,6 mm contre 596,6 mm en 2009) et de Tivaouane avec 50 mm en moins enregistré en 2010 (420,4 mm contre 470,4 mm en 2009). Cette baisse observée dans ces deux départements a été compensée en partie par la bonne pluviométrie du département de Thiès avec une hausse de 58,7 mm en 2010 (583,3 contre 524,6 en 2009).

Sur les 17 postes de relevés pluviométriques de la région, 8 (Thiadiaye, Fissel, Ndiaganiao, Joal, Thiénaba, Pambal, Méouane, Niakhène) sont déficitaires par rapport à 2009, avec 297,3 mm de moins à Fissel. Les 9 postes restants ont été tous excédentaires avec la plus faible variation qui est enregistrée dans le poste de Tassette avec juste en moyenne 6 mm de plus que l'année 2009 et une variation maximale de 201,3 mm de plus que 2009 enregistrée dans le poste de Pout (Département de Thiès).

Une baisse de la pluviométrie a été observée depuis 2008. Elle est accompagnée d'une baisse de la production agricole, entre autres céréalière, arachidière, la culture du manioc, du niébé, etc.

Figure 5 : Evolution de la pluviométrie moyenne

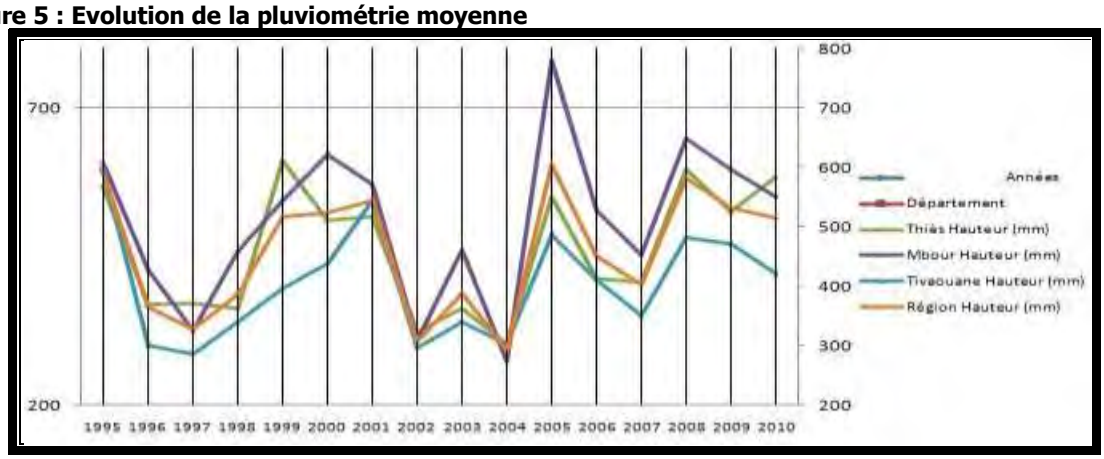

Source : DRDR/Thiès

En 2010, la production totale de la région est estimée à 322 513 tonnes, contre 423 453 tonnes en 2009, soit une baisse de 23,9%, correspondant à environ 100 000 tonnes. Cette production s'obtient à partir des cultures pluviales, représentant 96,4% de la production totale, et des cultures irriguées. La baisse observée s'expliquerait par la mauvaise pluviométrie observée durant la période.

II.2 CULTURES PLUVIALES

La répartition des superficies emblavées selon les types de cultures pratiquées est à prédominance « Mil souna », avec près de 40,28% des terres. En deuxième position vient « l'Arachide huilerie », avec 39,83% des surfaces qui lui sont destinées. Il est à noter qu'outre les surfaces emblavées pour la culture du « Mil souna » et de « l'Arachide huilerie », toutes les superficies des autres cultures ont connu une baisse par rapport à 2009.

Figure 6: Répartition des superficies emblavées selon le type de culture

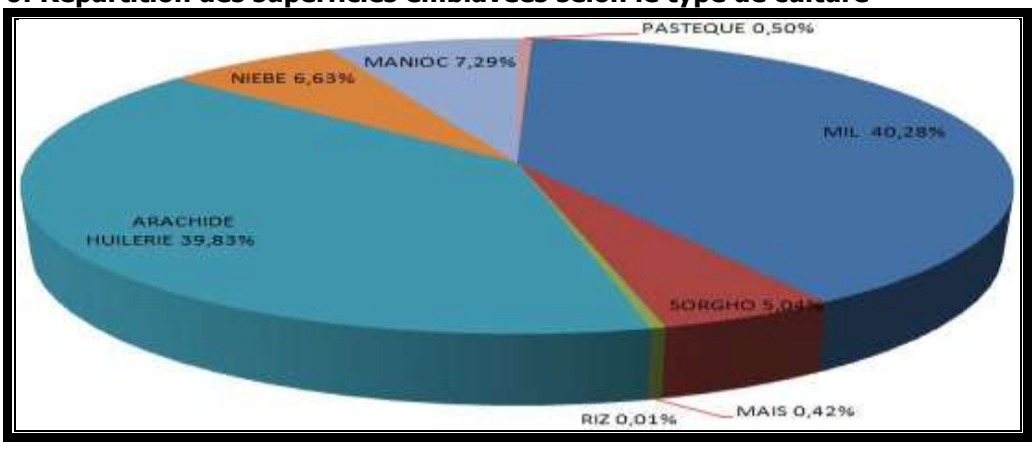

Source : DRDR/Thiès

La production agricole dans la région est globalement marquée par une évolution très fluctuante pour toutes les spéculations. Les difficultés d'acquisition d'intrants agricoles de qualité, l'inconstance des superficies emblavées et la variation des quantités de pluies recueillies sont, entre autres, à l'origine de cette situation qui se traduit par des rendements qui varient d'une année à l'autre.

Figure 7: Evolution des superficies emblavées de 1997 à 2010

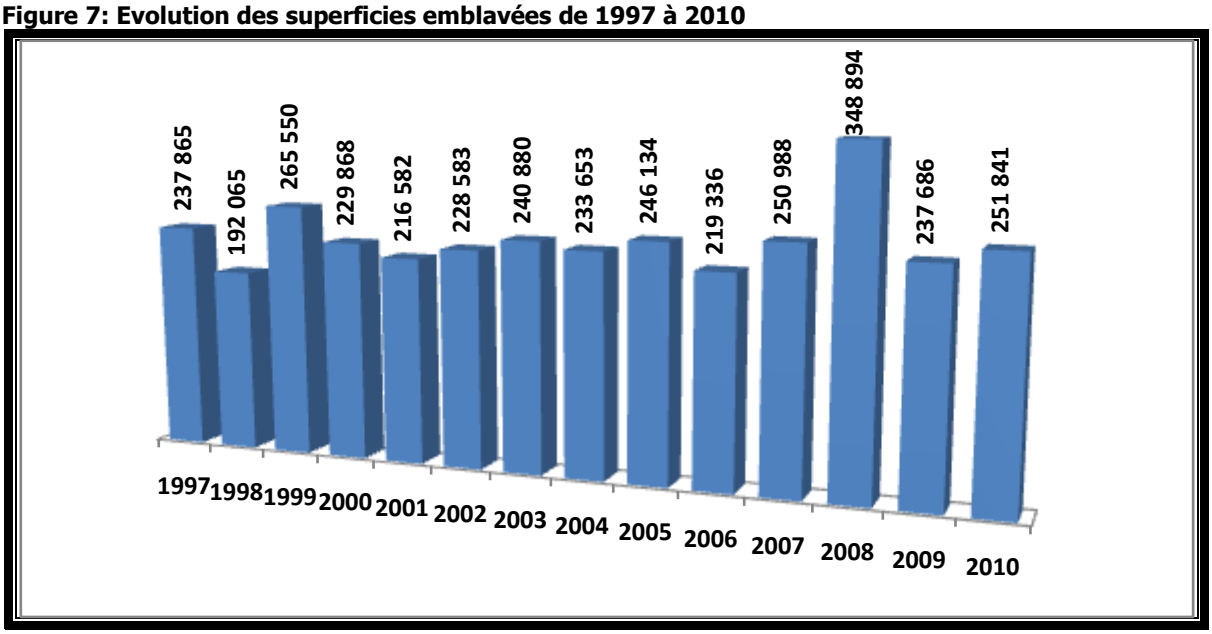

Source : DRDR/Thiès

De 1997 à 2010, les superficies emblavées pour la dizaine de types de cultures pluviales que sont : « mil souna », « sorgho », « arachide huilerie », « riz », « maïs », « manioc », « niébé », « pastèque », « sésame » et « courge », ont fluctué. Contrairement à l'évolution enregistrée durant la campagne passée, les superficies emblavées ont augmenté de 15 000 ha correspondant en terme relatif à 7%en 2010 (255 495 ha contre 237 686 ha en 2009).

Figure 8: Evolution des quantités produites entre 1997 et 2010

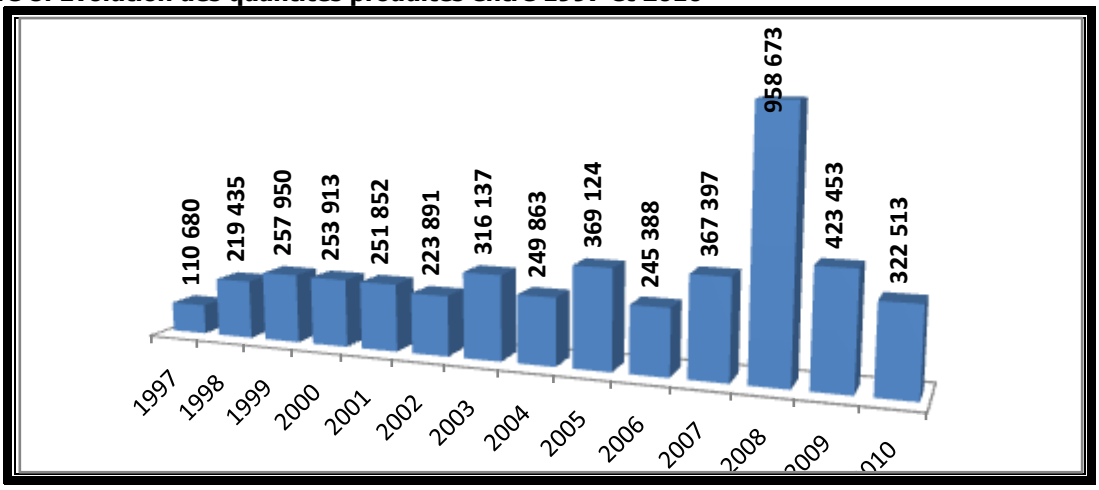

Source : DRDR/Thiès

Concernant les quantités produites, la figure8 montre qu'elles augmentent globalement de 1997 à 2000. Entre 2000 et 2009, ces quantités évoluent en dents de scie, atteignant une valeur maximale en 2008 qui est de l'ordre de 958 673 tonnes. En 2010, la production agricole est estimée à 334 285 tonnes, soit une baisse de près de 90 000 tonnes par rapport à la campagne précédente (2009-2010), correspondant à 21%. Cette situation de baisse est le résultat généralisé de la diminution des quantités récoltées pour chaque type de produit, exception faite du « Mil souna » (63 036 tonnes en 2009 contre 79 491 tonnes en 2010) et de « l'arachide huilerie » (63 567 tonnes en 2009 contre 86 272 tonnes en 2010). Pour les autres produits tels que le « manioc », le « niébé » et la « pastèque », une baisse relative de près de la moitié, par rapport à 2009, a été enregistrée (-40,6% pour le manioc, -45,7% pour le niébé et -78% pour la pastèque).

Figure 9 : Evolution des quantités selon les principaux types de produit entre 2008 et 2010

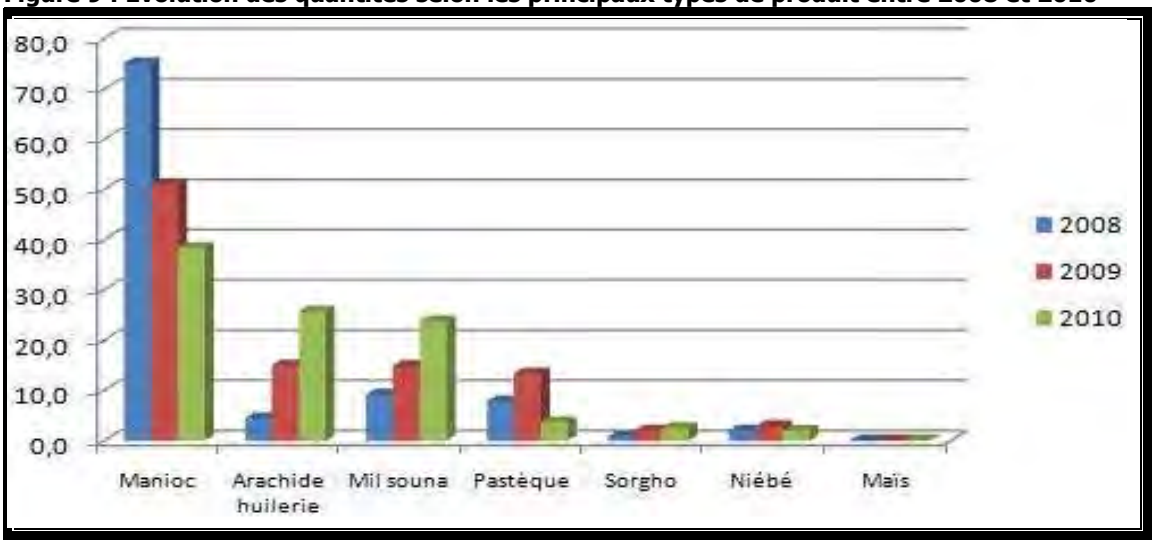

Source : DRDR/Thiès

Depuis 1997, la production agricole a été à dominance manioc, exception faite en 1999 où les quantités de mil et de pastèque étaient plus importantes. En 2010, seuls 39% de la production agricole est composé de manioc, contre plus de 70% en 2008 et plus de 50% en 2009. La production céréalière, qui est passée de 72 443 tonnes en 2009 à 88 478 tonnes en 2010, a vu sa part des récoltes augmentée, passant de 17,1% en 2009 à 26,4% en 2010.

N.B. : Aucune statistique, aussi bien pour les superficies emblavées que pour la production de « courge » et de « sésame » n'a été fournie par la DRDR. Cependant, des informations ont pu être obtenues sur la culture du « riz » avec 16 ha (correspondant à 0,01% de l'ensemble des surfaces) qui lui ont été consacrés pour une production de 19 tonnes (0,005% de la production agricole totale), qui, bien que faible, a fourni un rendement de 1 200 kg/ha.

Figure 10 : Evolution des rendements (en kg/ha) selon les sept types de cultures pluviales entre 2009 et 2010

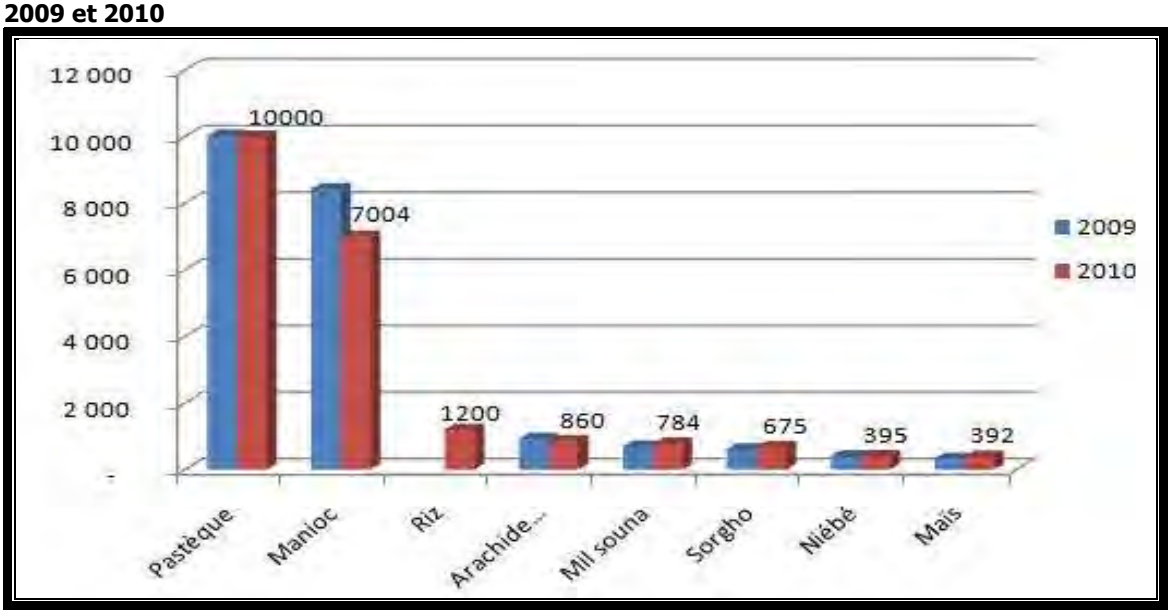

Source : DRDR/Thiès

S'agissant des rendements des cultures entre 2009 et 2010, ils ont augmenté pour les produits tels que le Mil souna, le Sorgho et le Maïs. Ils n'ont quasiment pas changé pour certains produits tels que le Niébé et la Pastèque. Comme pour 2009, les meilleurs rendements ont été obtenus avec les produits tels que « la pastèque » et le « manioc » avec respectivement 10 000 kg/ha et 7 004 kg/ha. Les plus faibles rendements ont été obtenus avec la culture du « niébé » et du « maïs », avec respectivement 395 kg/ha et 392 kg/ha.

N.B. : Il est à remarquer que l' « arachide huilerie » reste la seule culture pour laquelle les superficies emblavées ont augmenté par rapport à 2009.

II.3 CULTURES MARAICHERES

Le maraîchage, ou horticulture maraîchère, est la culture de légumes et de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière intensive et professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit (ce qui le distingue du jardinage). En plus des résultats recueillis (ci-dessus) pour ces huit types de cultures pluviales, quatre (4) autres produits, issus des cultures maraîchères, ont eu à fournir des résultats, il s'agit du (de) :

- ☞ bissap, pour lequel 2 523 ha ont été consacrés, contre 787 ha en 2009, pour une production de 631 tonnes en 2010, contre 117 tonnes en 2009 et un rendement de 250 kg/ha en a découlé ;
- ☞ gombo, dont la récolte s'est établie à 2 220 tonnes, pour 222 ha emblavés, correspondant à un rendement de 10 000 kg/ha ;

- ☞ l'aubergine qui a fourni le même rendement que la culture du « gombo » (10 000 kg/ha) avec 824 ha de terres ;
- ☞ la tomate pour laquelle 85 ha ont été emblavés, conduisant à une production de 680 tonnes, soit un rendement de 8 000 kg/ha.

Tableau 4: Situation de la production agricole pour quelques produits issus des cultures maraîchères en 2009 et 2010

	Bissap		Gombo		Aubergine		Tomate	
	2009	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**2010**	**2009**	**2010**
Rendement (kg/ha)	149	250	10 000	10 000	10 000	10 000	8 000	8 000
Production (T)	117	631	6 720	2 220	4 420	8 240	1 168	680
Superficie(Ha)	787	2 523	672	222	442	824	146	85

Source : DRDR/Thiès

II.4 CONTRAINTES

Les principales contraintes du secteur agricole sont:

- ✓ l'insuffisance et la difficulté d'accès aux intrants agricoles de qualité ;
- ✓ le parasitisme des cultures (non disponibilité à temps des insecticides) ;
- ✓ la vétusté et la difficulté de renouvellement du matériel agricole ;
- ✓ les difficultés d'accès au crédit agricole ;
- ✓ les problèmes d'organisation des circuits d'approvisionnement, de distribution et de commercialisation des produits agricoles ;
- ✓ la perte de terres agricoles dues à l'exploitation des carrières.

II.5 PERSPECTIVES

Il convient de noter que pour améliorer la situation agricole dans la région de Thiès, un certain nombre de mesures s'imposent :

- ✓ l'intensification, la diversification et la modernisation de l'agriculture pluviale et irriguée ;
- ✓ la mise en place d'un système de crédit adapté permettant l'approvisionnement en intrants de qualité et l'équipement en matériel agricole des producteurs ;
- ✓ la mise en place d'unités de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles ;
- ✓ la réhabilitation des milieux favorables à l'agriculture (bassins versants, allées mortes, mares asséchées) et la restauration des zones fragilisées par l'industrie extractive (zones de Taïba, Mboro, Pambal, Mont-Rolland, Notto, Fandène) ;
- ✓ la mise à disposition d'insecticides pour lutter efficacement contre le parasitisme des cultures ;
- ✓ la mise en place de variétés agricoles adaptées aux conditions bioclimatiques ;

CHAPITRE III : ELEVAGE

La région de Thiès n'est pas considérée comme une zone à vocation d'élevage ; mais elle bénéficie de potentialités diverses, sur les plans physique, technique, humain, etc., capables d'offrir des possibilités réelles de développement du secteur. Ce chapitre va traiter du cheptel, son effectif, sa répartition spatiale, sa production et ses mouvements.

III.1 EVOLUTION DU CHEPTEL

Malgré l'évolution de la pluviométrie en dents de scie, le cheptel connaît une hausse régulière en termes d'effectifs pour chaque type d'espèces de 1987 à 2009. L'accroissement du cheptel entre 2009 et 2010, qui se situe à un taux de 1,73%, est surtout porté par les porcins (3,75%) et dans une moindre mesure par les caprins (2,4%). Les taux d'accroissement annuels des bovins et des asins ont été les plus faibles entre 2009 et 2010 avec respectivement 1% et 1,08% ; mais cette tendance risque d'être inversée avec la campagne d'insémination artificielle, entreprise dans le cadre de la GOANA-III, qui a permis l'insémination de 5 990 vaches (entre 2007 et 2010) sur l'objectif de 6 000 vaches. Comparativement à 2009, le taux d'insémination artificielle a enregistré une augmentation significative en 2010(80,3% contre 67% en 2009).

Tableau 5: Situation de la campagne d'insémination artificielle en 2010

Départe ment	Objectifs GOANA	Nombre de vaches		
		Sélectionnées	Synchronisées	Inséminées
Mbour	-	1 116	986	901
Tivaouane	-	767	970	947
Thiès	-	507	609	543
Région	2 975	2 390	2565	2 391

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Les estimations de l'IRSV de Thiès pour l'année 2010 indiquent le même schéma de répartition du cheptel selon les espèces qu'en 2008 et 2009. Il est dominé par les ovins avec près du tiers du cheptel (32,9%, correspond à 302 077 têtes), suivis des caprins avec 28,7%, correspondant à 263 810 têtes et des bovins, qui viennent en troisième position, avec 20%, soit 183 418 têtes. Les espèces telles que les équins, les asins et les porcins restent les moins représentées dans la région avec des proportions similaires qu'en 2008 et 2009 respectivement 75 666 têtes (8,2%), 65 960 têtes (7,2%) et 27 156 têtes (3,0%).

Figure 11: Comparaison de la répartition en % du cheptel selon les espèces en 2008, 2009 et 2010

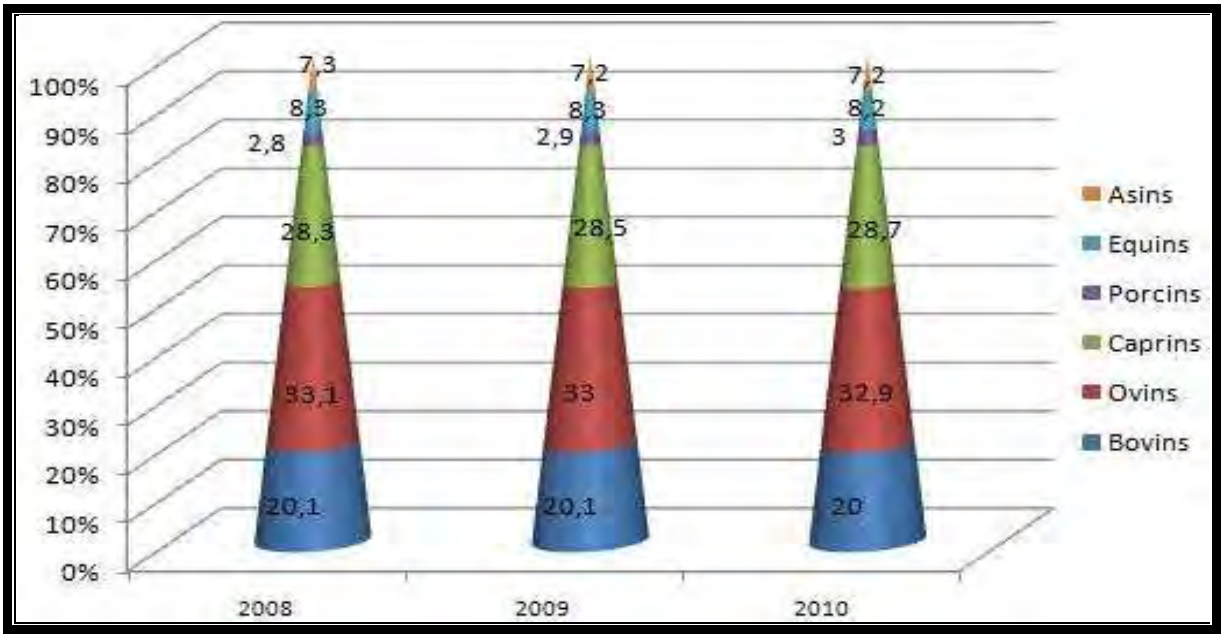

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

III.2 REPARTITION SPATIALE

Les estimations de l'IRSV de Thiès indiquent que pour l'année 2010, la plupart des espèces qui composent le cheptel sont localisées dans le département de Mbour (45,9% des têtes toutes espèces confondues). Le département de Thiès vient en deuxième position avec 29,3% des têtes et celui de Tivaouane vient en troisième position avec 24,7% des têtes.

Cette répartition est presque similaire pour chacune des six espèces, hormis les équins et les asins pour lesquelles les positions des départements de Thiès et Tivaouane sont interverties. Il faut aussi relever qu'à cause de son caractère religieux, le département de Tivaouane ne concentre que 7,0% des porcins, qui se retrouvent majoritairement dans le département de Mbour avec 55,0%.

Tableau 6 : Situation du cheptel par département en 2010

Espèces / Département	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
Thiès	49 522	93 644	79 143	10 319	20 430	16 489
Tivaouane	40 353	75 519	65 952	1 901	24 969	18 469
Mbour	93 543	132 914	118 714	14 936	30 267	31 001
Région	**183 418**	**302 077**	**263 810**	**27 156**	**75 666**	**65 960**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

III.3 PRODUCTION ANIMALE

La production animale concerne cette année ci : la production laitière, la production de viande ainsi que celle de peaux et cuirs.

III.3.1 Estimation de la production laitière

La consommation laitière de la région est estimée en 2010 à environ 508 400 hectolitres, correspondant à 12,7% de la quantité totale consommée au niveau du Sénégal. La valeur commerciale, de cette quantité consommée, est de l'ordre de 6 milliards 736 millions de FCFA. Moins du quart de la quantité de lait consommée est produite au niveau de la région, juste 73 051 hectolitres, correspondant à 14,4% de la consommation totale régionale en 2010.

Tableau 7: Répartition de la quantité de lait produite (exprimée en hectolitres) dans la région selon les arrondissements en 2010

Département	Arrondissement	Superficie en km²	Lait local en hectolitres
Thiès	Keur Mousseu	596	8 074
	Notto Diobass	725	5 856
	Thiénaba	552	5 087
	Sous - total	**1 873**	**19 016**
Tivaouane	Méouane	1 058	6 849
	Mérina Dakhar	521	2 741
	Pambal	675	3 591
	Niakhène	867	3 104
	Sous - total	**3 121**	**16 285**
Mbour	Nguékokh	406	7 814
	Fissel	708	8 849
	Séssène	493	21 087
	Sous - total	**1 607**	**37 750**
Total Région		**6 601**	**73 051**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

III.3.2 Production de viande

La production de viande contrôlée en 2010 est estimée dans la région à 4 549 tonnes et 501 kg ; contre 3 671 tonnes et 105 kg en 2009, pour 65 947 têtes de bétail en 2010 contre 59 099 têtes en 2009.

Un peu moins du tiers de la valeur de cette production (31,4%) s'obtient avec la Société de Gestion des Abattoirs du Sénégal (SOGAS), où 1 430 tonnes et 27 kg ont été produites, pour 27 999 têtes de bétail. Le département de Mbour produit la plus grande quantité de viande contrôlée, avec un peu moins de la moitié (40,8%) qui est estimée à 1 859 tonnes et 212 kg. Tivaouane et Thiès viennent en dernière position avec respectivement 16,3% et 11,3%, correspondant à 744 tonnes et 700 kg pour 12 662 têtes de bétail et 515 tonnes et 562 kg pour 7 149 têtes de bétail.

Un peu plus de la moitié (52%) de la valeur de la production de viande contrôlée provient de l'abattage des taureaux avec 2 363 tonnes et 144 kg produits. Après cette valeur, l'abattage de vaches et de bœufs fournit respectivement des quantités de l'ordre de 895 tonnes et 207 kg (correspondant à 19,6%) et 524 tonnes et 906 kg (correspondant à 11,5%).

Tableau 8: Situation de la production de viande contrôlée en 2010

Espèces	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/ velles	
Localités	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	2 213	962 309	827	178 020	4 087	499 265	932	90 039
Thiès	1 428	241 910	498	87 030	737	99 448	255	28 179
Tivaouane	2 115	390 797	564	97 271	655	90 217	358	41 439
SOGAS	4 824	768 128	1 043	162 585	1 653	206 277	503	38 847
Région	**10 580**	**2 363 144**	**2 932**	**524 906**	**7 132**	**895 207**	**2 048**	**198 504**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau 9: Situation de la production de viande contrôlée en 2010 (suite)

Espèces	Ovins		Caprins		Total	
Localités	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	6 199	84 330	3 879	45 249	11 938	1 859 212
Thiès	2 288	35 327	1 943	23 668	7 149	515 562
Tivaouane	5 209	92 493	3 761	32 483	12 662	744 700
SOGAS	12 347	157 385	7 629	96 805	27 999	1 430 027
Région	**26 043**	**369 535**	**17 212**	**198 205**	**65 947**	**4 549 501**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés, il y a aussi les abattages clandestins et face à cette situation, l'IRSV a procédé à des saisies totales et quelques fois juste partielles.

La quantité de viande saisie en 2010, 1 042 kg pour 13 têtes de bétails a diminué par rapport à 2009, où elle s'était établie à 1 955 kg pour 39 têtes de bétail. La majorité des saisies est enregistrée à Mbour avec 41,8%, correspondant à 436 kg pour 7 têtes tandis que les 30,7% proviennent du département de Thiès, avec 320 kg pour 2 têtes. Un peu plus du quart (27,4%) des saisies proviennent du département de Tivaouane avec juste 4 têtes pour une masse de 286 kg.

Tableau 10 : Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale

Espèces	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux/velles	
Localités	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)	Nbre	Poids (Kg)
Mbour	2	350	0	0	0	0	1	38
Thiès	1	220	0	0	1	100	0	0
Tivaouane	2	262	0	0	0	0	0	0
SOGAS	0	0	0	0	0	0	0	0
Région	5	832	0	0	1	100	1	38

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau 11: Situation de la production de viande contrôlée (abattages clandestins), saisie totale (suite)

Espèces	Ovins		Caprins		Total	
Localités	Nombre	Poids (Kg)	Nombre	Poids (Kg)	Nombre	Poids (Kg)
Mbour	3	36	1	12	7	436
Thiès	0	0	0	0	2	320
Tivaouane	0	0	2	24	4	286
SOGAS	0	0	0	0	0	0
Région	0	0	2	24	39	1 042

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

A côté des abattages contrôlés et clandestins, des quantités de viandes issues des fêtes foraines ont été enregistrées. Elles sont de l'ordre de 48 tonnes et 512 kg. Leur principale destination est la région de Dakar et près du tiers (36,3%), correspondant à 17 tonnes et 612 kg, a été relevé en Janvier-Février.

Figure 12: Répartition de la quantité de viande foraine selon le mois

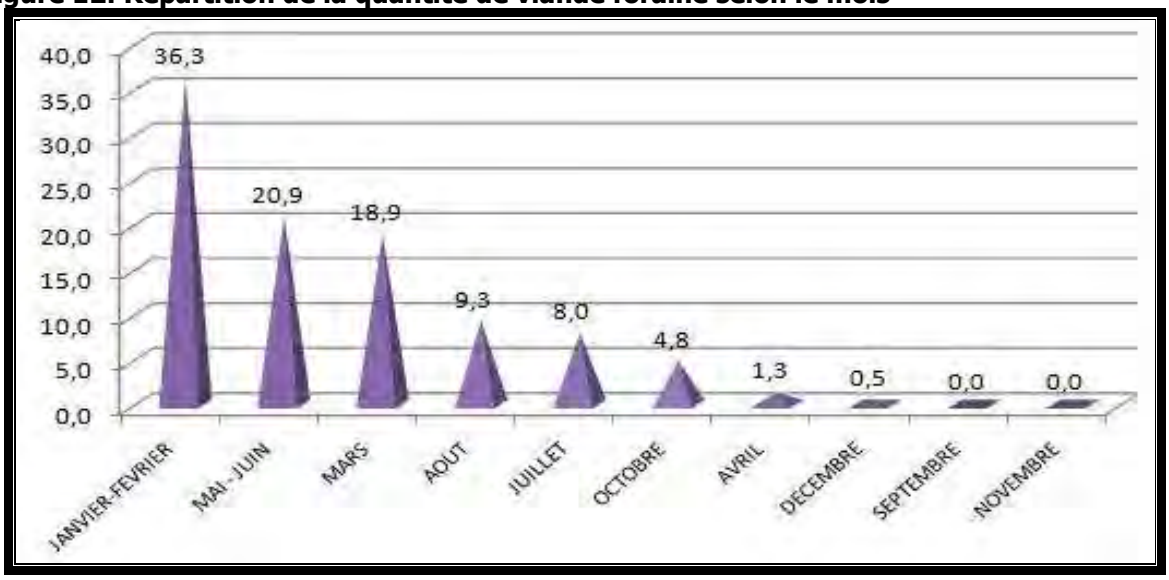

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

III.3.3 Cuirs et peaux

En 2010, la région a enregistré au niveau de la production contrôlée de cuirs et peaux 22 692 unités de cuirs et 43 255 unités de peaux (dont 26 043 unités de peaux d'ovins et 17 212 unités de peaux de caprins). Un peu plus du tiers (35,3%) des unités de cuirs de bovins ont été relevées à la SOGAS. Cette situation est aussi observée au niveau de la production de peaux avec un peu moins de la moitié de la production, 47,4% des unités de peaux d'ovins et 44,3% des unités de peaux de caprins, qui est fournie par la SOGAS.

Tableau 12: Répartition de la production contrôlée de cuirs et peaux selon les unités de production

Département	Cuirs de Bovins	Peaux d'Ovins	Peaux de Caprins
Mbour	8 059	6 199	3 879
Thiès	2 918	2 288	1 943
Tivaouane	3 692	5 209	3 761
SOGAS	8 023	12 347	7 629
Total	**22 692**	**26 043**	**17 212**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

En 2010, il n'y a pas de différence entre les productions contrôlée et estimée de cuirs et peaux.

III.4 MOUVEMENTS DU BETAIL

Les mouvements des bétails ont concerné toutes les espèces, pour presque toutes les périodes de l'année. Ils sont essentiellement dus aux événements religieux, comme la Tabaski, la Korité, la fête de Noël, etc.

En 2010, le bétail entré dans la région de Thiès se chiffre à 293 512 têtes, toutes espèces confondues, destiné à l'approvisionnement des éleveurs dans la région, contre 809 654 têtes en 2009, soit une baisse de plus de la moitié. Cette situation est surtout due au décroissement enregistré au niveau des entrées d'ovins, pour qui le nombre est presque divisé par quatre (3,9 fois), passant de 538 155 têtes en 2009 à 138 854 têtes en 2010. A côté de ce mouvement d'entrée, 163 538 têtes ont été destinées à l'approvisionnement des marchés de l'intérieur (Dakar et autres régions) surtout à l'approche de fêtes religieuses (tabaski, etc.).

Aussi bien au niveau des entrées que des sorties, près de la moitié des espèces (47,3% pour les entrées et 48,3% concernant les sorties) sont constitués d'ovins, imputable à la situation enregistrée durant le 4ème trimestre (période des festivités marquant les fêtes de tabaski et de noël) où plus des deux tiers des mouvements d'entrées (70,6%) étaient constitués par les ovins.

Tableau 13: Situation des entrées en 2010

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
1er Trim	20 747	32 923	12 874	2 011	660	0	25 330	94 545
2ème Trim	14 730	24 208	8 669	3 853	1 515	0	19 280	72 255
3ème Trim	9 795	36 528	14 455	1 434	459	0	0	62 671
4ème Trim	5 241	45 195	6 788	124	93	0	6 600	64 041
Annuel	50 513	138 854	42 786	7 422	2 727	0	51 210	293 512

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau 14: Situation des sorties en 2010

Période	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volailles	Total espèces
1er Trim	13 994	16 343	6 500	1 080	293	9	9 660	47 879
2ème Trim	6 916	11 951	5 037	1 980	499	0	16 910	43 293
3ème Trim	4 193	15 332	7 389	420	220	35	0	27 589
4ème Trim	2 675	35 319	4 638	68	27	0	2 050	44 777
Annuel	27 778	78 945	23 564	3 548	1 039	44	28 620	163 538

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Les mouvements de transit se font des régions de l'intérieur (Fatick, Kaolack, Diourbel), vers Dakar, Saint Louis et Louga. Ils sont de l'ordre de 739 têtes et concernent uniquement les bovins, avec près de 99,8% des espèces et les Equins/Asins qui représentent les 0,2% restants, correspondant à 1 tête.

Tableau 15: Situation des transits en 2010

Origine	Période	Destinations	Bovins	Ovins	Caprins	Equins /Asins	Porcins	Total espèces
Fatick, Kaolack, Diourbel	1er Trim	DAKAR, SAINT LOUIS, LOUGA	125	0	0	0	0	125
	2ème Trim		0	0	0	1	0	1
	3ème Trim		273	0	0	0	0	273
	4ème Trim		340	0	0	0	0	340
Total transit			738	0	0	1	0	739

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Conclusion

Le cheptel de la région de Thiès, qui est constitué à 32,9% par les ovins. Il est dominant dans le département de Mbour avec 45,9% des espèces. La SOGAS est le premier producteur de viande contrôlée ainsi que de cuirs et peaux. Les mouvements d'entrées et de sorties concernent pour la plupart du temps les ovins, les bovins et les caprins, surtout au moment des fêtes religieuses. Les mouvements de transit (qui se font des régions de l'intérieur vers Dakar) sont surtout observés pour les bovins.

Le secteur de l'élevage a donc un impact certain sur le développement régional (embouche, installation de fermes laitières, utilisation des chevaux dans le cadre du transport urbain et rural, etc.). Néanmoins, il connaît encore quelques contraintes qu'il urge de solutionner pour permettre un meilleur développement de l'élevage dans la région. Il s'agit de (du/des) :

- caractère extensif de l'élevage ;
- vol fréquent de bétail ;
- la rareté des pâturages en saison sèche ;
- la non application effective de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo Pastorale (LOASP), qui a comme corollaire la non visibilité des parcours du bétail dans l'aménagement des terroirs ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation des animaux ;
- etc.

CHAPITRE IV : PECHE

Étant l'une des premières ressources économiques du Sénégal après le tourisme, l'exploitation des phosphates et l'agriculture, la pêche occupe une très grande place aussi bien au niveau national que régional. Elle est caractérisée par le développement de la pêche artisanale qui assure une grande partie de l'approvisionnement de la population.

IV.1 MISES A TERRE

Tableau 16: Répartition des mises à terre en Kg selon le secteur et l'espèce capturée

ESPECE / SECTEUR	Poissons	Crustacés	Mollusques
Mbour	176 361 295	91 855	14 384 630
Kayar	34 171 900	950	369 510
Mboro	4 837 087	18 775	60 631
Valeur commerciales	45 301 417 525	343 730 221	9 833 499 300

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

On remarque la présence de manière générale de trois espèces qui prédominent : poissons, crustacés, mollusques dans ces différentes zones de pêche. De plus, il faut noter qu'au niveau de Mbour, les mises à terre de ces différentes espèces sont beaucoup plus importantes par rapport aux autres sites. Ce qui fait de Mbour le principal département producteur de produit halieutique de la région de Thiès.

La majeure partie des mises à terre sont des poissons, soit 215 370,3 tonnes sur les 230 296,6 tonnes débarqués soit prés de 93,5% des débarquements, toutes espèces confondues. Le volume global des débarquements est estimé à 234 666,5 en (2009) soit une baisse d'environ 4370,1 tonnes constatée en 2010. Cette baisse serait liée à des causes naturelles (destruction de l'écosystème et des érosions maritimes), sociales (destruction et pollution de la mer, exemple des bateaux qui déversent leurs hydrocarbures en pleine mer) et physiques (irrégularité des saisons et vents marins).

Le reste des mises à terre comprend les crustacés (111,580 tonnes) et les mollusques (14 814,771 tonnes) contre, respectivement, 18 103,820 tonnes et 112,495 tonnes en 2009. Une diminution d'environ 3289 tonnes et 1 tonne respectivement est notée pour les débarquements de crustacés et de mollusques.

Par ailleurs, les valeurs commerciales en 2010 s'élèvent à 55 478 647 046 FCFA contre 56 682 305 700 FCFA, soit une baisse absolue de 1 203 658 660 FCFA.

IV.2 ARMEMENT ET VENTILATION

IV.2.1 Armement

Dans le domaine de l'armement des piroguiers qui sont d'origines locales ou étrangères, on constate, dans les principaux réseaux de pèche que Mbour dispose de 1799 pirogues, soit 69% du total dans la région. S'agissant de Kayar et Mboro, ils disposent respectivement de 513 et 299 pirogues, soit 20% et 11%.

Figure 13 : Répartition des pirogues locales et étrangères selon les zones de débarquement

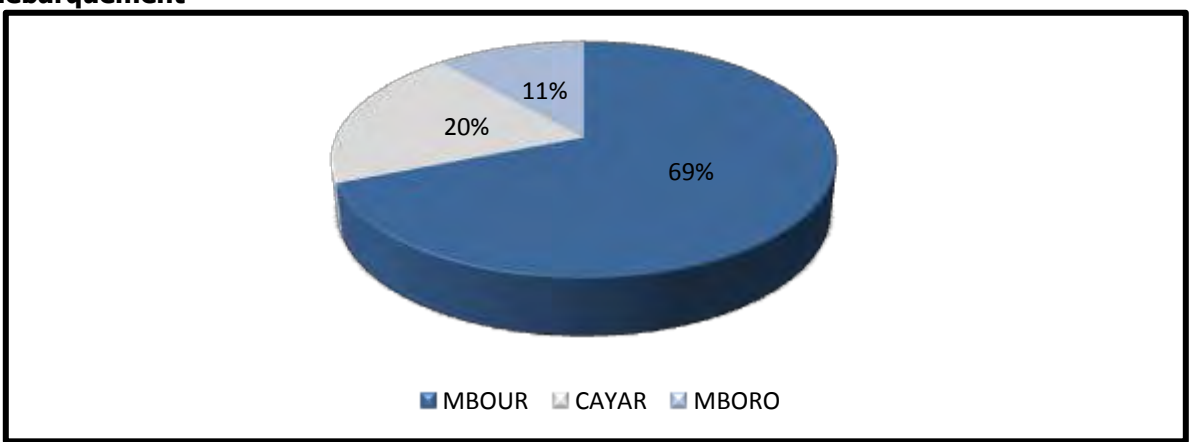

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

IV.2.2 Ventilation

Tableau 17:Ventilation des différentes espèces capturées

ESPECES / VENTILATION	POISSONS	CRUSTACEES	MOLUSQUES	TOTAL
CONS.LOCALE	18 971 240	39 060	350 900	19 361 200
MAREYAGE	107 790 635	52 135	767 281	108 610 051
TRANSFO.ARTISANALE	72 990 401	0	2 557 320	75 547 721
TRANSFO.INDUSTRIELLE	15 617 946	42 995	11 139 320	26 800 261
TOTAL	215 370 222	134 190	14 814 821	230 319 233

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

La ventilation des espèces capturées est conditionnée par la disponibilité du carburant. Les pirogues ont une consommation en carburant plus élevée à Mbour que dans les autres sites de pêche (Mboro, Kayar). En termes de coût, le prix du carburant reste plus élevé à Mbour que dans les autres zones. La cherté des hydrocarbures a un impact non négligeable sur les mises à terre.

IV.3 MAREYAGE ET TRANSFORMATION (PRODUITS FINIS)

Figure 14: Evolution des produits débarqués

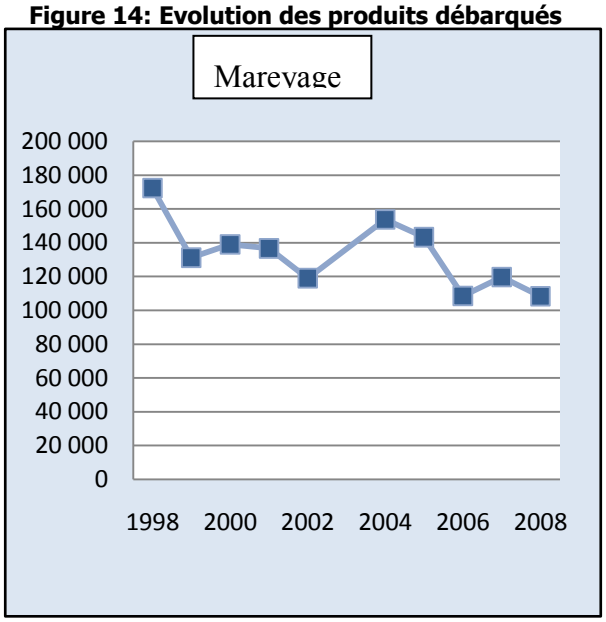

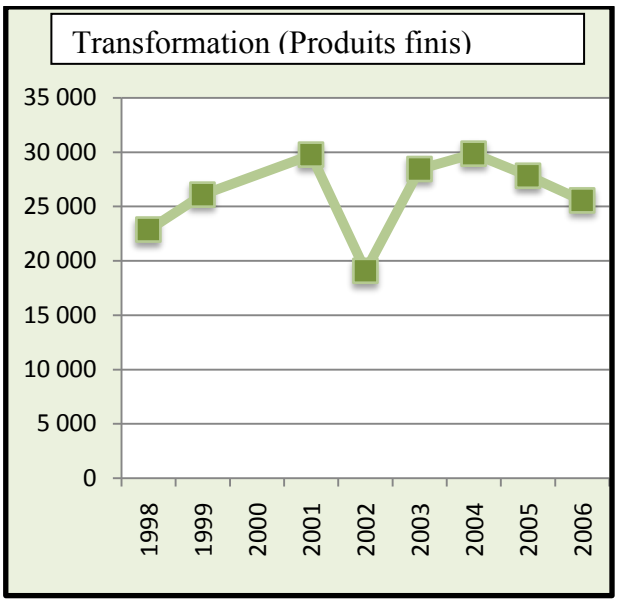

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

L'activité de mareyage consiste à acheter auprès des pêcheurs, ensuite préparer le poisson à l'atelier et l'éviscérer afin de le mettre sous carton pour l'expédier aux acheteurs. La quantité de produits débarquée allant aux mareyeurs est plus élevée en 1998 avec 172 360 tonnes. Ensuite, elle a connu une tendance baissière et une évolution erratique jusqu'en 2010. Toutefois, la production du mareyage est passée de 104 866,2 tonnes en 2009 à 108 610,5 tonnes en 2010, soit une hausse de 3,5%.

Le volume en produits frais traités en 2010 est de 75 547,7 tonnes avec 25 182,6 tonnes de produits secs obtenus après transformation. Une valeur commerciale de 6 121 941 350 FCFA s'est dégagée de cette activité qui est pratiquée essentiellement par les femmes. (Voir annexe)

IV.4 CONSOMMATION LOCALE

Tableau 18: Répartition des différentes espèces consommées selon le centre d'expédition

Espèces / Centre d'expédition	POISSON	CRUSTACE	MOLLUSQUE	TOTAL
MBOUR	11 047 060	38 260	349 070	11 434 390
CAYAR	7 620 700	0	1 800	7 622 500
MBORO	303 430	800	30	304 260
Total	18 971 190	39 060	350 900	19 361 150

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

La population régionale a consommé 19 361,2 tonnes de produits transformés en 2010 contre 33 720 tonnes en 2009. Les produits transformés sont localement consommés, vendus à l'intérieur du pays ou exportés dans les pays de la sous région. En 2009, sur les 86 702,8 tonnes de produits frais débarqués, 28 900,9 tonnes ont fait l'objet de transformation alors qu'en 2010, sur les 75 547,7 tonnes de produits frais débarqués, 25 182,6 tonnes ont été transformés.

Cette baisse serait imputable aux aléas climatiques observés durant cette année (fortes pluies), le non respect du repos biologique de la mer, parfois le non respect des techniques de pêche (utilisation des maillages inadéquats) détruisant les petites espèces en phase de maturation. Il faut noter que les populations sont de grands consommateurs de produits transformés (braisés, fumés) mais surtout la transformation salée. La plus grande partie porte sur les poissons soit 90%.

IV.5 TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

La transformation industrielle a concerné en 2010 11 139,3 t de mollusques sur la totalité des débarquements estimée à 26 800,3 t qui a chuté par rapport à l'année précédente (9 377,0 t). Cette hausse des débarquements, observée en 2010, explique l'ampleur de la transformation industrielle qui est destinée principalement à l'exportation.

Concernant les produits transformés, les quantités distribuées sur le marché local (1 364 394 kg) sont largement supérieures à celles de l'année précédente (690 610 kg). Toutefois, le problème réside dans le fait que les gros poissons (capitaine, requins, ma choirons) sont plutôt exportés dans les autres régions. Ce qui oblige le marché local à ne proposer aux consommateurs que des produits de moindre qualité comme la sardinelle.

IV.6 DISTRIBUTION

Figure 15:Distribution des produits transformés selon le type de marché

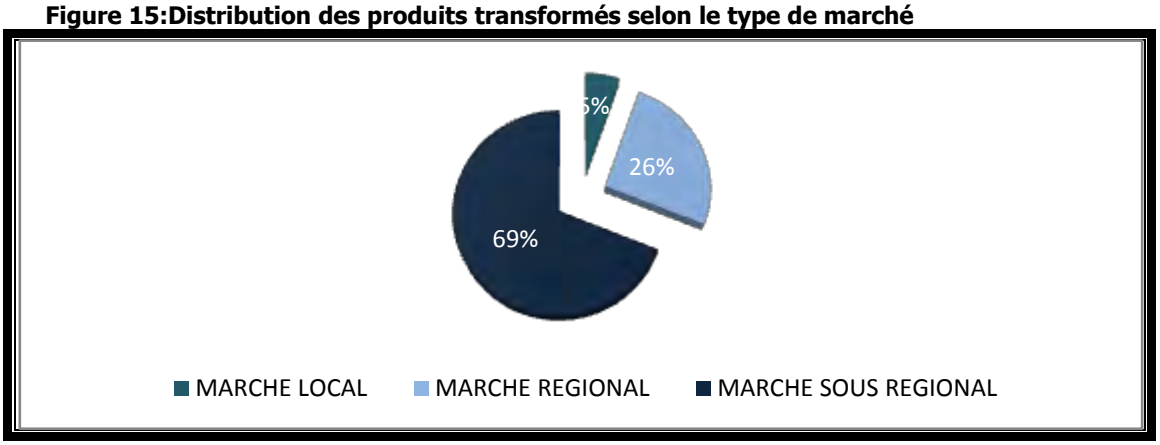

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

Plus des deux tiers (69%) des produits transformés ont été écoulés sur le marché local, les 26% sur le marché régional et le reste (5%) sur le marché sous-régional. Les exportations de produits transformés sont passées de 21 410, 9 tonnes en 2009 à 17 606,2 tonnes en 2010.

IV.7 PERMIS DE PECHE

Tableau 19: situation des permis de pêche

Années / Catégories	2006	2007	2008	2009	2010	Total
A	1	0	1	0	0	2
B	631	46	560	216	35	1488
C	241	11	93	2	18	365
TOTAL	873	57	654	218	53	1855

Source : Service Régionale des Pêches Maritimes, Thiès

En 2010, le service régional des pêches maritimes a délivré 374 permis de catégorie A (pour les pêcheurs à pied n'employant pas d'embarcation ni de pirogue), 1855 de catégorie B (pour les pirogues de moins de 13 mètres) et 1479 de catégorie C (pour les pirogues de plus de 13 mètres).

IV.8 IMMATRICULATION

Sur les 5276 pirogues identifiées dans la région, 4804 sont immatriculées soit 91,1%. Cinq localités sur huit (Popenguine/Ndayane ; Ngaparou ; Nianing ; Mboro et Fass boye) ont un taux d'immatriculation de 100%. Ce qui montre sans doute la bonne conduite du Programme National d'Immatriculation informatisée des embarcations de type artisanal (PNI) dans la région. Toutefois il faut noter qu'il reste 472 pirogues à immatriculer dont 329 au niveau de Ngaparou, cette localité ayant le taux le plus faible (76,6%).

CHAPITRE V : TOURISME

Le Sénégal est l'un des pays d'Afrique occidentale qui accueille le plus de touristes grâce à ses sites historiques, à ses plages, plus particulièrement à son ensoleillement et à l'hospitalité de ses habitants. Le département de Mbour (la petite côte) présente la plus grande station balnéaire du Sénégal avec Saly Portudal. Le Sénégal dispose d'énormes atouts sur le marché régional et international, mais son industrie touristique connaît des difficultés et le pays doit aussi faire face à la concurrence de nouvelles destinations telles que la Mauritanie et les îles du Cap-Vert.

V.1 STRUCTURES TOURISTIQUES

Les structures touristiques sont les hôtels, les campements, les résidences, les auberges. Un hôtel est une structure renfermant plus de 50 chambres contrairement à un motel qui en renferme moins de 50. Les résidences sont des maisons à louer sans restaurant. Les étoiles permettent d'identifier les différents services. La majorité des hôtels de Saly Portugal compte 3 ou 4 étoiles.

Tableau 20 : Répartition des structures touristiques en 2010 selon le département

Indicateurs	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Nombre d'hôtels	54	8	5	67
Nombre de résidence	32	0	0	32
Nombre de campements et auberges	98	7	6	111
Nombre de lits	11961	251	172	12384

Source : SRT de Thiès

L'offre touristique, dans la région est très importante. Le nombre de réceptifs touristiques (hôtels, résidences, campements et auberges) a presque doublé entre 2009 et 2010. En 2010, on dénombre 111 campements et auberges, 67 hôtels et 32 résidences. La répartition selon les départements montre le fort déséquilibre qu'il y a en faveur de Mbour, qui concentre plus des quatre cinquième des réceptifs (184 réceptifs). Les départements de Thiès et de Tivaouane suivent avec respectivement 15 et 11 réceptifs. S'agissant du nombre de lits recensés au niveau des réceptifs, il se situe à 12 384 en 2010. Ce faible nombre d'arrivées pourrait notamment s'expliquer par :

- la cherté de la destination Sénégal, par rapport aux autres comme le Maghreb par exemple ;
- la taxe aéroportuaire très élevée ;

- ❖ le manque de promotion à l'étranger de la destination Sénégal (certains bureaux sont fermés, comme c'est le cas pour le bureau de Paris)

Le taux d'occupation, qui est estimé à 37,03%, en 2010, la durée de séjour qui s'est rapprochée des 6 jours en 2005 a fini par se stabiliser à 4,25 jours en 2010.

Tableau 21: Indicateurs touristiques de la région de Thiès en 2010

Indicateurs	2010
Nombre d'hôtels	67
Nombre de résidence	32
Nombre de campements et auberges	111
Nombre de lits	12384
Nombre d'arrivés globaux	95479
Nombre de nuitées globales	444 ,171
Taux d'occupation %	37,03
Durée de séjour	4,25

Source : SRT de Thiès et ORT de Thiès

V.2 CONTRAINTES

Les principales contraintes du tourisme sont essentiellement :

- ✓ la fiscalité lourde (produits importés) ;
- ✓ la non effectivité de la police touristique ;
- ✓ le coût élevé des facteurs de production (eau, électricité, téléphone, etc.) ;
- ✓ la non diversification du produit touristique qu'est le balnéaire ;
- ✓ l'absence de crédit pour accompagner les promoteurs nationaux ;
- ✓ l'érosion côtière qui menace les installations touristiques
- ✓ les difficultés de financement du secteur ;
- ✓ le manque de personnel de qualité,
- ✓ la saisonnalité de l'activité touristique ;
- ✓ l'insécurité dans les zones touristiques ;
- ✓ la dégradation des mœurs (prostitution), délinquance, pédophilie…) avec comme conséquence la prévalence élevée des IST/SIDA ;
- ✓ la concentration des infrastructures hôtelières dans le département de Mbour sur la petite côte.

V.3 PERSPECTIVES

En termes de perspectives, il faut :

- ✓ promouvoir d'autres formes de tourisme qui, en dehors du balnéaire (Affaires, pêche sportive, découverte, cynégétique de vision, culturel et Écotourisme), sont également à encourager ;
- ✓ diversifier l'offre en tirant profit de toutes les spécificités locales (sport, découverte, culture, religion, écotourisme, etc.) ;
- ✓ faciliter l'implantation des nationaux dans l'exploitation touristique ;
- ✓ aménager la Grande Côte, dans la mesure où il permettrait la décentralisation des infrastructures touristiques et la promotion de sites se trouvant entre Cayar et Lompoul ;
- ✓ adopter des politiques d'extension des sites touristiques identifiés sur la Petite Côte (Ndayane, Guéréo, Pointe Sarène, Mbodiène, Joal Finio, etc.) ;
- ✓ développer des modules de formation continue entre l'école hôtelière, les professionnels, le syndicat d'initiative afin de renforcer les capacités de ressources humaines pour améliorer la qualité des services ;
- ✓ aider les promoteurs nationaux (de la part de l'Etat) en leur facilitant l'accès au crédit pour leur permettre d'investir dans le secteur ;
- ✓ retenir le projet de réalisation de l'aéroport de Diass qui pourrait jouer un grand rôle dans l'accessibilité de la région ;
- ✓ réduire la TVA dans le secteur touristique en harmonisant à la grille UEMOA ;
- ✓ rendre opérationnelle la police touristique dans la région de Thiès pour la sécurité et la libre circulation des touristes.

CHAPITRE VI : RESSOURCES FORESTIERES

La région de Thiès compte un important domaine forestier classé. Les formations végétales contenant des ligneux, concernent tout le territoire régional avec des variations de densité et de richesse floristique d'une zone à une autre. Les ressources ligneuses de la région englobent les peuplements des forêts classées, les réserves, les boisements des zones de terroirs et les plantations artificielles[3].

VI.1 GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Le domaine forestier est constitué de 15 forêts classées dont 04 dans le département de Thiès, 05 à Tivaouane et 06 dans le département de Mbour. Etant donné qu'il n'y a pas eu de déclassement du domaine forestier en 2010, la surface couverte n'a pas changé par rapport à 2008 et 2009. Elle est de l'ordre de 94 473,565 ha soit un taux de classement de 14,31 % de la superficie régionale, en prenant en compte le périmètre de restauration et de protection des sols des Niayes.

Tableau 22: Répartition des forêts classées au niveau de la région en 2010

Département	Superficie	Nombre FC	Superficie Classement (ha)	Taux de classement (%)
Thiès	187.300	04	20 182,215	10,77
Tivaouane	312.100	05	58 586	18,77
Mbour	160.700	06	15 705,35	9,77
Total	660.100	15[(4)]	94 473,565	14,31

Source : IREF/Thiès

La superficie du domaine forestier a régressé de 2000 à 2010 (figure ci-après), suite aux déclassements intervenus dans la même période, passant de 98 768,5 ha à 94 473,565 ha (14,31% de la superficie régionale). Cependant, ce taux cache des disparités. En effet, le département de Tivaouane a un taux de 18,8% contre 10,77 % et 9,77 % respectivement pour les départements de Thiès et de Mbour.

[3] Confère Situation Economique et Sociale de la Région de Thiès en 2008

[4] La forêt de Pout est à cheval sur les départements de Thiès et Tivaoune. Celle de Bandia l'est sur les départements de Thiès et Mbour

Figure 16: Evolution du domaine forestier classé de 2000 à 2010

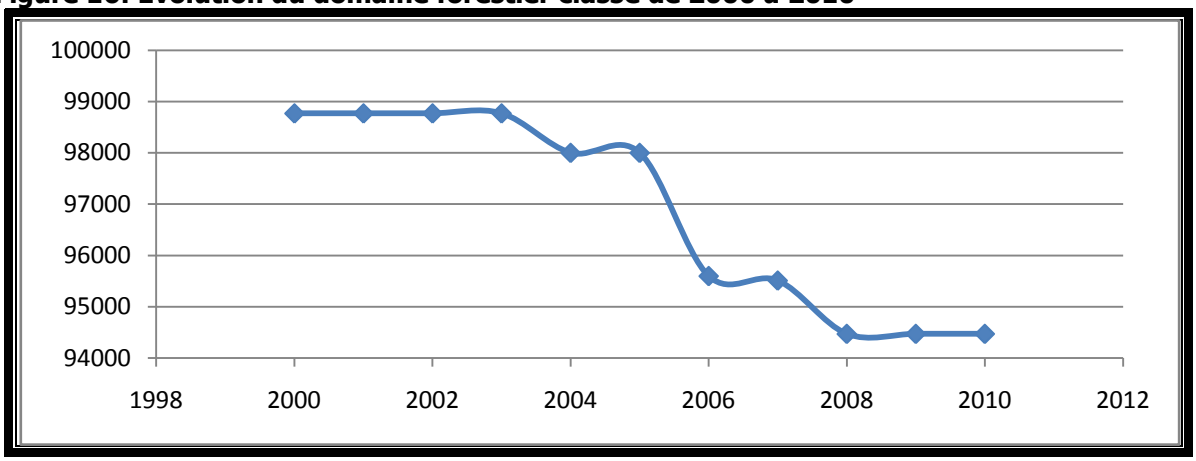

Source : IREF/Thiès

Les principales contraintes relevées dans la gestion de ce domaine peuvent se résumer comme suit :

- la sécheresse (déficit pluviométrique) ;
- l'absence de plan d'aménagement et de gestion pour la plupart des aires protégées ;
- les coupes frauduleuses du fait de la précarité économique qui a transformé, de nombreux villageois, mais également de nouveaux citadins, en exploitants forestiers, coupant le bois pour survivre ;
- les activités extractives de carrières qui, d'une part, laissent sur place de grandes excavations inutilisées et, d'autre part, freinent l'activité de photosynthèse par le dépôt de poussière sur les feuilles ;
- les empiétements constatés au niveau de la limite de certaines forêts classées, notamment celles qui bordent les grandes agglomérations ;
- l'absence de matérialisation des limites de certaines forêts classées ;
- l'Insuffisance des moyens de surveillance du service forestier ;
- etc.

VI.2 REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

La fragilisation des formations forestières, due notamment à la sécheresse, aux coupes clandestines, aux passages répétés des feux de brousse, à l'urbanisation galopante, etc. nécessite un reboisement. La Campagne de Reboisement 2010 s'est bien déroulée dans l'ensemble grâce à une bonne pluviométrie assez bien répartie ainsi qu'à la mobilisation et à l'engagement de tous les partenaires. La stratégie était basée sur une approche participative qui implique l'ensemble des partenaires au reboisement, à savoir :

- les populations ;
- les collectivités locales ;
- les étudiants de l'université Cheikh Anta Diop ;
- les projets intervenant dans la région.
- les établissements scolaires avec l'exécution du programme de la foresterie scolaire ;
- les corps militaires et paramilitaires dans le cadre de l'aménagement paysager des camps et casernes ;
- les villageois et individuels avec la réalisation de plantations diverses (bois villageois, bois communautaires, brises vents, haies vives, plantations d'ombrage, axes routiers, vergers. etc.).

Les plantations artificielles comprennent les plantations massives (bois de villages, bosquets, vergers, plantations périurbaines), les plantations linéaires (brise-vent, haies vives, délimitations, axes routiers), les plantations conservatoires (plantation champêtre et forêt classée) et la réhabilitation de sites miniers.

VI.2.1 Analyse des réalisations

Tableau 23: Suivi des plantations en 2010

Rubrique	Prévisions	Réalisation	%Exécution
Pépinières (nbre)	ND	697	
Production de plants	ND	2 733 807	
Plantations massives (ha)	810,45	391,30	48,28 %
Plantations linéaires (km)	288,90	185,505	64,21

Source : IREF/Thiès

Comparativement à 2009, une baisse de la production de plants en pépinière a été enregistrée : 2 733 807 plants produits pour un total de 697 pépinières ; contre 3 413 583 plants produits pour un total de 994 pépinières en 2009. Pour les prévisions disponibles faites, seul 64,2 % de la longueur des plantations linéaires ont été réalisée contrairement à 2009 ou la longueur réalisée avait dépassé de loin celle prévue.

Figure 17: Proportion des productions de plants selon le type de pépinière 2010

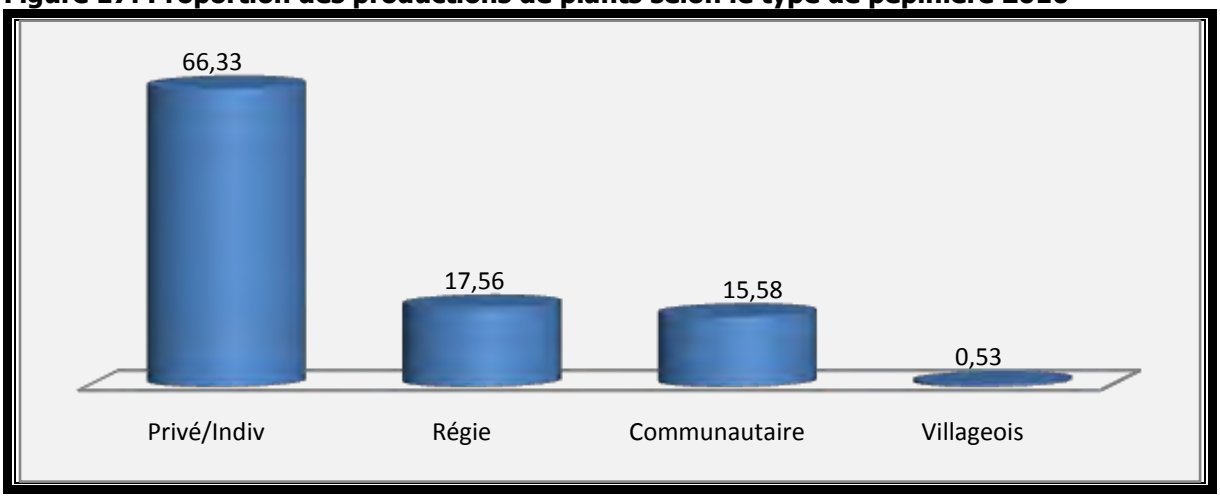

Source : IREF/Thiès

La production en pépinière, assurée essentiellement par les pépinières individuelles, s'est établie à 1 813 437 plants, correspondant à 66,3 % de la production totale, suivie des pépinières en régi avec 480 185 plants soit 17,6 % de la production totale. Avec 1 831 715 plants, la production fruitière qui correspond à 67 % en 2010 (contre 60,5 % en 2009) a été produite à 89,45 % dans les pépinières individuelles. La production des espèces fruitières, qui ne représente que 2,0 % de la production totale, est la plus faible en 2010 contrairement à 2008 où c'était l'espèce ornementale qui était la plus faible. La production des espèces ornementales provient surtout des régies à hauteur de 70,0 %.

Figure 18: Evolution en proportion de la production en pépinière par catégorie d'espèces en 2007, 2008, 2009 et 2010

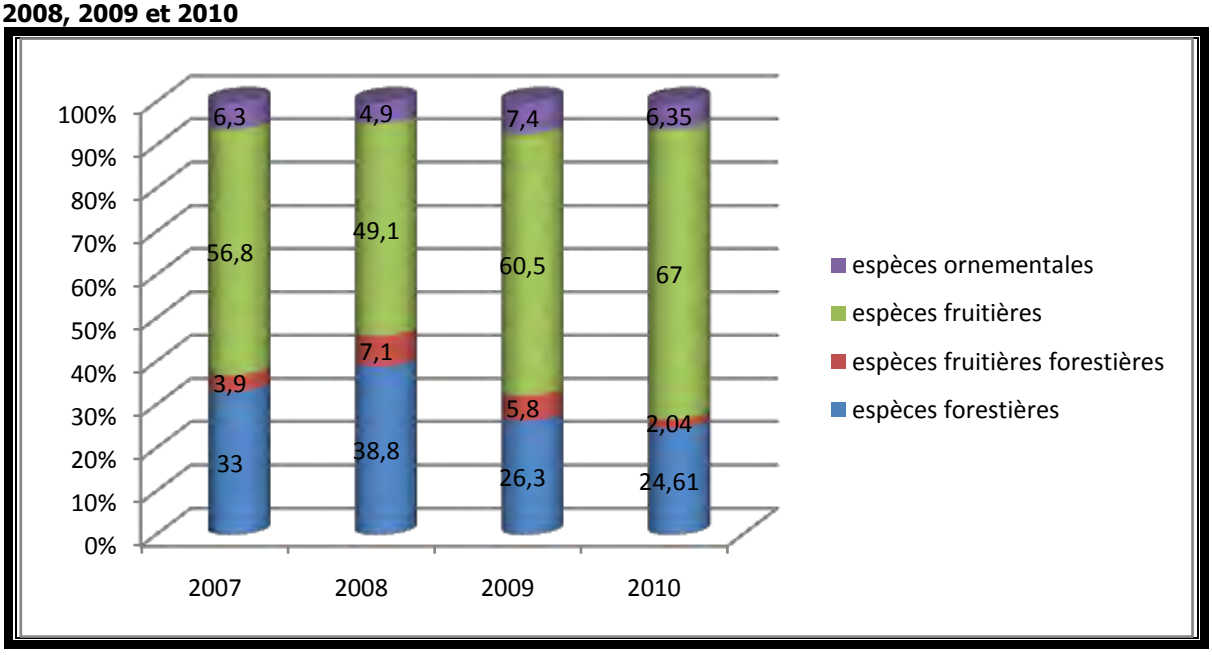

Source : IREF/Thiès

S'agissant de la mise en défense, elle correspond à l'ensemble des mesures consensuelles prises par les populations locales, pour réhabiliter et conserver les ressources Sylvio-pastorales d'une zone donnée de leur terroir, de façon à produire durablement des avantages écologiques, socio-économiques et culturels[4]. Les actions de réhabilitation, qui concernent surtout les Régénérations Naturelles Assistées (RNA), ont porté sur 609,5 ha en 2010 ; contre 431 ha en 2008.

VI.2.2 Difficultés rencontrées

Les principales contraintes relevées sont :

- l'insuffisance de la main d'œuvre et la durée des contrats de travail ;
- le retard dans le recrutement de la main d'œuvre ;
- l'insuffisance des intrants et matériels ;
- la difficulté à satisfaire la demande croissante en plants fruitiers ;
- l'insuffisance de la prise en charge du suivi et de l'entretien des plantations par les populations ;
- les pannes répétées des forages et des pompes éoliennes au niveau des pépinières en régie.

VI.2.3 Solutions envisagées

Pour lever les différentes contraintes soulevées, les mesures suivantes sont préconisées :

- développement d'un partenariat public privé (PPP) afin d'obtenir des moyens supplémentaires (intrants et matériel) dans le cadre de la campagne nationale de reboisement 2010 - 2011 ;
- mise en place à temps des intrants et matériels ;
- recrutement de la main d'œuvre et en nombre suffisant ;
- sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge des activités environnementales qui relèvent de leurs compétences ;
- encouragement des émissions éducatives à travers les médias.

En résumé, la campagne de reboisement a donné des résultats satisfaisants dans son ensemble grâce à une pluviométrie, bien que déficitaire par rapport à 2009 mais bien répartie, et à la mobilisation du service forestier en collaboration avec tous les partenaires au reboisement. Néanmoins, une mise en place à temps et en quantité suffisante des intrants (produits phytosanitaires, etc.) et de la main d'œuvre pépiniériste contribuerait à une amélioration des résultats.

[4] Projet Auto promotion et Gestion des Ressources Naturelles au Sine Saloum (PAGERNA)

VI.3 GESTION DE LA FAUNE

Dans la région de Thiès, la faune est représentée par l'avifaune et la faune à poils. **L'avifaune** concerne principalement les pélicans, les oies de Gambie, les dendrocygnes, la tourterelle de bois, les pigeons, les pintades, les aigrettes, les perroquets, les canards, les francolins, les calaos, etc. **La faune à poils** est composée essentiellement des lièvres, des rats palmistes, des phacochères, des chacals, des civettes, des patas, des singes verts.

Le domaine forestier classé constitue un refuge ; mais seulement à ce niveau la quiétude de la faune est parfois perturbée par le bruit occasionné par les différentes exploitations de carrière. La bande de filao le long du littoral constitue aussi un habitat favorisant la reconstruction de certaines espèces. La Réserve de Bandia, seul lieu de la région où on rencontre une faune variée (Grande et Petite faune), demeure un bel exemple en matière de reconstitution du milieu et de réintroduction de la faune.

VI.3.1 Activités de chasse

Les modalités d'exercice de la chasse au titre de la campagne cynégétique 2008/2009 ont été fixées par arrêté n°010410/MEPNBRLA/DEFCCS du 22 novembre 2007. Les mesures restrictives des campagnes passées ont été reconduites pour une exploitation durable des ressources fauniques.

Il s'agit, entre autres, de la fermeture partielle de la chasse dans les départements de Tivaouane et de Thiès où la chasse autorisée ne concerne que le gibier d'eau, les cailles, le francolin et les columbidés. On peut aussi noter la fermeture totale dans les zones côtières.

Pour l'année 2010, la presque totalité des 83 permis de chasse délivrés (95,2%) a concerné la petite chasse des résidents. Les 5% restants ont concerné le gibier d'eau pour les touristes. Les recettes de chasse enregistrées en 2009 et 2010 sont de l'ordre de 1 380 000 francs CFA ; contre 710 000 francs CFA en 2008, ce qui correspond à une évolution nette de 670 000 francs CFA et une variation relative d'un moins de 100% (94,4%). Un peu moins des neuf dixièmes de ces recettes (85,9%, correspondant à 1 185 000 francs CFA) proviennent de la délivrance de permis de chasse aux résidents. Le reste est partagé entre la délivrance des permis de chasse pour les gibiers d'eau aux touristes (avec 8,7%, correspondant à 120 000 francs CFA) et la taxe phacochère (avec 5,4%, correspondant à 75 000 francs CFA).

CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET MINES

Le tissu industriel thiessois comptait jusqu'en 2007, 18 unités industrielles, qui étaient pour la plupart localisées dans les départements de Thiès et Tivaouane. Cette situation commence à évoluer avec l'émergence dans le département de Mbour de nouvelles unités agro-alimentaires (conserveries, unités de glace, exploitation d'eau minérale, etc.). Ce chapitre traitera de la situation des carrières et des mines, du volume de production des mines et carrières ainsi que des contraintes et perspectives qui se posent au secteur de l'industrie.

VII.1 SITUATION DES CARRIERES ET DES MINES

Le nombre de site d'exploitation des carrières n'a pas connu une évolution en 2010. Il a stagné à 58 sites depuis 2009. La répartition par type de produit offert est aussi pareille qu'en 2009 avec la dominance du Basalte (18 en 2010) suivi du Gré et du Calcaire (12 en 2010) dans les localités de Bandia, Diack, Pout, etc.... . En ce qui concerne les sites d'exploitation de mines, on note une réduction de deux (2) concessions, par rapport en 2009, faisant passer le nombre à 15 en 2010. Dans ce secteur, l'Attapulgite (7) domine toujours suivi par le Phosphate (4) dans les zones de Mboro, de Tobene avec les ICS, de Lam-Lam, d'Alou-Kagne, de Nianning, de Warang avec la SSPT, de Warang avec la compagnie de produit chimique et matériaux (PROCHIMAT).

Tableau 24: Situation des carrières en 2010, 2009, 2008 et 2007

TYPE	NOMBRE (ANNEE X)				LOCALISATION
	2010	2009	2008	2007	
CALCAIRE	12	12	10	8	Bandia
BASALTE	18	18	17	17	Diack
EXP DE GRE	12	12	12	12	Paki
LATERITE	4	4	4	4	Sindia, Gandigal, Lam-Lam, Ngoudiane
ARGILE ET LATERITE	2	2	2	2	Theky
CALCAIRE+BASALTE	7	7	7	7	Pout, Sene-Serere
SABLE	3	3	3	3	Tivaouane, Thienaba-Sessene
TOTAL	58	58	55	53	

Source : Service des mines, Thiès

Tableau 25 : Situation des mines en 2010, 2009, 2008 et 2007

TYPE	NOMBRE (ANNEE X)				LOCALISATION
	2010	2009	2008	2007	
Attapulgite	7	7	7	7	Alou-Kagne, Warang, Sebikotane, Nianning
Phosphate	4	6	4	3	Mboro, Lam-Lam, Tobene
Sable Titanifère	1	1	1	1	Deggo, Mboro, Lampoul
Calcaire	3	3	3	2	Bandia, Kirène, Pout
TOTAL	15	17	15	13	

Source : Service des mines, Thiès

VII.2 VOLUME DE PRODUCTION DES CARRIERES ET DES MINES

Le volume de production des carrières et des mines ne cesse de croitre. En effet, ce volume est passé de 1 123 090 m^3 en 2009 à 1 1168 800 m^3 en 2010, soit une augmentation de 45 710 m^3 en valeur absolue qui correspond à une hausse relative de 4%. La hausse de production de 2010 représente le sixième de la hausse de 2009. Ceci peut s'expliquer par la réduction des deux concessions d'exploitation de mines à ciel ouvert d'une part et d'autre part par la diminution de la production du basalte et du calcaire qui, malgré leur effet significatif dans ce secteur (86,8% de la production), était d'ordre de 93,5% en 2009. Cependant, la production de sable et de latérite couvre 10% du volume total produit avec respectivement 3,2% et 6,9% soit le double de celle de l'année 2009 correspondant à une hausse absolue de 14.000 m^3 et 51.000 m^3 en 2010.

Tableau 26 : Volume de production des mines et carrières

TYPE	volume (en m3) en (année X)			
	2010	2009	2008	2007
Attapulgite	36 900	21 140	ND	33 282
Sable	31 900	17 900	40 800	300 556
Calcaire	520 000	546 450	412 000	800
Gré	ND	ND	ND	140 490
Latérite	85 000	33 750	30 500	267 753
Basalte	495 000	503 850	419 400	ND
Argile	ND	ND	ND	ND
Phosphate	ND	ND	ND	ND
Sable titanifère (zircon)	*[5]	ND	-	-
Total	1 168 800	1 123 090	902 700	742 881

Source : service des mines, Thiès

[5] Production en 2012

CHAPITRE VIII : TRANSPORT

Bénéficiant d'une position géographique assez favorisée et située au carrefour de nombreux axes, la région de Thiès occupe une position stratégique dans le domaine du transport. Les réseaux de communication de la région de Thiès sont constitués de routes et mais également du chemin de fer qui la traverse en plusieurs directions.

VIII.1 TRANSPORT ROUTIER

VIII.1.1 Infrastructures routières

Le réseau routier, long de plus de 1394,85 km, est composé comme suit :

- 197 Km de routes nationales entièrement bitumées ;
- 80,8 Km de routes régionales entièrement bitumée ;
- 653 Km de routes départementales avec 340 Km en terre ;
- 17,05 Km de voiries urbaines entièrement bitumée ;
- 50,5 Km de voiries non classées entièrement bitumée ;
- 299,5km non classées avec 297 km en terre ;
- 14 km de contournement sud de Thiès en terre ;
- 83 km de pistes répertoriées en terre.

La région dispose d'un réseau routier assez important composé de routes nationales (RN n° 1, 2, 3), de routes régionales (RR), départementales (RD), de voiries urbaines, de pistes répertoriées, les voiries non classes et les routes non classées.

Une construction neuve a été faite sur la voie de contournement Ouest à Tivaouane et s'étend sur 14 km. Ensuite, viennent les voiries de Thienaba (1 km et 500 m), de Keur Mame El Hadj (1 km et 200 m), de Sampathé (900 m), de Chérif Aïdara (950 m), de Pire (2 km), de Ndiassane (2 km et 500 m) et de la base militaire (1 km et 800 m) qui s'étendent globalement sur 10 km et 850 m.

Tableau 27: Répartition des infrastructures routières (en Km) de la région selon la catégorie

Catégorie de routes	Bitumée	Non bitumée	Ensemble
Nationales	197		197
Régionales	80,8		80,8
Départementales	313	340	653
Voiries urbaines	17,05		17,05
Voiries non classées	50,5		50,5
Non classes	2,5	297	299,5
Contournement Sud de THIES		14	14
Pistes répertoriées		83	83
Ensemble	**660,85**	**734**	**1394,85**

Source: Agence Autonome des Travaux Routiers_ Thiès

Le réseau routier est enjambé par deux (2) ponts dans le département de Mbour, de Jaol à Fadiouth avec 510m, de Fadouith au cimetière avec 210m.

Tableau 28: Répartition de l'état du routier de la région de Thiès.

Etat des routes en km	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Route bitume en km	184	286,2	184,65	654,85
Route en terre	88,08	455,8	190,12	734
Total km	272,08	742	374,77	1389,85

Source: Agence Autonome des Travaux Routiers_ Thiès

La situation actuelle de l'état du réseau routier de la région de Thiès est donnée par le tableau ci-dessus. Ce tableau montre que plus de moitié (54,4%) du réseau routier de la région de Thiès est dans un état moyen, 30% dans un mauvais état et seulement 19,6% dans un bon état.

Figure 19: Etat du réseau de la région de Thiès

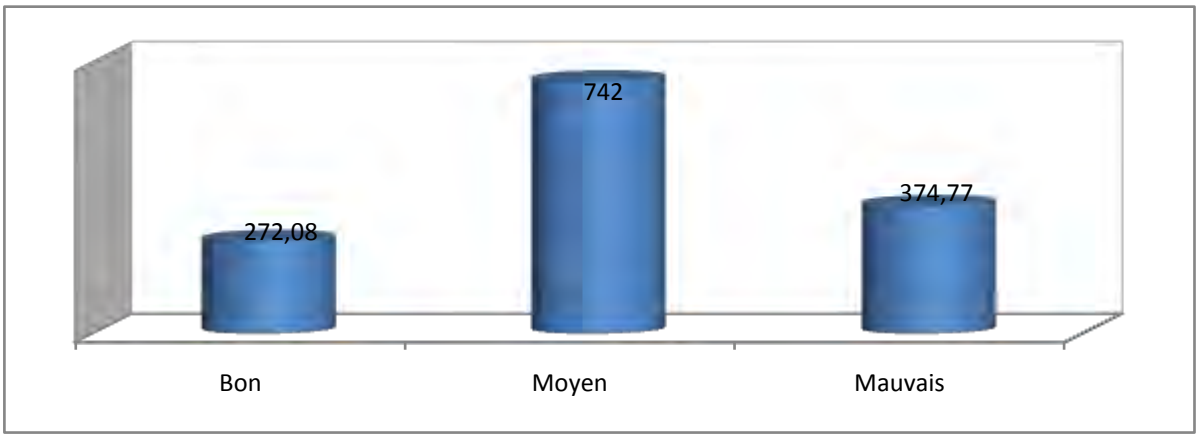

Source : ATR, Thiès

VIII.1.2 PERSPECTIVES

Pour la région, il est prévu les tronçons de route ci-après dont certains sont en cours de réalisations:

TROCONS 2010 & 2011	LINEAIRE (en Km)
TR 02 : RN 3, sections Séwékhaye-Khombol	**5**
TR 06: D 705, Thiadiaye-Fissel	**16**
TR 07: D711, Mbour-Joal Fadiouth, Reconstruction de chaussées	**2**
TR 08: D 701 (Sindia-Popenguine) + Sanctuaire Marial de Popenguine+ piste Kholpa-Dagua-Ndayane	**14**
TR 09 : D705, Ngazobil-Nguénième	**16**
TR 10: D 703, Bretelle de Fass Boye	**7**

TR 11 : Voirie classée de THIES	**1.7**
TROCONS 2012	**LINEAIRE (en Km)**
TR 01 : RN 3 Section place de France (Thiès)-Thiènaba-Kaba-	**15**
TR 06: RN2, Place de France (Thiès)-Sortie Tivaouane (Aïnou Mady)	**24**
TR 07: D703, Mékhé-Pékesse	
TR 08: Sanctuaire Marial de Popenguine+piste Kholpa-Dagua Ndayane	**14**
TR 09 : D 701, Sindia-Popenguine	**11**
TR 10: Voirie de Ndiassane	**5**
TR 11 : Voirie classée de Pire et de Thianaba	**5**
TROCONS 2013	**LINEAIRE (en Km)**
TR 01 : RN 2, Tivaouane - Limite Région de Louga	**26**
TR 02 : Voirie classée Thiès	**22.5**
TR 03 : D 701 (Sindia-Popenguine) +Sanctuaire Marial de Popenguine+ piste Kholpa-Dagua-Ndayane	**14 .5**
TR 04 : RN2, limite Dakar-Thiès	**15**
TR 05 : RN01,Mbad-Diass-Mbour-Sandiarra-Thiadiaye-(limite Fatick)	**68**
TR 06: D 702 b, Mboro-Mboro la mer	**4**
TR 07: D 711, Mbour-Joal Fadiouth, Reconstruction de chaussée	**10**
TR 08: Thiès-Fandenène-Cf RN3 (Keur Mor Ndiaye)	**15**
TR 11 : Traversée de Pout + Voirie Pout + Bretelle Pointe Sarréne+ Guéréo+ Voirie Pire+ VoirieThiènaba+ Ndiassane	**20**

VIII.2 TRANSPORT FERROVIAIRE

La région de Thiès est le point de rencontre de toutes les lignes de voies ferrées nationales et internationales. Elle est aussi appelée la « Capitale du Rail » car tout le réseau ferroviaire national s'organise à partir de cette région et aussi au regard du siège de l'Ex Société Nationale des Chemins de Fer du Sénégal (EX-SNCS), rebaptisée Transrail SA, qu'elle abrite.

En 2010, la longueur régionale s'élève à 128 km répartis en plusieurs tronçons :

- Thiès _ limite région de Dakar (23 km)
- Thiès _ limite de Diourbel (32 km)
- Thiès _ limite région de Louga (52 km)
- Tivaouane _ Taïba _ICS (21km)

La région dispose d'une gare ouverte au trafic international (la gare de Thiès) et de quatre (4) gares secondaires opérationnelles (Khombole, Lam-Lam, Pout et Tivaouane).

Depuis la privatisation de la SNCS en 2003, qui est devenu le Transrail, le trafic voyageur (à l'exception de l'axe Thiès – Dakar pour le trafic voyageur national et l'axe Bamako – Dakar pour le compte du trafic voyageur international) a été supprimé au détriment du trafic de marchandises, ce qui fait que les résultats traités concerneront principalement ce trafic de marchandises.

Le trafic de marchandises du transport ferroviaire a permis d'atteindre 439 930 tonnes sur les 553 830 tonnes de prévisions, ce qui correspond à 79% de réalisation en 2010 contre 72,83% en 2009. Les prévisions des tonnages sur le transport de ciment et matériaux de construction ont été entièrement réalisées, avec un taux de réalisation de 137%. Vient ensuite le transport d'hydrocarbure vers le Mali représentant près de (98% de réalisations). Comme pour l'année 2009, le taux de réalisation le plus faible a été obtenu avec le transport de Sel (12% en 2010, contre 37,5% en 2009).

Comme en 2008 et 2009, le tonnage des conteneurs transportés en 2010 représente un peu plus du tiers (30,4%) du total qui se situe à 439 930 tonnes. Viennent ensuite le transport d'attapulgite et celui de ciment et matériaux de construction avec respectivement 23,1% et 14,7%. Le tonnage d'autres hydrocarbures transportés a été le plus faible, avec juste 280 tonnes, correspondant à 0,08% de l'ensemble. Le transport de soufre n'a pas été effectué.

Tableau 29: Résultats du trafic marchandises (en tonnages) en 2010

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice 2009	Par rapport à l'exercice 2009
TONNE (000 t)					
Hydrocarbures Mali	10	9,16	98%	4,85	**89%**
Autres hydrocarbures	0,36	0,28	78%	0,04	**564%**
Conteneurs	171,56	133,88	78%	144,41	**-7%**
Engrais et pesticides	71,00	49,32	69%	51,64	**-4%**
Céréales	33,96	29,20	86%	19,94	**46%**
Sel	2,40	0,29	12%	0,90	**-68%**
Sucre et autres produits alimentaires	20,50	18,69	91%	25,37	**-26%**
Ciment et matériaux de construction	47,22	64,71	137%	54,98	**18%**
Coton	3,70	3,24	88%	4,74	**-32%**
Attapulgite	128,50	101,71	79%	55,28	**84%**
Soufre	0,00	0,00		0,00	
Autres	64,64	29,46	48%	28,60	**3%**
Total	**553,83**	**439,93**	**79%**	**390,75**	**13,%**
(Nombre de wagons chargés en montée)	**0**	**9 534**		**8 884**	
(Nombre de wagons chargés en descente)	**0**	**1 718**		**1 850**	
Chargement moyen par wagon	**0**	**39**		**36**	

Source : Transrail SA

Entre 2009 et 2010, les réalisations sur le tonnage des onze (11) composantes des produits transportés, cinq (5) d'entre eux ont enregistré une baisse (il s'agit du sel (-68%), des conteneurs (-6%), des engrais et pesticides (-4%), des sucres et autres produits alimentaires (-26%) et du coton (-32%)). Les six (6) autres produits restants ont enregistré une hausse en 2010, par rapport aux réalisations enregistrées en 2009.

Figure 20: Répartition en % des tonnages de produits transportés en 2010

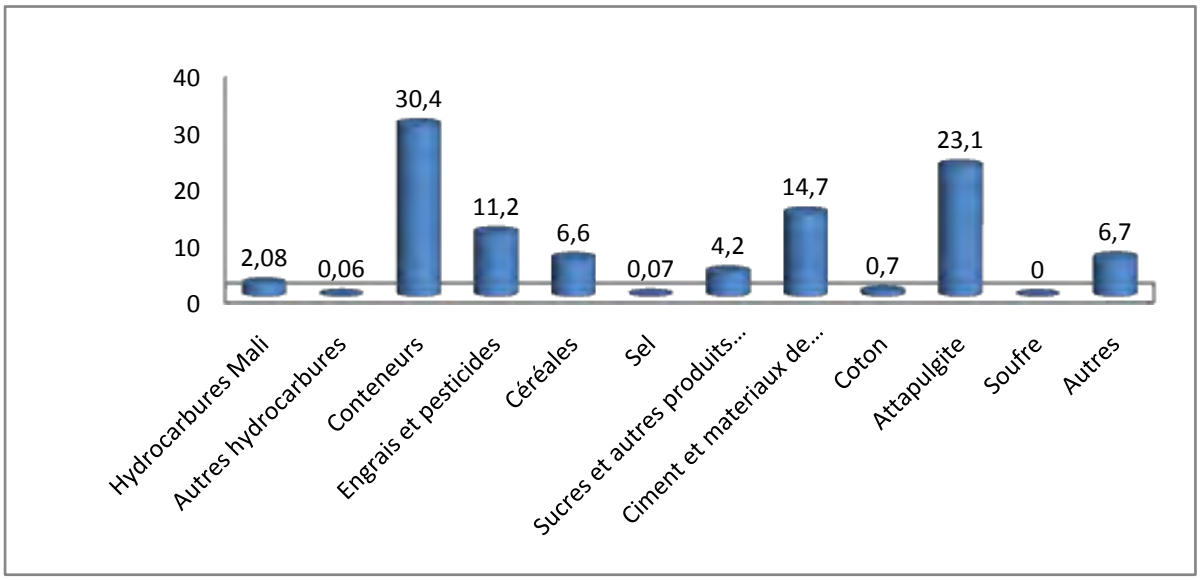

Source : Transrail, Thiès

S'agissant des recettes mobilisées avec le transport de marchandises en 2010, 14 351 170 000 francs CFA ont été réalisés sur 14 164 860 000 les francs CFA de prévision, soit un taux de réalisation de 94% ; contre 80,38% en 2009. Comme pour les tonnages en ciment et matériaux de construction, les recettes obtenues par rapport au transport de ces produits indiquent des réalisations complètes (les taux de réalisation ont dépassé 100%, voir tableau). Les recettes faites sur le transport de céréales (104%), les conteneurs (112%), les autres hydrocarbures (131%), le ciment et matériaux de constructions (139%) ont aussi dépassé la barre des 100% de réalisation. Le transport de sel a eu la plus faible réalisation avec juste 6% de réalisation

Tableau 30: Résultats du trafic marchandises (en recettes) en 2010

Désignation	Cumul				Variations en %
	Prévision	Réalisation	Taux	Même période exercice 2009	Par rapport à l'exercice 2009
RECETTES (000 000 F CFA) (*)					
Hydrocarbures Mali	356,56	319,08	81%	166,41	**92%**
Autres hydrocarbures	0,78	1,02	131%	0,36	**187%**
Conteneurs	6 418,62	7 766,08	112%	7 968,79	**-3%**
Engrais et pesticides	2 226,80	1 639,49	61%	1 739,11	**-6%**
Céréales	864,19	898,02	104%	622,22	**44**
Sel	63,45	3,54	6%	18,10	**-80**
Sucre et autres produits alimentaires	638,69	633,24	98%	851,33	**-26%**
Ciment et matériaux de construction	1 161,09	1 741,24	139%	1 475,65	**18%**
Coton	117,70	113,44	96%	118,76	**-4%**
Attapulgite	232,42	203,08	80%	91,45	**122%**
Soufre	0,00	0,00		-	
Autres	2 084,57	1 032,95	47%	838,38	**23%**
Total	**14 164,86**	**14 351,17**	**94%**	**13 890,72**	**3%**

Source : Transrail SA

En 2009, plus de la moitié (54,1%) des recettes proviennent du transport de conteneurs, avec 7 766 080 000 francs CFA, suivi du transport de ciment et matériaux de construction et des engrais et pesticides, avec respectivement 11,4% et 12,1% de la totalité des recettes. Les recettes provenant du transport de sel et autres hydrocarbures sont presque insignifiants avec à peine 0,02% et 0,007% de l'ensemble.

L'évolution positive des recettes de 2010, par rapport à celles de 2009 (3%), est portée par trois (3) produits : les autres hydrocarbures ont vu leur recette passée de 36 million en 2009 à 102 million en 2010, soit une hausse de 187%. En 2ème position vient l'attapulgite, pour qui les recettes sont passées de 91 millions en 2009 à 203 millions en 2010, soit une hausse de 122%. Le dernier produit dont les recettes ont augmenté entre 2009 et 2010 sont, les hydrocarbures transportés vers le Mali, les recettes ont varié de 92%. Néanmoins, pour certains produits tels que : conteneurs, engrais pesticides, sel, sucres et autres produits alimentaires, coton, la variation des recettes entre 2009 et 2010 a évolué en sens inverse, enregistrant ainsi des baisses.

Figure 21: Répartition en % des recettes de produits transportés en 2010

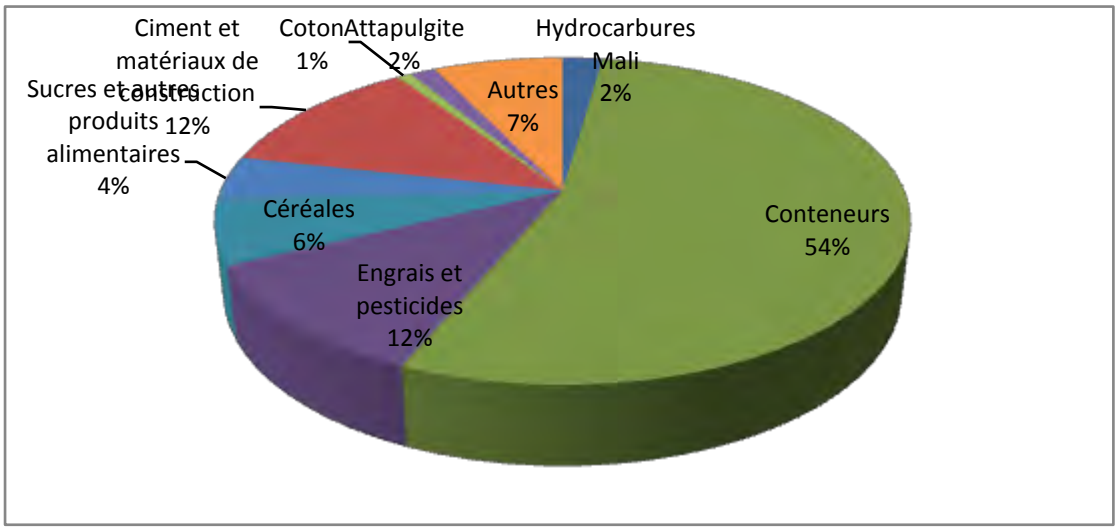

Source : Transrail SA

VIII.2.1 Contraintes

Malgré les tendances favorables constatées dans l'évolution de certains indicateurs (hausse de 13% des tonnages et hausse aussi de 3% des recettes du transport marchandises entre 2009 et 2010), le transport ferroviaire reste confronté à :

- ✓ la vétusté du réseau et du matériel roulant qui peuvent favoriser des déraillements ;
- ✓ la compétitivité limitée du transport ferroviaire par rapport au transport routier ;
- ✓ la faible capacité à répondre aux exigences du transport moderne (rapidité, confort, sécurité, régularité).

VIII.2.2 Perspectives

Des perspectives existent cependant et se résument comme suit :

- ✓ la redynamisation des activités du fait de l'arrivée de transrail ;
- ✓ le renouvellement de l'équipement roulant ;
- ✓ la modernisation du réseau ferroviaire ;
- ✓ la reprise du trafic voyageur sur l'ensemble des principaux axes avec les différents projets du chef de l'État.

CHAPITRE IX : COMMERCE

Le secteur du commerce polarise une population importante et diversifiée. Il dispose de beaucoup de marchés qui s'identifient par leurs statuts. Faute d'informations relatives à ce secteur, les analyses vont se limiter à la répartition des marchés et du personnel.

IX.1 INFRASTRUCTURES

La région de Thiès dispose de 39 marchés dont 14 dans le département de Mbour, 11 à Thiès et 14 à Tivaouane. La région bénéficie aussi d'une proximité par rapport à celle de Dakar. On dénombre aussi quelques magasins à grande surface (supermarchés et magasins de référence).

Tableau 31: Répartition des marchés selon le département et le type en 2010

Département	Marché permanent	Marchéhebdomadaire	Total
Mbour	09	05	14
Thiès	08	03	11
Tivaouane	10	04	14
Région	**27**	**12**	**39**

Source : Service régional du commerce Thiès

IX.2 PERSONNEL

La population commerçante de la région de Thiès se compose principalement de 100 demi-grossistes répartis dans les départements de Mbour (58), Thiès (35) et Tivaouane (7), 3452 détaillants, 128 Boulangeries, 25 Epiceries et 91 pharmacies. Notons qu'il y a dans la région une présence importante de commerçants ambulants.

Tableau 32: Evolution de la population commerçante selon le département en 2009

Département	Mbour	Thiès	Tivaouane	Total 10
Gros	NC	NC	NC	
Demi gros	58	35	7	100
Détail (divers)	1500	1300	652	3452
Quincailleries	NC	NC	NC	
Epiceries	17	7	1	25
Boulangeries	60	55	13	128
Pharmacies	40	39	12	91
Stations services	NC	NC	NC	NC
Hôtel/Campement	35	11	0	46

Source : Service régional du commerce Thiès

IX.3 ACTIVITES

Les instruments de mesure vérifiés en 2010 sont, pour l'essentiel, composés des balances, des distributeurs de carburant et des mesures en bois. Ces instruments font très fréquemment l'objet de vérification dans le but de veiller à leur fiabilité

pour une régularité des transactions commerciales. En 2010, les opérations de contrôle de routine sur le terrain ont donné les résultats suivants : 73,3 % des instruments de mesure vérifiés sont conformes.

Figure 22 : Répartition des instruments de mesures en 2010

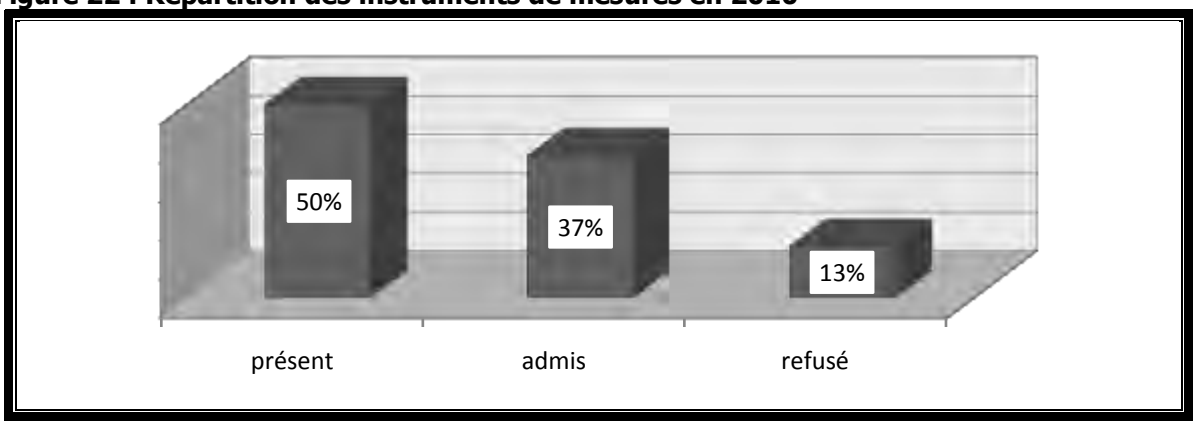

Source : Service régional du commerce Thiès

D'autres aspects non moins importants du commerce de la région sont relatifs aux activités des unités d'iodation du sel. Les unités d'iodation, au nombre de quatre, sont localisées dans les trois départements. La production totale de ses fabriques de sel iodé s'élève à environ 1 330 tonnes.

Le choix du sel comme vecteur privilégié de l'iode s'explique par son importance dans l'alimentation des populations. En 2010, 70% des tests de contrôle de sel iodé ont un résultat positif. Malgré les efforts consentis pour l'iodation du sel dans tous les départements, les objectifs ne sont pas encore atteints.

Tableau 33: Répartition des tests de Contrôle de Sel iodé selon le département en 2009

Département	Nombre de test	Résultat Positif	Résultat Négatif
Mbour	750	500	250
Thiès	800	650	150
Tivaouane	350	180	170
Région 2010	**1900**	**1330**	**570**

Source : Service régional du commerce Thiès

Figure 23: Evolution des tests de contrôle de sel iodé effectuées en 2010

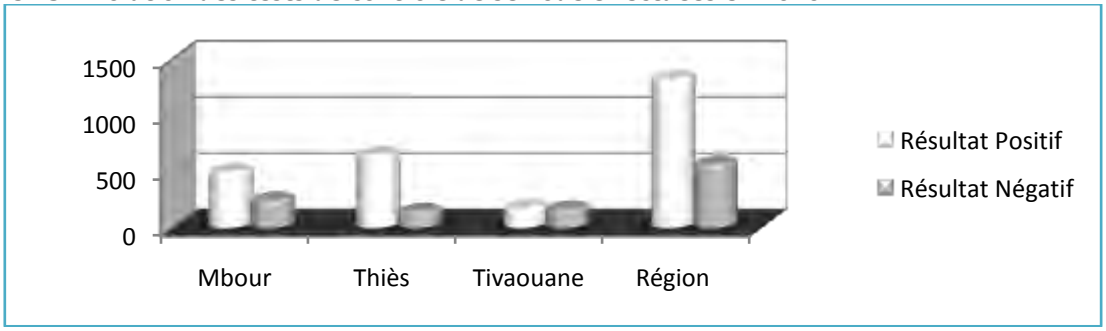

Source : Service régional du commerce Thiès

CHAPITRE X : EDUCATION

Le secteur éducatif prend en compte le préscolaire, l'élémentaire, l'éducation spéciale, l'enseignement moyen, le cycle secondaire et l'enseignement supérieur. Dans ce chapitre, seront traitées, pour chaque secteur éducatif, l'offre d'éducation et la demande potentielle.

X.1 PETITE ENFANCE

En 2010, les structures de prise en charge de la petite enfance sont au nombre de 308 contre 299 en 2009, soit un accroissement de 1,0%. Cet accroissement est surtout dû à une augmentation du nombre d'écoles maternelles qui est passé de 32 en 2009 à 46 en 2010. On note une diminution relativement importante des cases communautaires qui passent de 153 à 142. La plupart des structures se localise à Mbour (187 correspondants à 60,7% contre 31,5% pour le département de Thiès et 7,8% pour Tivaouane). Cette situation s'expliquerait par l'Initiative de Mbour qui a permis l'implantation d'un bon nombre de cases communautaires d'éveil (125 à Mbour et 17 à Thiès). Néanmoins, le département de Thiès compte plus de la moitié des garderies avec 37, correspondant à 50, 7% de l'ensemble.

Tableau 34: Répartition des structures selon le statut et le département en 2008/2009 et 2009/2010

Départe Ment	Case Communautaire		Case des Tout Petits		Ecole Maternelle		Garderie		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Mbour	138	125	22	21	13	13	23	28	1 96	187
Thiès	15	17	14	17	12	26	39	37	80	97
Tivaouane			8	9	7	7	8	8	23	24
Région	**153**	**142**	**44**	**47**	**32**	**46**	**70**	**73**	**299**	**308**

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Entre 2009 et 2010, on note une prédominance des écoles communautaires, soit une proportion de 69,5 %, suivies des écoles privées laïques avec 24,4%. S'agissant des écoles publiques, une baisse de 8 points a été enregistrée, leur nombre étant passé de 13,2% en 2009 à 5,9% en 2010.

Figure 24: Répartition des structures selon le type

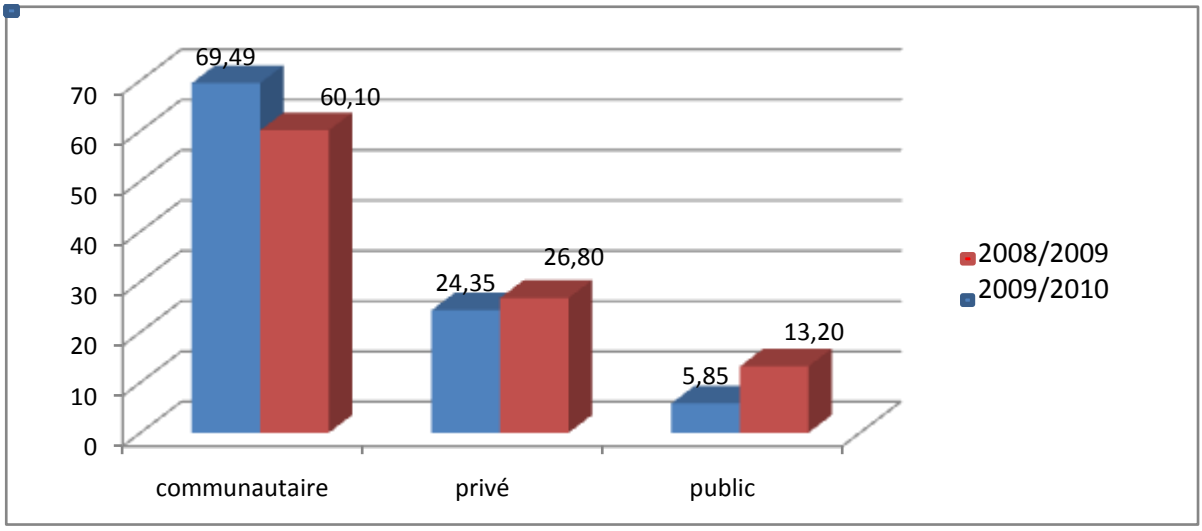

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Au total, la petite enfance à Thiès compte 958 sections en 2010 (21 437 élèves) contre 912 sections en 2009 (20 481 élèves). Ces différentes sections sont composées de :

- la petite section, avec 324 classes en 2010 contre 308 en 2009 ;
- la moyenne section, avec 314 classes en 2010 contre 296 en 2009 ;
- la grande section, 315 classes en 2010 contre 302 pour 2009 ;
- la classe transitoire, localisée à Mbour avec juste 5 classes.

En 2010, un peu plus de la moitié de l'effectif des élèves (52,8%) est constitué de filles. Par contre, cette proportion était de 53,5% en 2009. La scolarisation des filles, dans le préscolaire, est assez satisfaisante, surtout dans le département de Tivaouane où l'effectif des filles dans la petite enfance représente 55, 3% de l'effectif global.

Tableau 35: Répartition des groupes pédagogiques par section selon le département en 2008/2009 et 2009/2010

Départe	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
ment	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Mbour	194	195	189	197	199	198		5	582	595
Thiès	89	100	83	92	81	93	5		258	285
Tivaouane	25	29	24	25	22	24	1		72	78
Région 09/10	308	324	296	314	302	315	6	5	912	958
Région 07/08	*331*		*306*		*395*		*2*		*1035*	

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau 36: Répartition des effectifs par section selon le département en 2009/2010

Département	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	3984	2145	4086	2169	4333	2305	26	12	12429	6631
Thiès	2643	1373	2440	1166	2230	1216			7313	3755
Tivaouane	643	350	542	301	510	286			1695	937
Région 09/10	7270	3868	7068	3636	7073	3807		12	21437	11323
Région 08/09	6804	3543	6485	3544	7155	3917	37	22	20481	11028

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Le ratio élèves / section est de 22,8 en 2010 contre 22,5 en 2009, restant inférieur à la norme[6] de 30. Le département de Thiès présente le ratio le plus élevé avec 24,8 globalement et 26,4 pour la petite section.

Tableau 37 : Ratio élèves / Groupe Pédagogique en 2007/2008 et 2008/2009

Département	Petite Section		Moyenne Section		Grande Section		Classe transitoire		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Mbour	20,7	20,4	21,1	20,7	24,0	21,9		5,2	22,0	20,8
Thiès	23,7	26,4	23,2	26,5	22,9	24	5,0		22,9	25,6
Tivaouane	27,0	22,0	23,9	21,7	23,9	11,9	12,0		24,9	21,7
Région	22,1	24,4	21,9	22,5	23,7	22,4	6,0	5,2	22,5	22,4
Région 07/08	20,0		20,3		16,8		9,0		18,8	

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif des enseignants dans le préscolaire est de l'ordre de 880 en 2010 contre 814 en 2009, soit un accroissement de 8,1%. De 19,9% en 2009, la proportion d'enseignants qui relèvent de l'Etat (du public) est passée en 2010 à 11,8%, correspondant en termes d'effectifs à 104.

Tableau 38: Répartition des enseignants selon l'employeur et le département en 2008/2009 et 2009/2010

Département	Nombre Enseignants							
	Communautaire		Privé		Public		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Mbour	313	312	89	108	51	36	453	456
Thiès	62	144	126	143	92	59	280	346
Tivaouane	16	25	46	44	19	9	81	78
Région	**391**	**481**	**261**	**295**	**162**	**104**	**814**	**880**

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Dans le préscolaire, un peu plus de quatre enseignants sur cinq (80,8%) sont des femmes. Cette situation est similaire dans tous les trois départements et surtout à Thiès où le maximum est atteint avec une proportion de 82,3% de femmes enseignantes.

Figure 25: proportion des enseignants du préscolaire par département selon le sexe 2009/2010

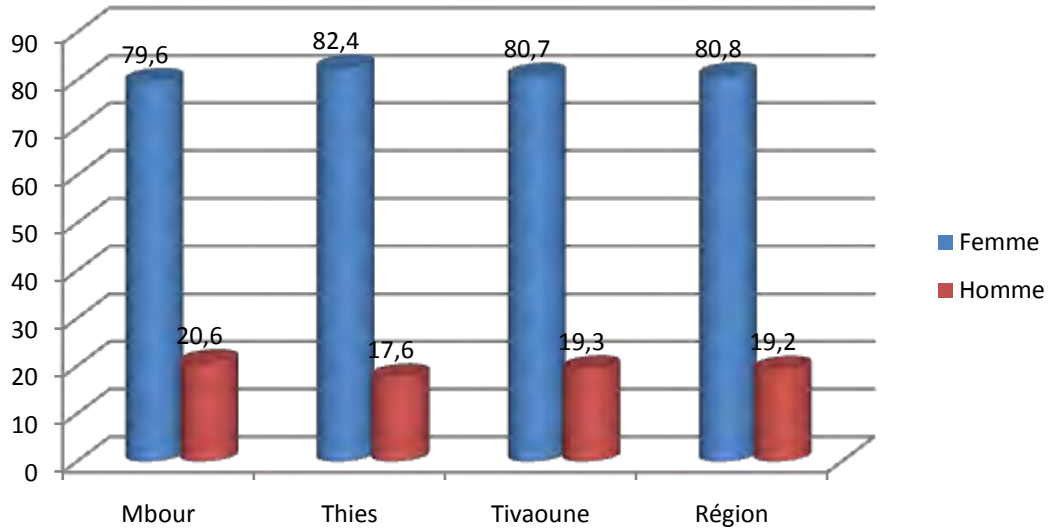

Source : Inspection d'Académie de Thiès

X.2 ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

La caractéristique la plus remarquable de l'enseignement élémentaire, aussi bien au niveau régional que départemental, est le dynamisme de son réseau scolaire. Il compte, en 2010, 856 établissements contre 812 et 788, respectivement, en 2009 et 2008. Le taux d'accroissement moyen annuel sur la période 2006-2009 est de 6,4%.

La plupart des établissements d'enseignement relève du public avec une proportion de 92,2% en 2010.

Tableau 39: Répartition des écoles selon le cycle et le département

Département	Privé	Public	Total 2010	Total 2009	Total 2008	Total 2007
Mbour	21	271	292	273	*264*	*251*
Thiès	36	2511	278	271	*265*	*248*
Tivaouane	10	267	277	268	*259*	*246*
Région	67	789	856	812	*788*	*745*

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'enseignement élémentaire compte 246 568 élèves en 2010 contre 237 043 en 2009, soit une baisse de 4,0%. La répartition des effectifs selon les trois départements indique que Tivaouane concentre l'effectif le plus faible des élèves inscrits à l'élémentaire avec 20,3%, alors que Mbour et Thiès, qui abritent presque le même nombre d'écoles, présentent chacun quasiment le double de l'effectif de Tivaouane avec respectivement, 99 198 et 96 960 élèves (figure ci-après). Cette situation s'explique par la présence, dans le département de Tivaouane, de foyers religieux qui y implantent des écoles arabes.

Figure 26: Evolution des effectifs de l enseignement élémentaire selon la région et le département de 2009 et 2010

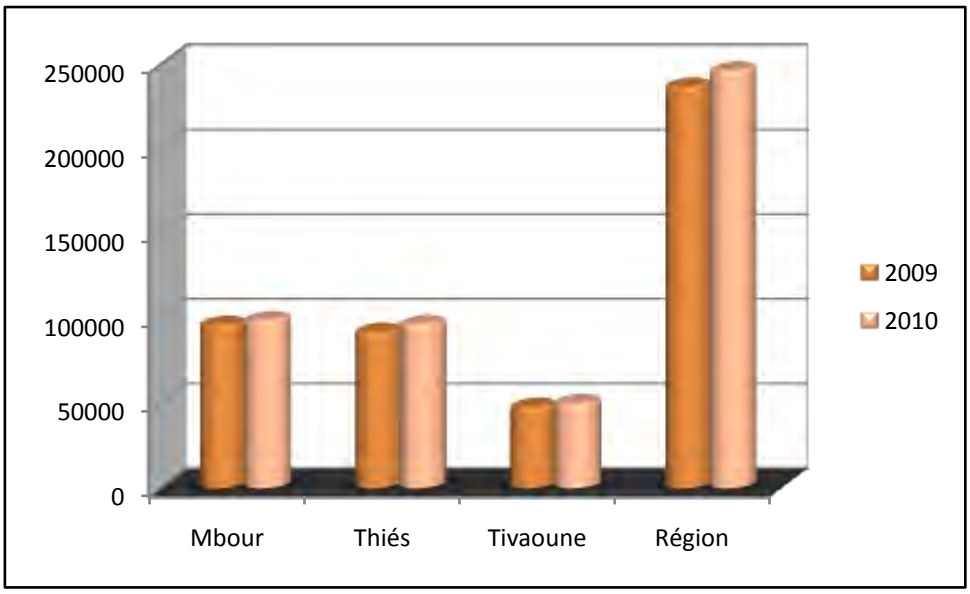

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Un peu plus de la moitié de cet effectif total est constitué de filles (51%) avec 124 573 élèves. Cette tendance est similaire dans tous les trois départements, surtout à Thiès où on enregistre 51,3% de filles parmi l'effectif total des élèves. La proportion des redoublants suit une tendance à la baisse depuis 2007, passant de 11,7% en 2007 à 5,8% en 2010. Le département de Mbour compte le plus grand nombre de redoublants en 2010 (près de 46,5% de l'effectif total) avec 14 335 élèves concernés. Ceci est dû au fait que les enfants de ce département sont plus intéressés par les activités lucratives (tourisme, pêche, etc.) présentes dans cette zone.

La région de Thiès compte 5 816 classes dans l'enseignement primaire, réparties en 6 catégories. On note une prédominance de la première catégorie (CI) avec 1135 classes soit une proportion de 19,5% et on enregistre la portion la plus faible dans la dernière catégorie (CM2) avec 818 classes, soit 14,05% de l'effectif total.

L'effectif des élèves est réparti comme suit : le cycle cours d'initiation (CI) regroupe l'effectif le plus élevé avec 53 139 élèves, correspondant à 21,5%, en 2010, contre 50 767 élèves en 2008, correspondant à 21,4%. Le dernier cycle de formation, à savoir « le cours moyen deuxième année », a l'effectif le plus faible avec 30 201, correspondant à 12,25% en 2010, contre 31 397 élèves en 2009, correspondant à 13,2%.

Tableau 40: Répartition des effectifs par niveau et par département pour 2010

Classes		Département			Région
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
CI	Total	21 208	20 480	11 453	53 139
	Filles	10 633	10 326	5 781	26 740
CP	Total	19 546	17 277	9 904	46 527
	Filles	9 550	8 609	4 988	23 147
CE1	Total	17 325	16 658	8 726	42 709
	Filles	8 676	8 403	4 238	21 317
CE2	Total	15 204	15 177	7 157	37 538
	Filles	7 709	7 679	3 553	18 943
CM1	Total	14 471	14 786	7 197	36 454
	Filles	7 347	7 669	3 529	18 545
CM2	Total	11 644	12 582	5 974	30 201
	Filles	6 251	6 612	3 212	15 883
Total	Total	99 198	96 960	50 410	246 568
	Filles	50 166	49 298	25 109	124 573

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Parmi les 246 568 élèves que compte la région en 2010, 14 335 sont des redoublants, soit 5,8%, contre 9,1% en 2009. Ce chiffre varie selon le département. Les départements de Tivaouane et de Thiès présentent respectivement des taux de 1,2% et 1,9%, tandis que Mbour enregistre le plus grand nombre de redoublants avec 6 524, correspondant à 2,6% de l'effectif des inscrits. Au fur et à mesure que le niveau de formation augmente, on enregistre beaucoup plus de redoublants. Ainsi les proportions de redoublants les plus élevées ont été obtenues dans la classe de CM2 avec 31,3% au niveau régional en 2010, contre 19,6% en 2009. Le même schéma se dessine pour le département de Mbour qui enregistre la proportion la plus élevée de redoublants au CM2 avec 44,7%. Thiès vient en deuxième position avec 39,7% (contre 19,6% en 2009) de redoublants au CM2. Le département de Tivaouane présente le plus faible pourcentage de redoublants au CM2 avec 15,5% (contre 13,9% en 2009).

Tableau 41: Répartition des redoublants par niveau et par département pour 2010

Classes		Département			Région
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
CI	Total	330	56	255	641
	Filles	162	28	125	315
CP	Total	1 979	1 412	640	4 031
	Filles	953	658	268	1879
CE1	Total	285	80	340	705
	Filles	131	45	181	357
CE2	Total	1 547	1 397	611	3 555
	Filles	764	681	284	1 729
CM1	Total	370	58	477	905
	Filles	177	32	234	443
CM2	Total	2013	1 786	699	4 498
	Filles	1 090	991	373	2 454
Total	Total	6 524	4 789	3 022	14 335
	Filles	3 277	2 435	1 465	7 177

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'examen de l'évolution des nouveaux inscrits au cours de la période 2008/2009 à 2009/2010 montre un accroissement avec un taux annuel de 4,7%, qui dépasse le taux national pour la période 2005 – 2009 (4,2%).

La part des filles dans les effectifs nouvellement inscrits en 2010 est de l'ordre de 50,5%, contre 55,6% en 2009. Ce taux est assez proche du taux national qui est estimé à 51,0% en 2009. La répartition par département indique qu'en termes de proportion, les situations sont similaires. Néanmoins, la présence des filles parmi les nouveaux inscrits au CI est surtout remarquée dans le département de Thiès avec 50,6% en 2010.

L'intensité de la scolarisation est mesurée par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est le rapport entre les effectifs totaux dans les écoles élémentaires et la population en âge de scolarisation. Cet indicateur mesure également la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables. En 2010, le TBS au niveau régional est à l'ordre de 75,8%. S'agissant du TBS chez les filles, il est à 73,4%. Cette situation est due en partie aux différentes campagnes de sensibilisation et d'incitation pour la scolarisation des filles. Aussi bien en 2010 qu'en 2009, le TBS chez les filles est supérieur au TBS chez les garçons.

Un indicateur important pour l'atteinte de la scolarisation universelle est le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP). Ce taux correspond à la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième, il est aussi appelé le taux de survie en cinquième année. Il désigne le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement primaire pendant une année scolaire donnée et qui parviendront jusqu'à la sixième année d'études. Vu les difficultés qu'il y a de pouvoir assurer le suivi d'une cohorte d'écoliers pendant 5 années, d'un commun accord avec certains partenaires, un proxy est utilisé pour faire le calcul de ce taux. Il s'agit du rapport entre les nouveaux entrants en classe de CM2 et la population de 12 ans.

En 2010, le TAP est de 71,6%, dépassant ainsi le taux national qui est de l'ordre de 59,6%. Toutefois, la région de Thiès ne fait pas partie des régions qui ont pu atteindre l'objectif des 85%. Par rapport à 2009, ce taux a évolué au moins de 8 points de pourcentage.

Le cycle élémentaire enregistre 6 565 enseignants en 2010 contre 6 138 en 2009 répartis comme suit :

- 5 952 (90,7%) en 2010, contre 5 573 (90,8%) en 2009, servent dans l'enseignement public ;
- 613 (9,3%) en 2010, contre 565 (9,2%) en 2009, dans l'enseignement privé.

Tableau 42: Répartition des enseignants par sexe et par statut selon le département en 2010

Département	Femme		Homme		Total	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Mbour	93	558	135	1 429	228	1 987
Thiès	128	1 073	182	1 566	310	2 639
Tivaouane	28	423	47	903	75	1 326
Région	249	2 054	364	3 898	613	5 952

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Comme pour l'année 2009, le département de Thiès regroupe l'effectif le plus élevé des enseignants en 2010 avec 2 949, correspondant à 44,9%, ensuite vient le département de Mbour avec 2215 enseignants (33,7%) et Tivaouane vient en troisième position avec 1401 enseignants (22,3%).

Encadré n°11.2 : Exigence portant sur le niveau des enseignants de l'élémentaire

Au Sénégal, les qualifications exigées des enseignants de l'élémentaire sont spécifiées : une formation générale correspondant au niveau d'études du Brevet Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) et une formation pédagogique d'un an débouchant sur l'obtention d'un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) pour les titulaires de BFEM ou d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) pour les bacheliers.

Source : Rapport national situation éducation 2009.

Le niveau académique des enseignants de l'élémentaire est compatible aux normes fixées, car sur la totalité des enseignants du cycle élémentaire, plus de la moitié (2 958, soit 49,7%), a un niveau académique supérieur ou égal au BAC.

Figure 27: Répartition du personnel selon le diplôme

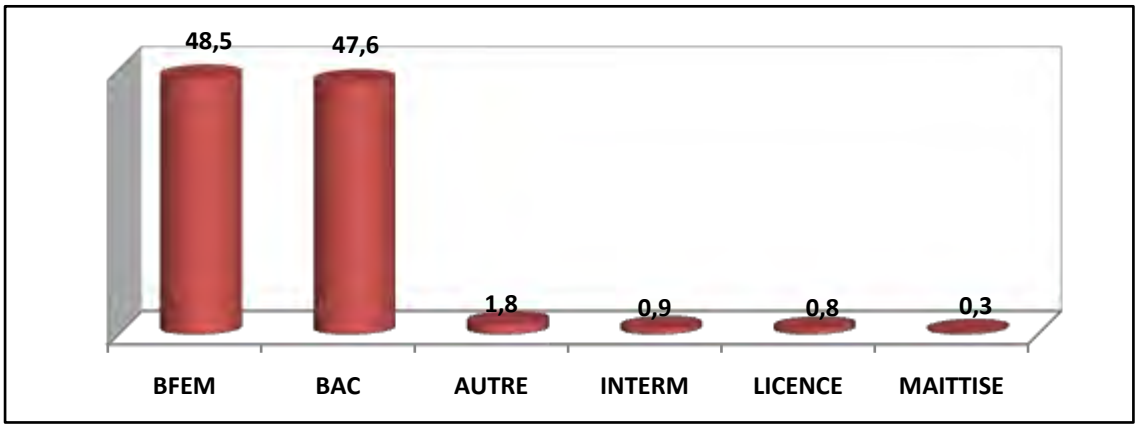

Source : Inspection d'Académie de Thiès

En 2010, le nombre d'enseignants ayant obtenu le diplôme professionnel est de 3 225, soit 47,2% du total. Un peu plus des deux tiers (63,8%) de ces enseignants ont un niveau CAP et le reste (36,2%) a un niveau CEAP. Cette situation s'explique par la présence de plus de diplômés d'études supérieurs dans le corps des enseignants de l'élémentaire.

Tableau 43 : Répartition des enseignants par sexe selon le diplôme professionnel obtenu et le département en 2010

Département	Sexe	CAP	CEAP	Indenter.	Total
Mbour	Femme	93	124	341	***558***
	Homme	600	255	574	***1429***
	Total	***693***	***379***	***915***	***1987***
Thiès	Femme	249	286	538	1073
	Homme	690	261	615	1566
	Total	***939***	***547***	***1 153***	***2639***
Tivaouane	Femme	66	82	275	423
	Homme	360	158	384	902
	Total	***426***	***240***	***659***	***1 325***
Région	Femme	408	492	1 154	2054
	Homme	1 650	674	1 573	3897
	Total	**2 058**	**1 166**	**2 727**	**5 951**

Source : inspection d'Académie de Thiès

Près des deux tiers de l'effectif des enseignants (65,5%) sont des hommes et le tiers restant constitué par les femmes compte presque autant de diplômés du CEAP (368 diplômés) que du CAP (382 diplômés). Par contre, la situation est tout autre chez les hommes, pour qui plus de sept enseignants sur dix (73,1%) sont diplômés du CAP (confère tableau60).

Figure 28: Proportion des enseignants de l élémentaire en 2010 selon le sexe par département et par région.

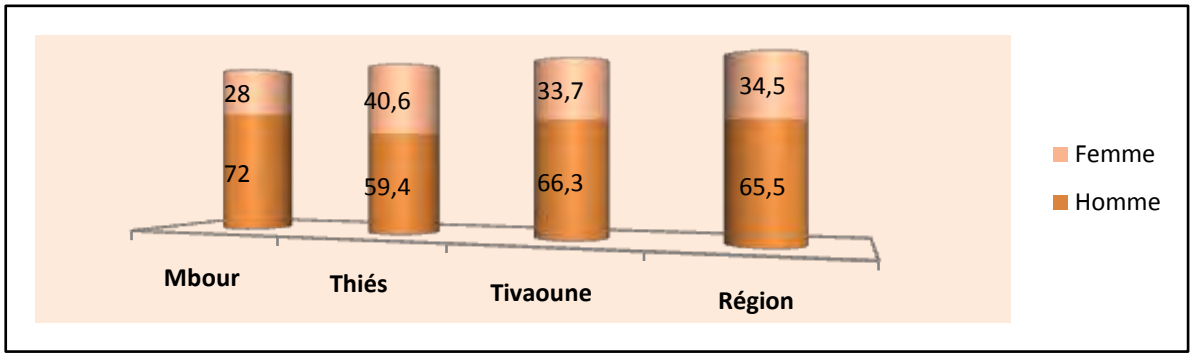

Source : inspection d'Académie de Thiès

X.3 ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE

X.3.1 Enseignement moyen

Le réseau d'établissements d'enseignements moyen secondaire a vu ses effectifs augmenter de 21 écoles (tout statut confondu). Il compte 164 établissements en 2010, contre 143 en 2009. Cette variation est due en partie au dénombrement de 15 nouvelles écoles publiques et 6 nouvelles écoles privées.

Tableau 44 : Répartition des établissements d'enseignement moyen de la région de Thiès selon le statut et le département

Département	Privé	Public	Total
Mbour	16	37	53
Thiès	33	43	76
Tivaouane	8	27	35
Région 09/10	57	107	164
Région 08/09	50	93	143
Région 07/08	49	87	135

Source : inspection d'Académie de Thiès

Entre les années 2009 et 2010, la configuration des écoles par département n'a pas beaucoup changé. Dans le département de Tivaouane, le nombre d'écoles n'a augmenté que de 5 unités, passant de 21% en 2009 à 21,20% en 2010. Les départements de Mbour et Thiès ont enregistré respectivement 6 et 10 écoles de plus par rapport à l'année académique 2009/2010

Figure 29: Evolution des nombres d'écoles selon le statut entre 2007/2008 et 2009/2010.

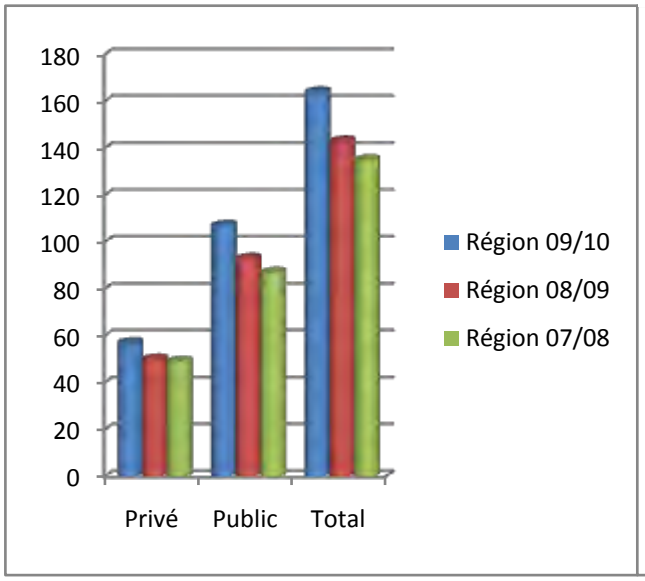

Figure 30: Evolution des nombres d'écoles selon le groupe pédagogique entre 2008/2009 et 2009/2010

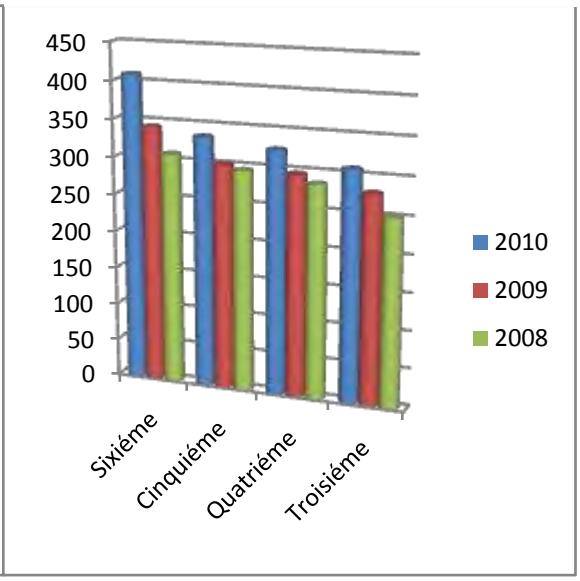

Source : inspection d'Académie de Thiès

Le cycle moyen est partagé en 4 groupes pédagogiques qui sont la 6ème (409 classes), la 5ème (334 classes), la 4ème(324 classes) et la 3ème (307 classes). Entre 2006 et 2010, le taux d'accroissement annuel moyen du nombre de groupes pédagogiques tous niveaux confondus est de 13,0% contre 16,7%, passant ainsi de 765 à 1 374 (voir annexe). Cette situation confirme le dynamisme du réseau scolaire dans l'enseignement moyen à Thiès.

L'effectif des élèves est passé de 68 110 en 2009 à 79 052 élèves en 2010, soit un accroissement annuel de 16,1%. Ce taux d'accroissement est supérieur à celui de l'année dernière (entre 2008 et 2009) qui était estimé à 11,1%. Cet effectif est composé à 49,1% de filles, correspondant à 38 820 élèves soit un taux d'accroissement de 19,1% de filles. Cette situation est similaire pour les trois départements.

La répartition selon les niveaux de formation nous indique que plus le niveau est élevé, plus le nombre d'élèves diminue, cette situation fait que les classes de 6ème concentrent les effectifs les plus élevés avec un peu plus du tiers des élèves, correspondant ainsi à 24 917 élèves (31,5%), dont 12 493 filles (50,1%). A l'opposé dans les classes de 3ème, qui sont des classes d'examen, on enregistre 17 044 élèves, correspondant à 21,5% (dont 48,4% de filles) de l'effectif total du cycle.

Tableau 45 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010

Département	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	9248	4652	6723	3258	6563	3093	5825	2768	28359	13771
Thiès	10617	5465	8828	4476	7793	3952	8069	4069	35307	17962
Tivaouane	5052	2373	3818	1783	3366	1515	3150	1413	15386	7087
Région	24917	12493	19369	9517	17722	8560	17044	8250	79052	38820

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'année 2010 enregistre 11 506 redoublants dont 49,6% de filles. Cet effectif représente 14,5% contre 15,7% en 2009 de l'ensemble des élèves. Le département de Thiès présente la proportion la plus faible avec 13,2% (2373 de filles) suivi de Tivaouane avec 13,9% (1041 de filles). Le département de Mbour présente le plus grand nombre de redoublants avec 16,5% en 2010 contre 19,1% en 2009. Le taux de redoublants est minimum en classe de 6éme avec 21,1% et maximum en classe de 3éme avec 36,6% du total. Les redoublants de sexe féminin ont le même comportement que dans l'ensemble, avec 14,7%, correspondant à 5 705 redoublants au niveau régional sur l'ensemble des filles du cycle moyen.

Tableau 46: Répartition des effectifs des redoublants par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010

Département	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	1062	542	866	418	1213	552	1545	779	4686	2291
Thiès	886	388	850	417	1000	517	1942	1051	4678	2373
Tivaouane	483	231	408	199	528	255	723	356	2142	1041
Région	2431	1161	2124	1034	2741	1324	4210	2186	11506	5705

Source : Inspection d'Académie de Thiès

X.3.2 Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire comptabilise 24 574 élèves en 2010, contre 20 910 en 2009, correspondant ainsi à un taux d'accroissement annuel moyen qui est de l'ordre de 17,5%. Cet effectif compte 10 750 filles (43,7%). Cette situation est presque similaire dans les trois départements, 45,3% (dans le département de Thiès et respectivement 42,3% et 41,6% à Mbour et Tivaouane).

Tableau 47: Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2009/2010

Département	2nde		1ère		Tel		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2735	1215	2215	895	2823	1181	7773	3291
Thiès	4590	2158	3599	1569	4431	1991	12620	5718
Tivaouane	1298	523	1437	578	1446	640	4181	1741
Région	8623	3896	7251	3042	8700	3812	24574	10750

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Encadré n°11.3 : Exigence portant sur le niveau des enseignants du moyen secondaire

Les enseignants du moyen secondaire regroupent le personnel dispensant des cours dans le cycle moyen (de la sixième à la troisième) et/ou dans le cycle secondaire (de la seconde à la terminale).
Dans le premier, les enseignants sont titulaires du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Moyen (CAEM) ou du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement dans les Collèges d'Enseignement Moyen (CAECEM). Toutefois, on retrouve des chargés de cours au niveau du moyen qui souvent sont des instituteurs ayant le BAC.
Au niveau de l'enseignement secondaire, le diplôme requis est le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAES). on y retrouve également des titulaires du CAEM que du CAECEM.
Depuis l'avènement des vacataires, certains enseignants sont sans diplôme professionnel.

Source : Rapport national situation éducation 2009.

La répartition des élèves par série nous indique que les filles représentent 35% de l'effectif des élèves des séries scientifiques. Cette proportion passe à 48,6% des élèves des séries littéraires. Globalement pris, près de sept (7) filles sur dix (10) sont des littéraires en 2010 au niveau régional.

Tableau 48: Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010

Département	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	4925	2848	2313	978	7773	3291
Thiès	8087	4523	4045	1678	12620	5718
Tivaouane	2739	1442	1310	431	4181	1741
Région	15761	8813	7668	3082	24574	10750

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Les taux de redoublants au secondaire sont proches de ceux du cycle moyen avec 19,2% de redoublants au niveau régional, correspondant à 4 736 élèves, parmi lesquels 47,1% (correspondant à 2 229) sont des filles. La répartition par département nous indique que le taux est plus élevé à Mbour (21,4%).

Tableau 49 : Répartition des effectifs des redoublants du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010

Département	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	1053	604	505	205	1657	710
Thiès	1428	1048	849	416	2476	1265
Tivaouane	371	232	186	141	603	254
Région	2852	1884	1540	762	4736	2229

Source : Inspection d'Académie de Thiès

L'effectif des enseignants du public dans le moyen secondaire est de l'ordre de 2 342 en 2010, contre 2091 en 2009, soit une hausse de 12%. Cet effectif est inégalement réparti selon les trois départements. Thiès concentre 1096 enseignants, ,correspondant à (46,8%), contre 955 en 2009, suivi du département de Mbour qui compte le tiers de l'effectif avec 703 enseignants contre 685 en 2009, Tivaouane vient en troisième position avec 543 enseignants, correspondant à 23,2% de l'effectif régional.

En 2010, un peu moins de la moitié (48,7%) des enseignants du public du moyen secondaire ont pu être identifiés à partir de leur diplôme professionnel, ceci place la région en seconde position juste après Dakar, comme étant celle où l'on trouve le plus de personnel qualifié dans l'enseignement moyen secondaire. Les enseignants dont le diplôme n'a pu être identifié ou ont un autre diplôme, représentent 52,3%. Ce fort taux est dû au fait que 51,3% sont des contractuels ou des vacataires qui pour la plupart n'ont pas encore reçu de formation spécialement destiné au métier d'enseignants. Un peu moins des trois quart des enseignants identifiés (68%) disposent d'un CAEM ou d'un CAECEM, le restant (38%) sont diplômés d'au moins d'un CAP.

Figure 31: Proportion des enseignants identifiés selon le diplôme professionnel en 2010.

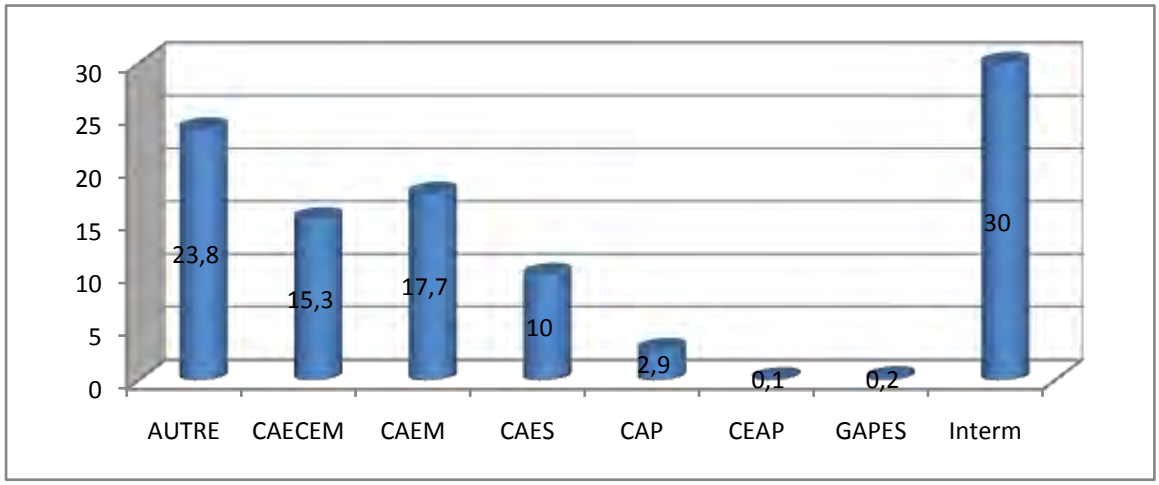

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La part des femmes enseignantes dans le moyen secondaire est de l'ordre de 18,6% en 2010, contre 17,2% en 2009. Ce taux est beaucoup plus important dans le département de Thiès avec 20,4%. Comparée à la part des femmes enseignantes dans l'élémentaire (qui est de 35,3% en 2010), elle est en baisse.

Tableau 50: Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2009

Départe ment	Femme								Total Femme
	Autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CEAP	CAPES	Indenter.	
Mbour	9	29	13	9	4		1	59	123
Thiès	104	21	42	19	5	1		33	224
Tivaouane	11	9	13	7	2		1	46	89
Région	124	59	68	35	11	1	2	138	436

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau 51: Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2010

Département	**Homme**							**Total Homme**
	Autre	**CAECEM**	**CAEM**	**CAES**	**CAP**	**CAPES**	**Indenter.**	
Mbour	41	133	107	83	24	1	272	580
Thiès	349	177	168	181	22		89	1096
Tivaouane	43	50	67	84	10		230	543
Région	433	300	342	348	56	1	591	2342

Source : Inspection d'Académie de Thiès

La répartition des enseignants selon leur statut dans le métier nous indique qu'un peu moins de la moitié (48,6%) des enseignants sont des fonctionnaires ; contre (51,3%) de contractuels ou vacataires. La proportion de ces deux derniers groupes explique le pourcentage des 48,6% d'enseignants non identifiés à partir de leur diplôme professionnel. Ces derniers n'ont pas encore reçu de formation à la Faculté de Sciences et Techniques pour l'Education et la Formation afin de passer l'examen professionnel.

Tableau 52: Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2010

Département	**Contractuel**	**Fonctionnaire**	**Stagiaire**	**Vacataire**	**Total**
Mbour	300	327	NC	76	703
Thiès	383	604	NC	109	1096
Tivaouane	237	209	NC	97	543
Région	920	1140	NC	282	2342

Source : Inspection d'Académie de Thiès

X.4 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le réseau de l'enseignement supérieur se densifie avec la réalisation effective de l'université de Thiès en janvier 2007[7]. A côté de cette université, il y a aussi des écoles de formations professionnelles publiques et privées, surtout, qui sont présentes dans la région.

X.4.1 Université de Thiès

La particularité de cette université réside dans la diversité de sa composition. Il s'agit, en effet, de la fédération de structures de formation et de recherches déjà existantes et des structures nouvellement créées. L'Université de Thiès regroupe en 2009 au total : 2 instituts, 1 école et 4 Unités de Formation et de Recherche (UFR) qui sont les suivants :

- l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR ou ex ENCR de Bambée),
- l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (UFR SES),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Technologie (UFR SET),
- l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR SS).
- Unité de formation et de recherche en sciences de l'Ingénieur (UFR SI)
- Institut universitaire de technologie
- Centre des ressources informatiques(CRI)

Tableau 53: Répartition des effectifs des enseignants, des administratifs et des étudiants selon les structures pour l'année 2010

STRUCRURES	Personnel Enseignant et la Recherche	Personnel Administratif, Technique et de Service	Etudiants
ENSA	21	45	163
ISFAR	19	35	170
UFR SES	15	14	1033
UFR SET	11	05	277
UFR SANTE	13	09	156
UFR SI	07	02	136
IUT	06	03	105
CRI	00	02	NC
RECTORAT	02	38	NC
TOTAL	93	153	2040

Source : Université de Thiès

[7] www.thies.univ.sn

Bien que sa mise en place soit assez récente, l'université de Thiès présente une évolution à la hausse des effectifs de ces étudiants entre 2007 et 2010. De 690 étudiants en 2007, il est passé à 1 340 en 2009 et de 2040 en 2010, soit un accroissement annuel relatif de 52,2%. Cette hausse a été amoindrie par la séparation des corps intervenue entre l'université de Thiès et les écoles de formation (à savoir l'EPT et l'ESSTE) qui étaient comptabilisées en 2007 dans l'université de Thiès. Parallèlement il y a aussi les UFR SI et IUT qui ont surtout contribué à cette atteindre ce niveau.

X.4.2 Autres Ecoles ou Instituts de Formation Professionnelle

Hormis la formation dispensée à l'université de Thiès, la région comptabilise d'autres écoles de formation[8] telles que :

- ✓ l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT ou ex ESP _ Centre de Thiès),
- ✓ l'Ecole Supérieure des sciences de la Terre et de l'Environnement (ESSTE ou ex IST de la Faculté des Sciences Techniques de l'UCAD),
- ✓ l'Ecole Supérieure d'Information et de Management (ESIM),
- ✓ l'Institut Privé Africain en Info&Management,
- ✓ l'Institut Supérieur de Management (ISM) Mbour,
- ✓ l'Institut Supérieur de Management (ISM) Thiès,
- ✓ l'ITG Thiès, etc.

CONCLUSION

Malgré cette situation favorable qui est notée entre 2009 et 2010, l'enseignement supérieur est confronté à quelques difficultés qu'il urge de solutionner. Il s'agit de :

- l'absence d'infrastructures appartenant à l'Université de Thiès ;
- l'obsolescence et l'insuffisance des équipements pédagogiques et de la collection des bibliothèques, qui impactent négativement sur l'efficacité pédagogique et scientifique ;
- la création d'établissements supérieurs sans garantie sur la qualité, qui est un mal du privé (comme c'est actuellement le cas à Dakar), alors que les exigences de qualité se hissent au même niveau partout ;
- la baisse continue du niveau des étudiants, qui est la conséquence des grèves et débrayages incessants durant toute l'année scolaire ;
- etc.

[8] En dehors de l'EPT et de l'ESSTE, les autres écoles sont fournies par le site suivant : www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Annexe1-2.pdf

CHAPITRE XI : SANTE

Le système de santé du Sénégal est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire à trois niveaux proposé depuis 1985 par le bureau régional de la région Afrique, de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec une structuration pyramidale comprenant trois niveaux :

- ✓ l'échelon central, qui inclut le cabinet du ministre, les directions et les services rattachés ;
- ✓ l'échelon régional qui est celui de la région médicale, qui correspond à une région administrative ;
- ✓ l'échelon périphérique correspondant au District Sanitaire (DS).

Ne seront traités dans ce chapitre que les deux derniers échelons.

Encadré n°12.1 : Rôle du District Sanitaire et de la Région Médicale

Le DS constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel : curatif, préventif, social et éducatif.

La région médicale, dont l'aire d'intervention correspond à celle de la région administrative, a pour mission :

- *d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région ;*
- *d'organiser la collaboration technique entre toutes les structures régionales de santé ;*
- *d'assister les structures régionales de santé dans leurs tâches d'administration, de gestion et de planification ;*
- *d'organiser la formation continue des personnels sanitaires de la région, y compris le personnel communautaire ;*
- *d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires ;*
- *d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.*

Source : Annuaire statistique 2006 MSPM/SNIS

La situation sanitaire de la région reste encore à parfaire tant au niveau de l'accès et de la qualité des soins, que de la mise en œuvre des différents programmes ; malgré les efforts consentis par l'Etat et ses divers partenaires et l'implication de plus en plus poussée des populations dans la gestion du secteur.

NB : *A défaut d'avoir toutes les données sur la santé, nous avons utilisé le rapport sur la Revue Annuelle Conjointe (RAC) Régionale, publié par la Région Médicale de Thiès, comme base d'analyse.*

XI.1 INFRASTRUCTURES

La région de Thiès est relativement fournie en matière d'infrastructures sanitaires. Elle totalise cinq (05) établissements Publics de Santé (Centre Hospitalier Régional,

Hôpital St Jean de Dieu, Barthimée, Tivaouane, Mbour) et neuf (9) districts sanitaires (Joal, Khombole, Mbour, Mékhé, Poponguine, Pout, Thiadiaye, Thiès et Tivaouane) et on a un centre par district ce qui fait un total de 9 Centres de Santé.

La région compte aussi un centre Psychiatrique Dalal Xèl, 136 postes de santé publics, 17 privés catholiques, 259 Cases de santé fonctionnelles, 01 Brigade d'Hygiène, 01 Pharmacie Régionale d'approvisionnement (PRA), 01 Centre Régional de Formation (CRF) et des Ecoles Privées, 26 Cabinets médicaux et 23 Unités de Soins Infirmiers / Privés, 02 Cliniques Privées à Thiès et 01 à Mbour et une UFR Santé à l'Université de Thiès.

XI.2 RESSOURCES HUMAINES

La région de Thiès compte près de 1 356 agents de santé (médecins, infirmiers/éres, pharmaciens, travailleurs sociaux, etc.). Globalement la région compte 42 médecins généralistes et 97 médecins spécialistes soit un total de 139 médecins répartis inégalement dans les hôpitaux, les districts, les cliniques et les cabinés privés.

Outre le Centre Hospitalier Régional de Thiès (CHRT) qui compte près de 370 agents, c'est le district de Mbour qui est le plus doté en personnel avec 165 agents, vient ensuite l'Hôpital St JEAN de DIEU (HSJD) avec 128 agents. La région médicale fait partie des moins dotées en ressources humaines avec un nombre de 12 agents.

Au niveau des districts, Mbour concentre le quart du personnel de soins avec 97 agents, Tivaouane et Thiès suivent respectivement avec 68 et 59 agents de soins. C'est le district de Thiadiaye qui est le moins doté en personnel de soins avec un effectif de 12 agents.

Plus de la moitié des agents de soins est constitué d'infirmiers diplômés d'Etat qui correspond à 58,30%, soit 225 agents, ensuite vient l'effectif des sages femmes d'Etat qui est de l'ordre de 125, correspondant à 32,4%. Les techniciens supérieurs de santé ne représentent que 9,3% du personnel soignant de la région.

Tableau 54: Ressources humaines

STRUCT. SANITAIRES	Médecins Gé	Médecins Spé	TSS	Pharmaciens	Chirurgien Dent	IDE	SFE	Travailleurs Sociaux	Autres	TOTAL
RM	0	2	2	0	0	1	2	2	3	**12**
PRA	0	0	0	1	0	0	0	0	5	**6**
CHRT	4	22	35	3	3	36	18	4	245	**370**
HSJD	2	19	9	1	0	44	4	0	49	**128**
HDXL	0	2	0	0	0	1	0	0	25	**28**
Barthimée	-	16	3	0	1	16	4	-	-	**40**
CRFS	0	0	5	0	0	0	0	0	5	**10**
BRH	0	0	9	0	0	0	0	0	10	**19**
Joal	1	2	1	0	1	19	12	1	18	**55**
Khombole	2	1	4	0	1	16	9	0	6	**39**
Mbour	4	4	17	2	1	54	26	5	51	**165**
Méckhé	1	1	2	0	1	23	11	1	6	**46**
Pout	0	3	1	0	0	17	9	2	6	**38**
Poponguine	1	2	3	0	1	15	8	3	8	**41**
Thiadiaye	0	2	2	0	1	6	4	1	11	**27**
Thiès	4	2	2	0	2	35	22	3	11	**81**
Tivaouane	2	2	4	0	3	40	24	0	9	**84**
Garnison	1	0	0	0	0	7	2	0	6	**16**
Infir. Eprise	5	0	0	0	0	4	2	0	4	**15**
SLAP	0	1	3	0	0	1	0	0	0	**10**
Cl. Privées	5	6	7	0	0	17	6	0	21	**62**
Cab Privés	9	11	0	0	7	22	1	0	19	**69**
TOTAL	42	97	109	7	23	374	164	22	518	**1356**

Source : Région Médicale

Tableau 55 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts en 2010

Districts Sanitaires	Infirmiers Diplômés d'Etat	Techniciens supérieur de santé	Sages Femmes d'Etat	Total agents de soins
Joal	19	1	12	32
Khombole	16	4	9	29
Mbour	54	17	26	97
Méckhé	23	2	11	36
Poponguine	15	3	8	26
Pout	17	1	9	27
Thiadiaye	6	2	4	12
Thiès	35	2	22	59
Tivaouane	40	4	24	68
Total	**225**	**36**	**125**	**386**

Source : Région Médicale (personnel des centres et postes de santé)

XI.3 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

XI.3.1 Activités de vaccination

Dans le cadre du Programme Elargi de Vaccination (PEV), nous avons les types «de vaccin anti-rougeoleux (VAR) et Penta 3 » ; Leurs taux de couvertures ont atteint respectivement 65% pour le VAR et 86% pour le Penta 3. Il faut noter que ces taux sont atteints dès le premier semestre de 2010 et se rapprochent approximativement des résultats de 2009 qui étaient de 99% pour le Penta 3 et 83% pour le VAR.

Le taux d'enfants complètement vaccinés est de 65 % contre 84 % en 2009. La proportion de structures sanitaires disposant de coins de nouveau nés fonctionnels est de l'ordre de 95%, soit une augmentation de 14% par rapport à 2009 où on avait un taux de 81%. Les 85% des enfants de 0 à 5 ans ont pu bénéficier d'une surveillance nutritionnelle (partenariat). La proportion de districts sanitaires mettant en œuvre la PCIME communautaire a atteint la barre des 100 %.

Tableau 56: Indicateurs de résultats des activités de vaccination

INDICATEURS	VALEUR 2009	RESULTATS 1ER SEM. 2010
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	**83 %**	**65 %**
Taux de couverture **Pentavalent 3**	**99 %**	**86 %**
Taux d'enfants **complètement** vaccinés	**84 %**	**65 %**
Proportion de structures sanitaires disposant de **coins du nouveau né** fonctionnels	**81 %**	**95 %**
Pourcentage d'enfants de 0 à 5 ans bénéficiant d'une surveillance de l'Etat **nutritionnel** (Partenariat)	**ND**	**85 %**
Proportion de districts sanitaires mettant en œuvre la **PCIME communautaire**	**100 %**	**100 %**

Source : Région Médicale

XI.3.2 Activités de maternité

Les consultations prénatales, que se soit (CPN1) ou (CPN4), ont avoisiné les taux de 2009 (qui étaient de 92% pour (CPN1) et 39,4% pour (CPN4)) dès le premier semestre de 2010, soit respectivement 85 % pour (CPN1) et 32 % pour (CPN4).

La proportion d'accouchements dans les structures est de l'ordre de 80%. Celle assistée par du personnel de santé qualifié a atteint la barre des 67% contre 58,72% en 2009, d'où un accroissement de près de 8%. Cet accroissement peut être expliqué par la politique de sensibilisation des populations grâce à l'intervention de plusieurs partenaires au développement et de l'augmentation du recrutement des « Bajenou Gox » dont le nombre est passé de 30 en 2009 à 180 en 2010, soit une multiplication par six fois.

Tableau 57: Proportion des consultations et des accouchements

Indicateurs	Valeur 2009	Résultat 1er Sem. 2010
Taux de consultations prénatales (**CPN1**)	**92 %**	**85 %**
Taux de consultations prénatales (**CPN4**)	**39,4 %**	**32 %**
Proportion d'**accouchements** dans les structures	**80 %**	**80 %**
Proportion d'accouchements **assistés** par du personnel de santé qualifié	**58,72 %**	**67 %**
Nombre de **Badienou Gokh** recrutées	**30 %**	**180**

Source : Région Médicale

XI.4 ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES PREVENTION-LUTTE CONTRE LA MALADIE

Le nombre de personnes vivants avec le VIH et sous ARV est de l'ordre de 132 individus mais ce chiffre n'est que provisoire car c'est seulement le résultat du 1er semestre de 2010 ; les données du second semestre n'étant pas disponibles donc nous ne pouvons pas approfondir notre analyse.

Nous notons un taux assez faible de la morbidité palustre avec un taux de 0,97% des personnes consultées. Contrairement, nous avons un pourcentage supérieur à la moyenne pour la détection de la tuberculose qui est de l'ordre de 61%. Le taux de guérison de la TPM + (Tuberculose Pulmonaire à Microscopie positive) est de l'ordre de 85 %. Il a connu un accroissement de 4% par rapport à celui de 2009 (81%). Cette augmentation du taux de guérison peut être expliquée par la baisse du pourcentage d'interruption du traitement qui est passé de 5 % en 2009 à 3 % en 2010.

Tableau 58: Proportion de prévention

Indicateurs	Valeur 2009	Résultat 1er Sem. 2010
Nombre de PVVIH sous ARV	**230/2**	**132**
Morbidité proportionnelle palustre	**1,55 %**	**0,97 %**
Taux de létalité palustre	**2,87 %**	**ND**
Pourcentage de femmes enceintes sous TPI	**66 %**	**76 %**
Taux de détection de la tuberculose	**67 %**	**61 %**
Taux de guérison des malades TPM+	**81 %**	**85 %**
Taux d'interruption du traitement (perdus de vue ou abandons)	**5%**	**3 %**

Source : Région Médicale

Le tableau ci-dessous montre que les activités organisées au niveau des 9 districts sanitaires de la région. On note un fort taux de dépistage des femmes supérieur à 80%. La couverture sanitaire des Gamous et du Pèlerinage de Poponguine a été assuré à 100 %. On note aussi la mise en place d'un système afin de renforcer la communication des services de référence, d'accueil et urgence (centre de régulation et lignes téléphoniques-Hôpitaux et Districts).

Tableau 59: Activités et Stratégies

ACTIVITES	Niveau Indic 2010	Cible Indic 2010
Organiser 30 **Stratégies Avancées/ CDV** au niveau des 9 districts sanitaires	**100 %**	**30**
Organiser 28 **Stratégies Avancées/ PTME** au niveau des 9 districts	**100 %**	**28**
Dépister 24989 femmes enceintes dans la région	**Sup 80 %** provisoire	**24989**
Assurer couverture sanitaire **Gamous** (Tivaouane , Thiès, Ndiassane, Thiènaba et Pire) et **Pèlerinage** Poponguine	**100 %**	Couverture sanit. assurée
Renforcer la communication des services de référence, d'accueil et urgences (centre de régulation et lignes téléphoniques- Hôpitaux et Districts)	**100 %**	Un système mis en place

Source : Région Médicale

XI.5 FINANCEMENT DE LA SANTE DES COLLECTIVITES LOCALES

Le financement des activités des Collectivités Locales (CL) dans le domaine de la santé provient :

- du budget avec des financements (en termes de fonctionnement et d'investissement) très faibles (à l'image de la modicité des ressources financières des cl)
- de la participation des populations à l'effort de santé
- de la contribution des partenaires
- des transferts de l'Etat (FDD et FECL)
    - ✓ Les Fonds de Dotation à la Décentralisation (FDD) :
        - les fdd sont des ressources transférées par l'etat pour la compensation des charges financières des cl.
        - les critères de répartition de ces fonds entre les régions, les communes et les communautés rurales sont fixés par le cndcl. il propose aussi les critères de répartition des parts réservées aux cl selon leurs caractéristiques propres
        - ils prennent en charge les besoins de fonctionnement.
    - ✓ Au niveau des CR, les FDD sont clairement répartis entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, les ASCOM et les PCR.
    - ✓ Fonds d'équipement des CL (FECL)
        - Il est réparti entre les CL pour prendre en charge les besoins d'investissement.

XI.6 ANALYSE DES ACQUIS, DES DIFFICULTES ET RECOMMANDATIONS

XI.6.1 Acquis

- ➢ Processus Gestionnaire & Niveau d'exécution des Centres de Responsabilité / SATISFAISANT
- ➢ Stratégie de résolution des problèmes basée sur le travail d'Équipe (Concertation & collaboration dans le cadre d'un système Régional)
- ➢ Renforcement du Système Régional (Référence, Régulation des appels, gestion des urgences, multisectorialité, articulation entres les structures)
- ➢ Existence de structures de référence Régionale (RM, Hôpitaux, PRA, CRF, UFR – Santé, CRLS, CRCR)
- ➢ Taux de couverture satisfaisant pour les campagnes de vaccination et de Supplémentassions
- ➢ Existence d'un Plan régional multisectoriel lutte contre le VIH / Sida
- ➢ Bonne couverture sanitaire des événements religieux

- Renouvellement de la majorité des comités de santé
- Participation déterminante de l'Etat, Comités de santé, Collectivités Locales, Partenaires)

XI.6.2 Difficultés

- Gaps à des degrés divers relatifs aux ressources humaines (Spécialistes pour Tivaouane, Mbour et Paramédicaux surtout pour Méckhé, Thiadiaye et Poponguine) ; matérielles et financières y compris infrastructures et équipements surtout logistique.
- Difficulté de mobilisation des Fonds de Dotation de la Décentralisation au niveau de certains districts et insuffisance de la subvention des hôpitaux.
- Insuffisance d'implication des collectivités locales dans l'élaboration des POCLS
- Capacité de stockage de la PRA limitée et insuffisance des locaux du centre régional de formation en santé (CRF)

XI.6.3 Recommandations

- Résolution des problèmes, maintien des acquis, réduction des gaps et accélération du processus d'atteinte des objectifs nationaux et les OMD fixés en s'appuyant sur :
  - la prévention et la lutte contre les maladies
  - l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant
  - la prévention et la lutte contre les maladies
  - le renforcement du système
  - l'amélioration de la gouvernance sanitaire
- Finalisation du processus d'opérationnalisation des EPS de niveau 1 et de transformation d'anciennes structures en Centre de santé (Mbour et de Tivaouane)
- Renforcement des capacités opérationnelles du système de Santé Régional (ressources humaines et matérielles y compris les infrastructures, les équipements et surtout la logistique- référence/régulation-appui UFR santé/Univ. Thiès -Etat–collectivités-partenaires)
- Prendre des dispositions pour faciliter la mobilisation des Fonds de Dotation, l'augmentation des subventions et l'implication des collectivités locales dans l'élaboration des POCLS
- Augmenter les Capacités de stockage de la PRA et les locaux du centre régional de formation en santé (CRF)

CHAPITRE XII : HYGIENE

L'amélioration de l'état de santé des populations passe aussi par les mesures d'hygiène prises par la brigade régionale de l'hygiène. Cette dite brigade est chargée de :

- veiller à la salubrité publique (urbaine et rurale) et à l'hygiène collective ;
- assurer la prophylaxie des épidémies et des endémies ;
- assurer l'éducation des populations en matière d'hygiène et de salubrité publique ;
- veiller au respect et l'exécution de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines et en zone rurale ;
- créer et maintenir un environnement propice à une hygiène de vie correcte ;
- assurer la recherche et la constatation des infractions en matière d'hygiène ;
- appliquer correctement la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et d'assainissement ;
- assurer la surveillance aux frontières et le contrôle de la circulation des personnes en matière d'hygiène sanitaire ;
- assurer aussi l'assistance aux autorités administratives dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité publique.

La Brigade Régionale de l'Hygiène est constituée de :

- la Brigade Centrale, composée de bureaux :
- de huit (08) Sous Brigades d'Hygiène[9] qui sont les structures opérationnelles.

XII.1 PERSONNEL

Le personnel de la brigade de l'hygiène est au nombre de 63 agents, dont 43 agents étatiques en activité, 1 agent contractuel, 8 bénévoles et 11 agents d'hygiène non encore recrutés.

Au niveau des sous brigades, c'est-à-dire dans les districts les agents sont chargés dans la plupart des cas de la gestion des équipes de vaccination (Equipe fixe ou équipe mobile), entraînant ainsi en moyenne 2 à 3 jours de travail par semaine consacrés aux activités de vaccination. Ceci entraîne une baisse des performances quant aux activités d'hygiène qu'ils devraient réellement exécuter par agents.

[9] Sous Brigade de Thiès, Sous Brigade de Khombole, Sous Brigade de Tivaoune, Sous Brigade de Mékhé, Sous Brigade de Mbour, Sous Brigade de Joal Fadhiouth, Sous Brigade de Thiadiaye, Sous Brigade de Poponguine.
Dans la zone opérationnelle du district de Pout, il n'existe pas de Sous Brigade d'Hygiène, cela est dû à un manque de local et à un déficit de personnel ; la zone continue à être couverte par la sous brigade d'hygiène de Thiès.

XII.2 BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES

Les principales activités menées sont:

- les inspections et les contrôles au niveau des domiciles, des voies et places publiques,
- les inspections des établissements recevant du public (e.r.p.),
- le contrôle de la vente des denrées alimentaires et des médicaments dans les erp, sur les voies, les lieux et places publics,
- la lutte contre les insectes vecteurs de maladies et la lutte contre les épidémies,
- les actions entrant dans le cadre du maintien de la salubrité et de la prévention des maladies,
- les vaccinations internationales,
- l'exécution des projets en matière d'hygiène et d'assainissement,
- la couverture des manifestations religieuses et des évènements spéciaux,
- la campagne hivernale de lutte contre le paludisme et les autres maladies,
- la prévention des maladies diarrhéiques et du choléra.
- et dans ce sens sont menés des :
    - actions d'iec/ccc,
    - travaux d'assainissement,
    - actions de police de l'Hygiène.

XII.3 INSPECTIONS ET CONTROLES DOMICILIAIRES ET DES VOIES ET PLACES PUBLIQUES

La prospection domiciliaire constitue l'une des activités principales dans le travail quotidien des agents de terrain. Elle consiste à la recherche et à la constatation des infractions en matière d'hygiène et de salubrité dans les domiciles, sur les voies et places publiques et dans tous les lieux.

Face à la constatation des infractions des mesures adéquates sont prises:

* Application de la réglementation,

* Education et sensibilisation des populations dans le but de préserver la salubrité et l'hygiène publique,

* Promotion des activités communautaires de nettoiement et de maintien de la salubrité publique (opération « Set Setal », investissements humains, construction d'ouvrages d'assainissement,…).

Ainsi, 19 585 concessions ont été visitées en 2010 contre 16 971 en 2009 au niveau régional, d'où une hausse absolue de 2 614 concessions. C'est toujours le district de Tivaouane qui domine avec 6894 (35% en valeur) du nombre de concessions visitées. En effet, cette augmentation est due surtout en grande partie par la couverture des grands événements tels que le « Maouloud » et les autres manifestations comme le Gamou de Pire et le Pèlerinage de Poponguine.

En ce qui concerne les approvisionnements en eau potable, 89% des ménages disposent d'un robinet à domicile et 7,9% s'approvisionnent à partir des fontaines.

En outre, d'autres sources d'approvisionnement sont utilisées à savoir les forages, les puits et les autres sources qui représentent 3,1% de la totalité.

Parmi les 19585 concessions visitées en 2010, il est noté que :

- 76,7% disposent de fosses étanches ;
- 15,8% ont des fosses septiques ;
- 3,2% ont des latrines améliorées ;
- 2,3% des latrines traditionnelles ;
- 2,0% sans système.

Figure 32: approvisionnement en eau potable en 2010

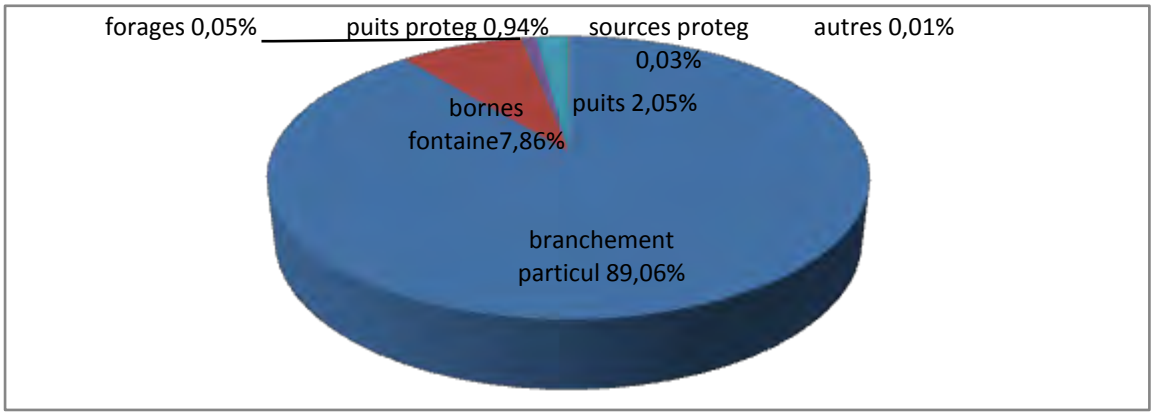

Source : service régional de l'hygiène de Thiès

XII.4 INSPECTIONS DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P.)

Les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont composés de l'ensemble des manipulateurs de denrées alimentaires (fabrication, transport, vente, etc.). Le contrôle consiste en une inspection des locaux de préparation, de vente et de stockage des denrées alimentaires; et à un contrôle des denrées alimentaires ; de même qu'à l'hygiène des manipulateurs. Ainsi, 14 799 ERP ont été inspectés contre 13 066 en 2009.

Les principaux ERP visités sont les boutiques (46%), les restaurants et gargotes (9%), les cafeterias et tangana (11%), etc.

XII.5 INFRACTIONS CONSTATÉES

XII.5.1 Lors les visites domiciliaires

En 2010, 5 533 infractions ont été constatées dans les 19 585 concessions visitées, soit un ratio total d'infractions par concession visitée de 0,28 contre 0,39 en 2009.

Les infractions liées à l'entretien et à la salubrité dans les concessions et des alentours (jets d'eaux usées, défauts de balayage, dépôts d'ordures, écuries/Enclos insalubres, défauts de désherbage, insalubrités notoires, dépôts de gravats, dépôts de fumiers…) représentent 55 % de l'ensemble des infractions et celles liées aux défauts de poubelles réglementaires 20 % du total des infractions constatées. Aussi, les infractions pour « jets d'eaux usées » ont fortement augmenté et représentent 26 % de l'ensemble des infractions.

Les infractions liées aux systèmes d'évacuations sanitaires représentent 23 % de l'ensemble. Il s'agit des écoulements d'eaux usées, de non-conformité de systèmes sanitaires, de défauts de système sanitaires, de défauts de puisards, etc.

Il est noté de façon globale une stagnation en valeur absolue du montant des amendes forfaitaires au niveau des concessions : 6 998 500 F en 2009 contre 6 999 000 F en 2010.

Pour un total de 5 533 infractions constatées, le ratio amendes forfaitaires / total infractions est de 1 264 F contre 961 F en 2009. Toutefois, la valeur moyenne du montant des amendes par contrevenant réprimés a baissé en passant de 3 354 F en 2009 à 3 036 F en 2010.

Il est noté que 55 % des infractions ont fait l'objet de convocation (42 % en 2009) et 42% de ces infractions ont fait l'objet d'amendes forfaitaires (29 % en 2009).

Tableau 60: répartition des nombres d'infractions domiciliaires en 2010

STRUCTURES	THIES	KHOM	TIVAO	MEKH	MBOU	JOAL	THIAD	POPON	TOTAL REG°
BOUTIQUES	2 760	216	1 711	185	1 209	182	348	262	**6 873**
RESTAURANTS	169	69	74	83	115	6	191	35	**742**
GARGOTTES	100	7	54	47	112	9	321	47	**697**
CAFETARIATS	558	3	71	68	71	7	76	39	**893**
TANGANAS	170	119	229	17	118	49	30	11	**743**

DIBITERIES	39	26	80	28	61	6	129	39	**408**
BOUCHERIES	171	23	60	20	57	10	106	14	**461**
BOULANGERIES	26	7	15	8	40	20	21		**137**
KIOSQUES A PAIN	25	72	35	4	11	1	38	14	**200**
VENTES DE LAIT	74	5	19	31	100		70	15	**314**
CANTINES	571	4	119	12	185	35	73	22	**1 021**
VENDEURS EAU & GLACE	33	48	28	15	81	1	251	17	**474**
VENDEURS DE GATEAUX	22	6	22	18	54	4	117		**243**
VENTES AMBULANTES	36	8	102	32	29	1	248	1	**457**
MEUNIERS	65	7	20	24	44	5	31	15	**211**
EPICERIES	23				63	3	4		**93**
BARS	20		1		3	3	21		**48**
BUVETTES	28	1	2		2				**33**
AUBERGE	3				11	4			**18**
CAMPEMENT					3				**3**
HOTEL	5		1		20				**26**
BAR RESTAURANT	4				86	1			**91**
USINE FABRIQUE GLACE					2	6			**8**
TABLIERS			42						**42**
VENDEURS ETALS					17		180		**197**
DANCING	3					1			**4**
VENDEURS POISSONS	44		34						**78**
ALIMENTATIONS	17								**17**
VULGARISATEURS	9								**9**
VENDEURS FRUITS		3	2						**10**
FAST FOOD					4				**4**
USINE TRANSF PROD. HALIEUTIQ						10			**10**
STATION ESSENCE			1			5			**6**
DEBITS DE BOISSON	8								**8**
VOITURE DE PAIN		7						4	**11**
USINE PREPARAT° CEREALES	3						3		**6**
VENDEURS HUILES							37		**37**
VEND. PRODUITS PHARMA/ PHYTOS							38		**38**
AUTRES	7	1	42		22	12	3	41	**128**
TOTAL	**4 993**	**632**	**2 764**	**592**	**2 525**	**381**	**2 336**	**576**	**14 799**

Source : Service Régional de l'hygiène de Thiès

XII.5.2 Inspections des établissements recevant du public (ERP) et contrôle des ventes des denrées alimentaires

Tableau 61 : Répartition du nombre d'infractions commises dans les ERP selon la nature et les sous brigades en 2010

STRUCTURES	THIES	KHOM	TIVAO	MEKH	MBOU	JOAL	THIAD	POPON	TOTAL REG°
DEF.BALAYAGE	59	28	23	40	34	1	57	7	**249**
DEPOT ORDURES N.C.	111	27	20	5	3	10	46	20	**242**
DEFAUT POUB.REGLEM.	380	31	145	34	87	1	336	27	**1 041**
ALIM. NON PROTEGES	221	19	78	66	49	12	234	29	**708**
ALIMENTS AVARIES	46		1	55	66	3	31	8	**210**
ALIMENT/PROD PERIMES	403	37	412	14	363	61	276	36	**1 602**
DEF. / VISIT. MEDICALES	2 226	431	1 205	147	1 060	78	330	186	**5 663**
DEF REVETEMENT COMP	166	27	21	19	72	2	51	19	**377**
DEF BLOUSE/TABLIER	58	12	4			1	49		**124**
VENTES PROD.PHARMA.	71	6	23	19	21		21	2	**163**
REVET. SOL DEFECT.	2	1	1	4	45	1	1		**55**
INSALUBRITE NOTOIRE	60		5			17		9	**91**
VEN. MANGUES VERTES		2					2	5	**9**
ENCOMBR. VOIE PUBLIQ	19								**19**
VENTE A MEME LE SOL	4								**4**
JETS D'EAU USEES	14								**14**
DEFAUT DE FARDAGE	17		3					1	**21**
ECOULEM. EAUX USEES						1			**1**
DEFAUX DESINFECTION									**8**
PRES. TOILE ARAIGNEE	9								**9**
AUTRES	1	1	4			1		1	**8**
TOTAL	**3 867**	**622**	**1 945**	**403**	**1 800**	**189**	**1 434**	**358**	**10 618**

Source : Service Régional de l'hygiène de Thiès

Sur 14 799 ERP visités, 10 618 infractions sont constatées dont les principales sont les défauts de visite médicale (53 %), les aliments périmés (15%), les défauts de poubelle (9 %).

Il y a de plus en plus de commerçants qui s'abonnent à la vente des aliments et produits périmés de même que ceux avariés (17 % des infractions) ; ce qui a conduit à un nombre important de saisies opérées.

En plus, il est noté une nette différence quant à la constations des infractions entre la visite domiciliaire et le contrôle des ERP. De même, les sous-brigades de Thiès et Thiadiaye ont visité plus d'ERP que de domiciles :

Tableau 62: Education pour la santé

NATURE	S/B THIES	S/B KHOM	S/B TIVAO	S/B MEKH	S/B MBOU	S/B JOAL	S/B THIA	S/B POPON	TOTAL RÉG°
ENTRETIENS	7.080	966	25.112	1.368	11.566	7.143	3.253	1.126	**57.614**
CAUSERIES	2	4	15			23	3	2	**49**
RADIOS CHROCHETS		4					7		**11**
REUNIONS	25		10	1	1	7		7	**52**
EMISSIONS RADIO	48		2	11	4	0	3	3	**71**
PLAIDOYER								1	**1**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

Cette année, un grand nombre d'activités IEC a été mené dans le cadre de la gestion des inondations, de la prévention de la Dengue, et de la couverture des manifestations religieuses qui ont mobilisé des relais communautaires, des OCB, des ASC, des Dahiras, etc.

Les sensibilisations dans les concessions ont permis de faire 57 614 entretiens individuels en 2010, soit plus qu'en 2009 (53 730).

Les thèmes ont porté sur la lutte contre la fièvre jaune, la prévention des maladies diarrhéiques et du cholera, la lutte contre le paludisme, l'hygiène des denrées alimentaires, les ordures ménagères, les mesures d'hygiène lors des inondations, les mesures d'hygiène lors des grands rassemblements et les eaux usées, etc.

De nombreuses émissions radio ont été réalisées dans le cadre de la lutte contre le choléra, surtout en période de grandes manifestations comme les « Gamou », le Pélerinage de Popenguine et lors de la campagne de prévention de la fièvre jaune.

En 2010, le nombre de causeries (49) a fortement baissé par rapport à 2009 (370). Elles ont eu lieu avec la participation des relais communautaires (Dahiras, OCG, GPF, etc.) et des membres des comités de salubrité. Les thèmes ont porté sur la prévention du paludisme, le paludisme (utilisation des moustiquaires), l'hygiène des denrées alimentaires, la gestion des eaux usées et des ordures, les mesures d'hygiène lors des inondations et l'hygiène de milieu.

CHAPITRE XIII : SPORT

Malgré la relative faiblesse du nombre d'infrastructures sportives, le sport est pratiqué globalement un peu partout dans la région de Thiès.

XIII.1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES

En 2010, la région de Thiès compte 39 « stades et terrains clôturés » et 22 « Plateaux multifonctionnels ». Les piscines et les salles de musculation privées sont aussi présentes dans les départements de Thiès et de Mbour. La natation est pratiquée au niveau de l'ENOA dans le département de Thiès et aussi dans le département de Mbour.

La région compte 397 associations affiliées au mouvement « Navétane » réparties comme suit : 145 à Thiès soit 36,5% du total des ASC, Tivaouane compte 127 ASC représentant 31,9% et Mbour, 125 ASC soit une proportion de 31,4%.

Tableau 63: Répartition des infrastructures sportives selon le département en 2010

Infrastructures sportives	Mbour	Thiès	Tivaouane	Région
Stades et terrains clôturés	20	14	05	39
Plateaux multifonctionnels	07	13	02	22
Piscines Privés	01	02	01	04
Salles de musculation	10	07	02	19

Source : IR des Sports Thiès

La région de Thiès regroupe 115 centres de formation sportive. Près de la moitié de ces centres évolue dans le domaine du football, suivi du basketball (15,6% du total). On rencontre aussi un centre de formation en Natation et un centre de formation en Gymnastique.

Figure 33: Répartition des centres de formation selon la discipline en 2010

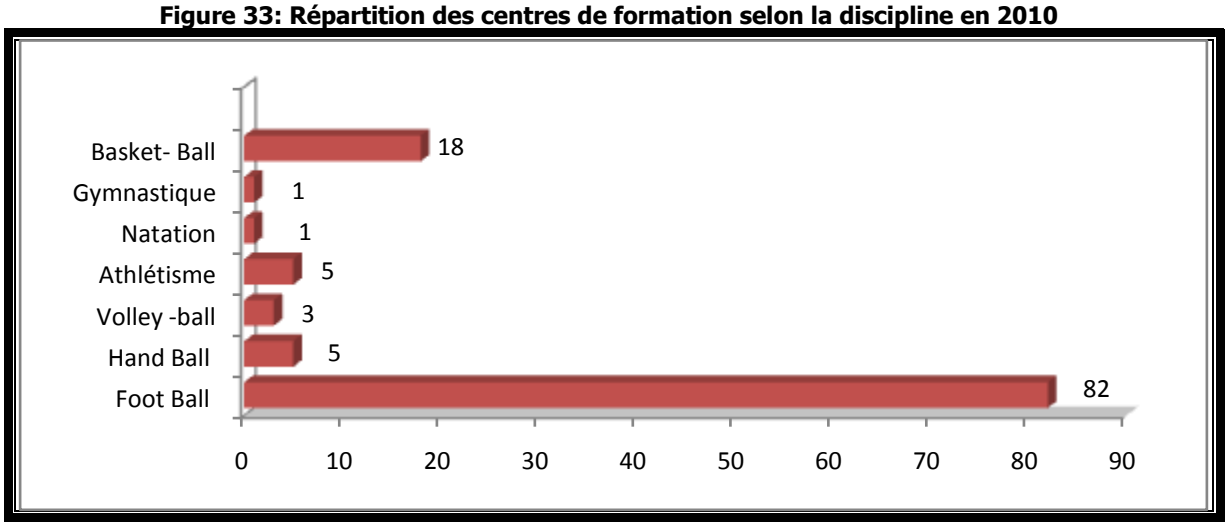

Source : IR des Sports Thiès.

XIII.2 PRATIQUANTS

En ce qui concerne les pratiquants, 26 282 licenciés toutes disciplines confondues sont répertoriés dans la région. Le football regroupe 4 645 licenciés correspondant à 17,6% du total, suivi par le hand-ball (16,81%). Le basket se situe en 3ème position avec 14,6% des licenciés.

Tableau 64 : Situation et répartition des licenciées du sport selon la discipline en 2010

Discipline	Nombre de licenciés								Total
	Homme				Femme				
	Minime	Cadet	Junior	Sénior	Minime	Cadet	Junior	Sénior	
Foot-Ball	1100	775	1200	1450	00	00	60	60	**4645**
Basket-ball	08	63	18	164	14	52	19	46	**375**
Volley-ball	00	20	15	21	00	18	14	10	**98**
Hand-Ball	64	57	25	27	90	73	49	57	**442**
Athlétisme	37	32	16	126	63	40	12	30	**256**
Judo									**253**
Karaté	70	57	61	409	26	23	31	31	**668**
Lutte	00	00	02	63	00	00	00	00	**63**
Handisport	00	00	00	00	00	00	00	60	**60**
Taekwondo		25	25	103		15	18	67	**253**
Kung Fu		10	17				02	24	**53**
UASSU				239				25	**264**
ORCAV		10000		8347					**18347**
NATATION									**30**
JEU DE DAM								70	**70**
PETANQUE								84	**84**
HIPPISME									**47**
GYMNASTIQ								37	**37**
CYCLISME								17	**17**
SCRABBLE			30						**30**
VIETVODAO		04	10	25			02		**41**
TOTAL LICENCIES								**26.282**	

Source : IR des Sports Thiès

Tableau 65 : encadreur technique formes en 2010/2011.

DISCIPLINES	NIVEAU DE FORMATION	EFFECTIFS	GARCONS	FILLES
ATHLETISME	ANIMATEUR-INIATEURS	74	56	18
FOOTBALL	ANIMATEUR-INIATEURS	242	229	13
BASKETBALL	ANIMATEUR-INIATEURS	34	26	08
LUTTE	ARBITRES	16	15	01

Source : IR des Sports Thiès

XIII.3 FORCES ET FAIBLESSES DU SECTEUR DES SPORTS

- Forces :
  - bonne organisation territoriale et institutionnelle;
  - pratique du sport dans toute la région ;
  - une disponibilité de la jeunesse.

- Faiblesses :
  - niveau insuffisant de l'appui institutionnel ;
  - insuffisance des infrastructures sportives dans la région **;**
  - au niveau des ressources humaines.

XIII.4 PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Pour promouvoir le développement du sport dans la région, il serait souhaitable qu'il y ait :

- une amélioration de l'environnement de la pratique sportive ;
- un accroissement des moyens multiformes ;
- une amélioration de la qualité et de la quantité des infrastructures ;
- une meilleure prise en compte du sport dans les politiques publiques ;
- une restauration des grands événements sportifs régionaux (semaine de la jeunesse, festival scolaire, etc.).

CHAPITRE XIV : HYDRAULIQUE URBAINE

Ce présent chapitre est par habitude composé de deux volets, à savoir :

- l'hydraulique rurale, qui est essentiellement gérée par la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Thiès, en collaboration avec certains ONG de la place,
- l'hydraulique urbaine, pour laquelle toutes les informations proviennent de l'Agence Régionale de la Société Des Eaux (SDE) de Thiès.

Les données sur l'hydraulique rurale n'étant pas disponibles, seule la partie qui porte sur l'hydraulique urbaine a été traitée.

XIV.1 EVOLUTION DE LA SITUATION HYDRAULIQUE URBAINE

La production a augmenté de 3,1% au niveau régional, 18 057 603 m^3 en 2010 contre 17 486 590 m^3 en 2009. Cette hausse est imputable à celle enregistrée à Thiès (+7,5%) et à Mbour (+4,3%). A Tivaouane par contre on a enregistré une forte baisse de la production de 19,9%.

La consommation, à l'instar de la production, est en progression durant la période considérée avec 16 227 517 m^3 en 2010 contre 14 845 963 m^3 en 2009, soit une hausse de 8,5%. Il faut aussi noter que malgré la baisse observée de la production dans le département de Tivaouane, la consommation y a augmenté de 11,1%.

Tableau 66 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon le département entre 2009 et 2010

Désignation	Années	Thiès	Mbour	Tivaouane	Région
Production (m^3)	2009	8 073 343	6 972 751	2 440 496	17 486 590
	2010	8 732 661	7 289 815	2 035 127	18 057 603
	% Variation 09/10	**7,5**	**4,3**	**-19,9**	**3,1**
Consommation (m^3)	2009	6 951 713	5 854 882	2 039 368	14 845 963
	2010	7 761 070	6 170 981	2 295 466	16 227 517
	% Variation 09/10	**10,4**	**5,1**	**11,1**	**8,5**

Source : SDE_THIES

XIV.2 EVOLUTION DES ABONNES

Dans l'ensemble, on note une constance dans la progression des abonnés dans les trois (3) Communes de la région couvertes par la Société des Eaux (SDE). Le nombre d'abonnés a augmenté dans les trois départements entre 2009 et 2010. Cette hausse provient de celle observée dans les trois départements, avec la plus importante dans le département de Mbour (+4,3%).

Tableau 67: Evolution des abonnés selon le département entre 2009 et 2010.

Années	Thiès	Mbour	Tivaouane	Région
2009	32 382	27 665	11 220	71 267
2010	33 111	28 918	11 308	73 337
% Variation 09/10	**2,2**	**4,3**	**0,7**	**2,8**

Source : SDE_THIES

XIV.3 TAUX DE COUVERTURE DE LA CONSOMMATION D'EAU EN MILIEU URBAIN

En 2010, la consommation d'eau dans les trois principales communes de la région a donné les taux suivants :

- la commune de Thiès : 66,5 litres par jour et par habitant ;
- la commune de Mbour : 61,8 litres par jour et par habitant ;
- la commune de Tivaouane : 67,8 litres par jour et par habitant.

Il ressort de ces taux que toutes ces communes ont atteint la norme internationale qui est de 35 litres par jour et par personne.

Tableau 68 : Taux de couverture de la consommation en zone urbaine en 2010.

Désignation	Thiès	Mbour	Tivaouane	Région
Population	319 720	273 134	92 687	685 541
Consommation	7 761 070	6 170 981	2 295 466	16 227 517
Taux couverture	66,5	61,8	67,8	

Source : SDE_THIES

➢ CONTRAINTES :

Les principales contraintes relevées sont :

- le colmatage des conduites par le calcaire présent dans la plupart de nos forages ;
- déficit de production ;
- les délestages fréquents sur le réseau d'électricité ;
- les actes de vandalisme (casses volontaires pour abreuvement de bétail) sur le réseau de distribution d'eau ;
- la construction de puits perdus à coté des conduites qui crée des problèmes de contamination du réseau ;
- l'implantation d'ouvrages (assainissement-electricité-télécommunication) sur le réseau ;
- la construction de cantines et/ou d'équipements collectifs sur les conduites d'eau.

- **PERSPECTIVES :**

Comme perspectives, il est prévu de :

- renouveler les conduites déjà colmatées ;
- trouver un moyen d'adoucir l'eau avant injection dans le réseau en faisant un appoint avec une source contenant moins de calcaires ou en faisant un traitement chimique ;
- créer de nouveaux forages ;
- réhabiliter les forages à l'arrêt ;
- sensibiliser les autorités concernées sur l'importance de la disponibilité de l'énergie électrique sur les points de production d'eau ;
- équiper de groupes les différents forages de la région ;
- informer les autorités de la région ;
- sensibiliser les populations ;
- prendre des mesures de corrections ;
- impliquer la SDE dans les projets de voirie dans la région ;
- sensibiliser les concessionnaires.

CHAPITRE XV : URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE

Ce chapitre tentera de dresser la situation au niveau des secteurs de l'urbanisme et de l'habitat, étant donné que la région de Thiès connait une dynamique d'urbanisation assez remarquable au vu de sa position de carrefour routier et ferroviaire.

XV.1 URBANISME

En 2010, la population urbaine de la région de Thiès est de 732 638 habitants, correspondant ainsi à un taux d'urbanisation de 44,2 %. Il faut noter que ce taux n'a pas évolué depuis 2008 mais présente des disparités selon les départements. Thiès et Mbour constituent les entités les plus dynamiques en termes d'urbanisation. Leurs taux respectifs sont de 56,3 % et 50,8%. Cette situation est principalement due à l'implantation massive de quartiers non loties (habitats spontanés) dans les environs des centres villes et à l'extension des communes. Le département de Tivaouane est le moins urbanisé avec un taux qui est de l'ordre de 20 %.

La non existence d'un Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) pour chacune des communes ou communes d'arrondissement de la région de Thiès est l'une des principales difficultés auxquelles le secteur de l'urbanisme est confronté.

Tableau 69 : Situation des permis de construire entre 2008 et 2010

Rubriques	Nbres en 2008	Nbres en 2009	Nbres en 2010
Demandes enregistrées	395	360	655
Autorisations délivrées	94	2/3	2/3
Certificats de conformité	20	30	35
Certificats d'urbanisme	00	01	01
Attestation d'urbanisme	1412	1477	1100
Visas branchement eau	876	974	723
Demande de bail traité	637	752	588
Demande de terrain traité	58	ND	ND

Source : Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Thiès

Le nombre de demandes d'autorisation de construire enregistrées est de l'ordre de 655 en 2010 contre 360 en 2009, soit une augmentation de 295. Cette augmentation peut être expliquée par le fait que Thiès est plus proche de Dakar que les autres régions et présente des sites où la plupart des lotissements sont viabilisés et aussi par le fait que le foncier de Dakar est saturé.

Plus des deux tiers (2/3) des demandes sont autorisées c'est-à-dire que sur 655 demandes enregistrées plus de 437 se sont vu délivrer une autorisation de construire. Cette situation a été possible grâce à la nouvelle politique de simplification des procédures d'obtention d'autorisation de construire qui fixe le délai de réponse à 14 jours aux services consultés qui sont désormais saisis simultanément.

Entre 2009 et 2010, le nombre de certificats de conformité a augmenté de 5, passant alors de 30 à 35. Cette faible tendance peut être expliquée par le fait que son utilité échappe encore aux populations qui ne maitrisent pas les avantages qu'elles peuvent en tirer. La faiblesse du nombre de certificats d'urbanisme délivrés (01) en 2009 et 2010 s'explique par le fait que cette pièce n'est pas exigée par les services compétents lors des transactions immobilières et que les populations supposent que les terrains en zone urbaine sont constructibles.

Les demandes de bail sont des régulations pour les lotissements approuvés ayant déjà fait l'objet d'attribution. Elles sont de l'ordre de 588 en 2010 ; ce qui fait qu'on note une baisse de 164 demandes par rapport à 2009. Les visas de branchement d'eau ont aussi baissé par rapport à 2009 passant de 974 en 2009 à 723 en 2010; cette diminution est expliquée par la suspension des branchements sociaux qui permettait de payer moins de frais c'est dire au lieu de payer presque 120 000 FCFA les branchements sociaux permettent de payer 13000 FCFA.

XV.1.1 Analyse du secteur de l'urbanisme dans la région

La région de Thiès se trouve être le relai de Dakar par rapport à sa position géographique. Deux villes de cette région jouent un rôle important : Thiès et Mbour.

Mbour étant la capitale de la petite côte avec un développement exponentiel des hôtels et d'autres activités liées à sa position touristique. Ce qui entraine en même temps un véritable boom démographique.

Quant à Thiès, il est constitué d'une véritable cité dortoir pour une partie de la population qui travaille à Dakar où le foncier est devenu une denrée rare.

XV.1.2 Projets en cours

Une nouvelle cimenterie est en cours de réalisation. L'Aéroport Internationale Blaise Diagne entrainera la réalisation d'infrastructures routières et le développement d'une zone économique intégrée. Des projets d'État tels que la construction de l'Université de Thiès sont à l'étude.

XV.2 HABITAT ET CADRE DE VIE

Les informations les plus récentes pour cette partie proviennent de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS), réalisée en 2005/06. Dans cette partie, nous allons traiter:

- le statut d'occupation du logement ;
- l'indice de peuplement ;
- le mode d'éclairage utilisé par les ménages ;
- la principale source d'approvisionnement en eau potable des ménages ;
- la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson ;
- les différents éléments de confort du ménage.

XV.2.1 Statut d'occupation du logement

Dans la région de Thiès, plus de quatre ménages sur cinq (85,7%) sont propriétaires du logement qu'ils occupent, près d'un dixième (10,2%) sont des locataires, et seuls 3,6% sont logés par une tierce personne (une connaissance, l'employeur, etc.). Cette situation se retrouve presque au niveau des trois départements de la région. Du fait de sa place de capitale régionale, la commune de Thiès concentre le plus de propriétaire, ainsi que de locataire.

Tableau 70: Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement et le département en 2005/06

Statut d'occupation du logement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Propriétaire/Copropriétaire	84,3	83,9	90,4	85,7
Locataire/Colocataire	11,7	10,9	7,3	10,2
Loge Gratuite par un Tiers	3,6	4,3	2,3	3,6
Autre à Présiser	0,5	0,9		0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Figure 34: Proportion des ménages selon le département et le statut d'occupation du logement en 2005/06

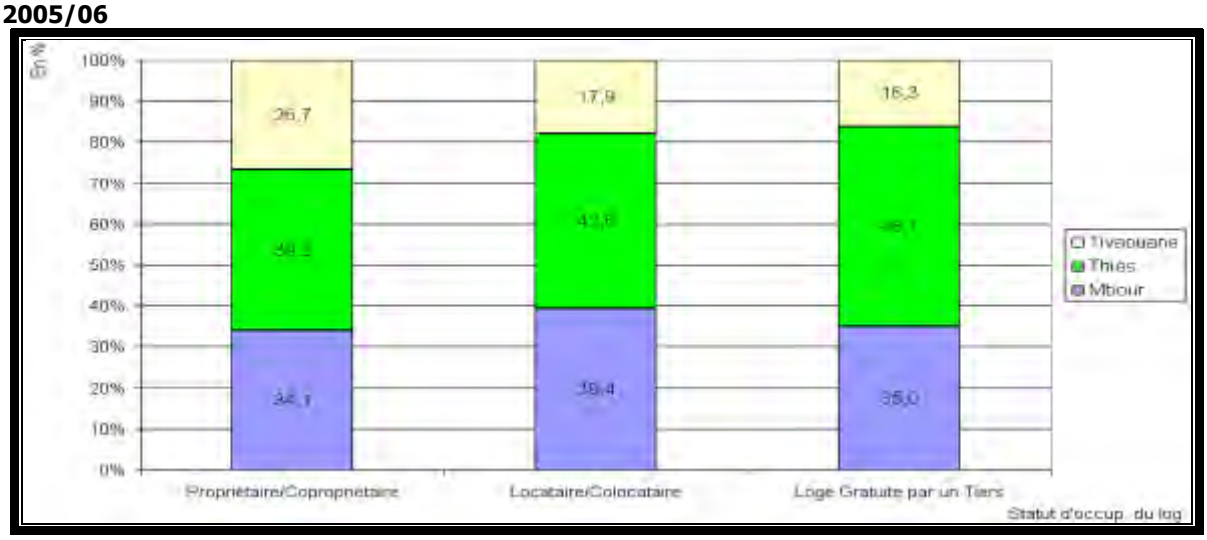

Source : ESPS_2005/06

XV.2.2 Indice de peuplement

Un des critères d'appréciation de la vie en promiscuité des ménages est l'indice de peuplement. Cet indice, défini comme le ratio entre la taille du ménage et le nombre de pièces du logement, est appréhendé à partir de trois dimensions :

- *les ménages sous peuplés* : quand le nombre de pièces est supérieur au nombre de personnes (taille par nombre de pièces inférieur à 1 ; (ip<1)) ;
- *les ménages surpeuplés* : quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce (taille par nombre de pièces supérieur à trois ; (ip>= 3)) ;
- *les ménages normalement peuplés* : quand le nombre de personnes par pièce est 1 ou 2 (taille par nombre de pièces ; 1<= IP<= 2).

Près d'un ménage sur deux (50,6%) est considéré comme surpeuplé dans la région de Thiès, un peu plus du tiers des ménages (38,4%) est classé dans la catégorie des ménages normalement peuplés, c'est-à-dire quand une ou deux personnes au plus partagent une même pièce. Les ménages sous peuplés, quant à eux, ne représentent que le dixième (11,0%) de la totalité des ménages de la région.

La plus grande proportion de ménages surpeuplés (respectivement les ménages normalement peuplés et les ménages sous peuplés) se localise dans le département de Thiès (38,8% (respectivement 40,4% et 44,3%)). A l'opposé Tivaouane concentre la plus faible proportion quel que soit le niveau de peuplement considéré.

Tableau 71: Proportion des ménages selon le niveau de peuplement et par département en 2005/06

Indice de Peuplement	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ménages sous peuplés	9,8	12,1	10,7	11,0
Ménages normalement peuplés	36,2	38,8	40,8	38,4
Ménages surpeuplés	54,0	49,1	48,5	50,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Tableau 72: Proportion des ménages selon le département et par niveau de peuplement en 2005/06

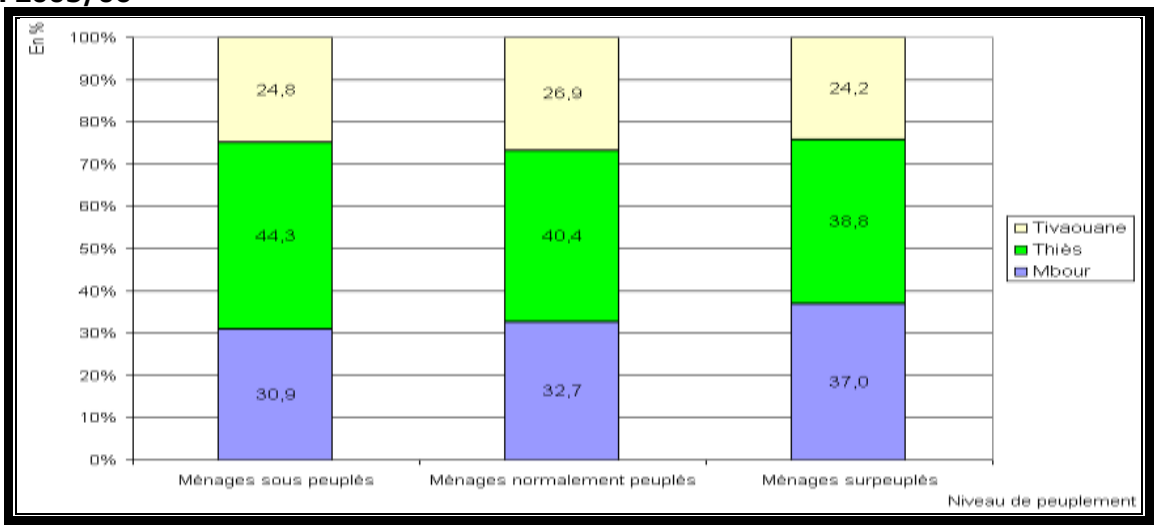

Source : ESPS_2005/06

XV.2.3 Mode d'éclairage

La principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage dans la région de Thiès est l'électricité de la SENELEC, avec 52,2% des ménages de la région. Cette situation est observée aussi dans les départements de Mbour et Thiès, avec respectivement 55,9% et 58,2%. Cependant, la plupart des ménages du département de Tivaouane utilisent la lampe tempête pour s'éclairer, avec 41,4% sur l'ensemble des ménages de cette localité.

Les lampes solaires sont faiblement utilisées pour l'éclairage, juste 2,1% des ménages de la région l'utilisent, le plus grand nombre de ces utilisateurs se localise dans le département de Tivaouane, avec 50,2% contre 30,7% à Thiès et 19,0% à Mbour. Le bois n'est utilisé que dans le département de Mbour par quelques rares ménages, dont le poids n'est que de 0,3% sur l'ensemble des ménages de la zone.

Tableau 73: Proportion des ménages selon le mode d'éclairage utilisé et par département en 2005/06

Source d'énergie utilisée pour l'éclairage	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Electricité (SENELEC)	55,9	58,2	37,9	52,2
Groupe Electrogène	0,5	0,2		0,2
Solaire	1,2	1,6	4,2	2,1
Lampe à Gaz	0,5	0,3	1,9	0,8
Lampe Tempête	29,9	28,8	41,4	32,4
Lampe à Pétrole Artisanale	7,8	8,1	12,1	9,0
Bougie	4,0	2,7	2,1	3,0
Bois	0,3			0,1
Autre		0,2	0,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Figure 35: Proportion des ménages selon le département et la source d'électricité utilisée pour l'éclairage en 2005/06

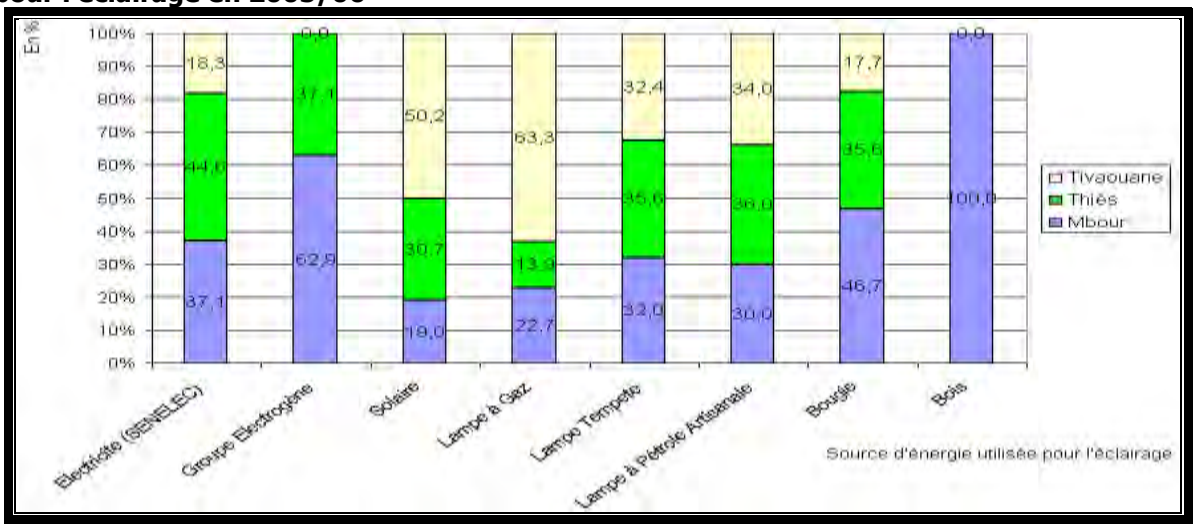

Source : ESPS_2005/06

XV.2.4 Principal combustible utilisé pour la cuisson

Les principaux combustibles utilisés pour la cuisson dans la région de Thiès sont le bois de chauffe et le gaz, avec respectivement 55,1% et 38,7% des ménages. Une faible proportion de ménages utilise le charbon de bois pour la cuisson (3,5%) dans la région, et la plupart de ces ménages sont localisés dans le département de Thiès (71,0%).

Au niveau de la région de Thiès, un nombre réduit (0,3%) de ménages ne se procure pas de combustible pour la cuisson. La plupart de ces ménages se localisent dans le département de Tivaouane (42,7%), suivi de Thiès (31,3%) et de Mbour (25,9%).

Tableau 74: Proportion des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson et le département en 2005/06

Principal combustible pour la cuisson	Département			Région
	Mbour	Thiès	Tivaouane	
Charbon de Bois	2,4	6,3	0,7	3,5
Bois de Chauffe	51,1	45,3	76,2	55,1
Gaz	44,3	45,5	20,1	38,7
Electricité	0,2	0,2	0,1	0,2
Pétrole	0,9	1,3	1,4	1,2
Déchet d'Animaux	0,5	1,2	1,0	0,9
Sans Objet	0,2	0,2	0,5	0,3
Autre	0,4	0,0	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Figure 36: Proportion des ménages selon le département et la principale source d'énergie utilisée pour la cuisson en 2005/06

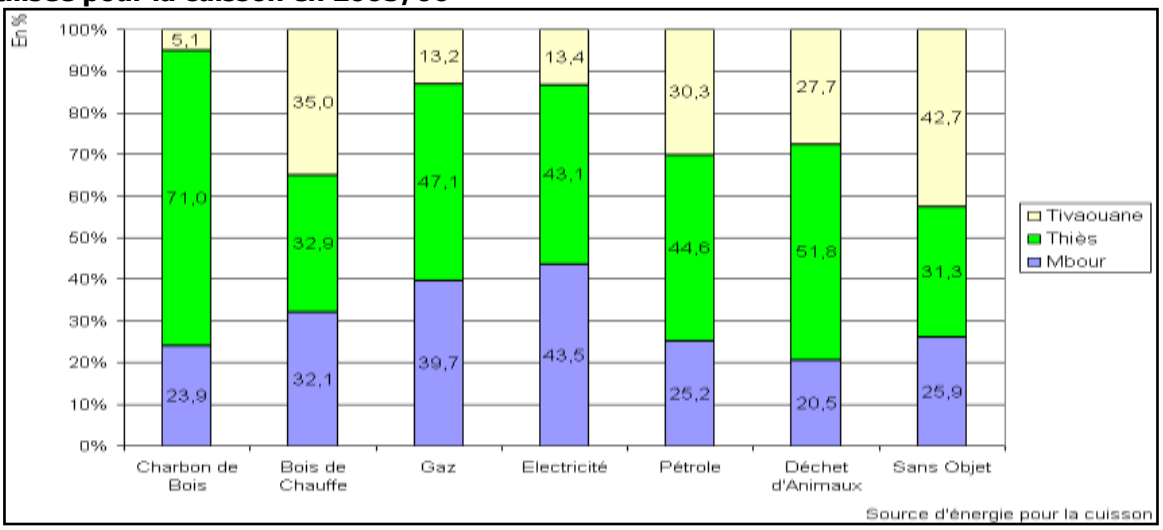

Source : ESPS_2005/06

XV.2.5 Éléments de confort du ménage

Plus de 9 ménages sur 10 de la région de Thiès (90,5%) déclarent posséder un matelas (ou bien un lit) dans leur ménage. Cette situation est similaire dans chacun des trois départements. Aussi, 77,5% des ménages de la région disposent d'une radio/radiocassette. La possession d'un téléphone portable est un phénomène assez répandu (42,6% au niveau régional) alors que disposer d'un téléphone fixe l'est moins (seulement 14,2% au niveau régional). La plus faible proportion a été atteinte dans le département de Tivaouane où moins d'un ménage sur 10 (9,5%) en dispose.

La détention d'une motocyclette (3,9%), d'un ordinateur (3,4%), d'un climatiseur (3,2%), d'un fer à repasser électrique (2,6%) et d'une cuisinière moderne (1,7%) se révèle moins répandue que les éléments de conforts précités. Le tracteur étant principalement utilisé dans les travaux champêtres, le nombre de ménage qui en dispose est assez faible (juste 0,9%). Il est constaté que 73,6% des ménages utilisant le tracteur résident en milieu rural.

Figure 37: Répartition en % des biens d'équipements possédés par les ménages thiessois en 2005/06

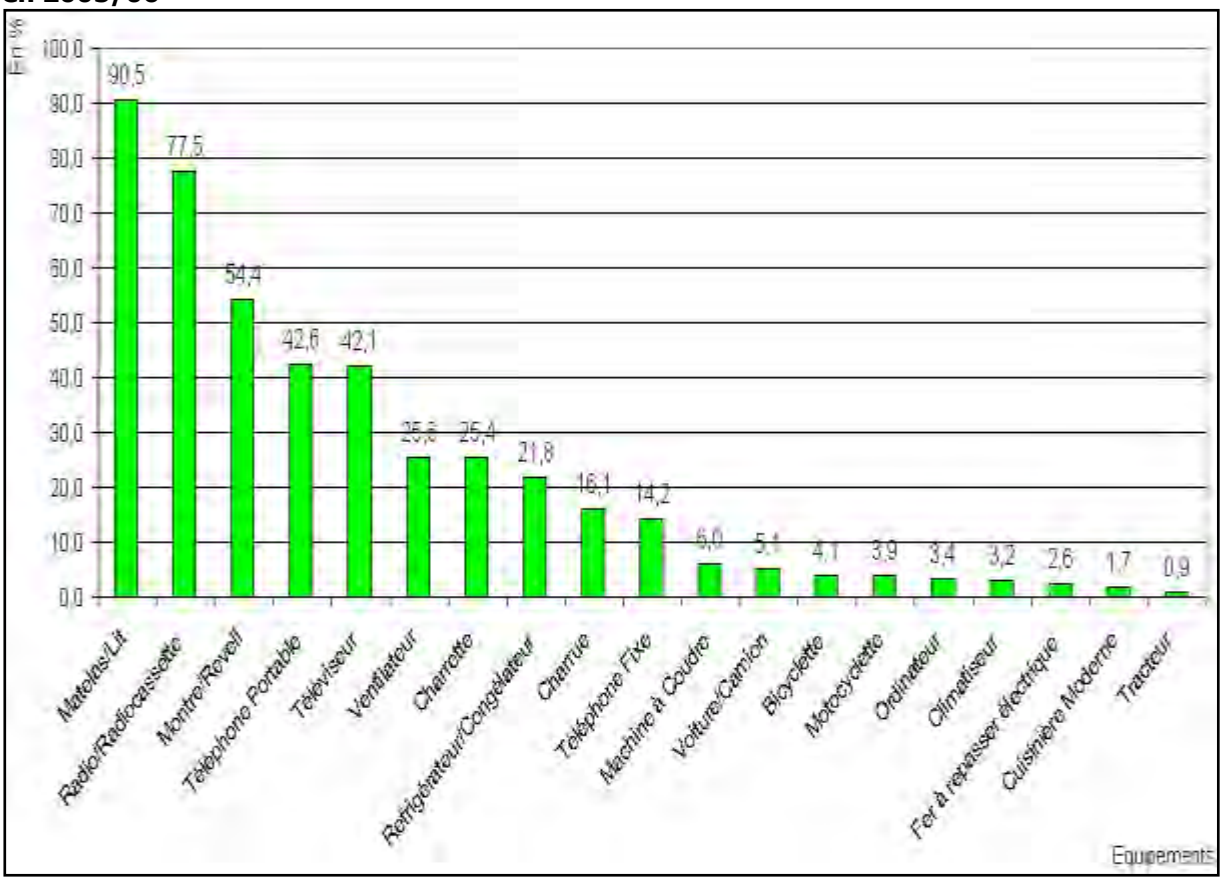

Source : ESPS_2005/06

CHAPITRE XIX : EMPLOI - TRAVAIL

Ce secteur traite de l'emploi et du travail avec comme source d'information l'Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Thiès et l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (2005/06). Cette dernière, pour des besoins de comparaison par rapport aux précédentes enquêtes qui portaient sur la pauvreté, a mesuré l'activité du moment. L'emploi du moment, ou emploi actuel, est l'emploi occupé au cours des sept derniers jours précédant la date d'interview.

Encadré n°16.1 : Quelques définitions relatives au marché du travail

*Être **occupé** ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.*

*Être au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.*

*La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.*

*La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.*

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Source : Rapport national de l'ESPS_2005-2006

XVI.1 ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA REGION

En 2005/2006, près d'un tiers des habitants de la région étaient pourvu d'un emploi, avec une nette prédominance masculine, soit 49,2% contre 17,4% pour les femmes. L'analyse montre que le département de Mbour concentrait 36,2% des occupés. L'analyse par sexe indique que plus d'un homme sur deux (53,8%) est occupé, contre moins d'une femme sur cinq (19,7%). Les forts taux d'occupation pourraient s'expliquer par l'intense activité du tourisme et de la pêche.

Tableau 75: Activité des personnes âgées de 10ans et plus en 2005/2006

Département	Taux d'occupation des personnes âgées de 10 ans et plus			Taux d'activité des personnes âgées de 10 ans et plus		
	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Mbour	53,8	19,7	36,2	55,9	21,8	38,3
Thiès	46,3	15,7	30,4	52,3	19,8	35,4
Tivaouane	47,6	17	31,3	50,8	18,7	33,7
Total	49,2	17,4	32,6	53,2	20,3	36

Source : ESPS_2005-2006

Le taux d'activité global, défini comme étant le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler, était estimée en 2005/2006 à 36,0% (53,2% chez les hommes et 20,3% chez les femmes). C'est à dire un peu plus du tiers de la population thiessois en âge de travailler était effectivement présent sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail.

XVI.2 POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage ou rapport du nombre de chômeurs à la population active (les occupés et les chômeurs) était estimé en 2005/2006 à 9,5% au niveau régional. Le département de Mbour concentrait le plus faible taux de chômage avec 5,6% (ce taux est allé jusqu'à 3,7% chez les hommes), suivi de Tivaouane qui présentait 7,2% de chômeurs et la capitale régionale regroupait le plus grand nombre de chômeurs avec 14,3% (20,9% chez les femmes).

Tableau 76: Taux de chômage des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	3,7	10,0	5,6
Thiès	11,6	20,9	14,3
Tivaouane	6,2	9,6	7,2
Total	7,5	14,4	9,5

Source : ESPS_2005-2006

XVI.3 DEPENDANCE

La population dépendante correspond à l'ensemble des personnes au chômage et des personnes inactives de 10 ans et plus, auxquelles sont ajoutées les personnes de moins de 10 ans. Le taux de dépendance ou nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé s'obtient en faisant le rapport de cette population sur la population active occupée. Au niveau régional, une personne active occupée a en charge plus de trois personnes inoccupées (le taux de dépendance y est de 3,3). La dépendance n'est pas la même selon les départements : dans le département Mbour, elle est faible avec 2,9 et va même jusqu'à 1,6 pour les hommes. Thiès et Tivaouane ont des valeurs assez élevées de l'ordre de 3,4 et 3,6 respectivement.

Tableau 77: Taux de dépendance des personnes âgées de 10 ans et plus selon les trois départements et le sexe en 2005/2006

Département	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Mbour	1,6	6,2	2,9
Thiès	2,0	7,4	3,4
Tivaouane	2,1	7,3	3,6
Total	1,9	6,9	3,3

Source : ESPS_2005-2006

XVI.4 CONTRATS DE TRAVAIL

Tableau 78: Répartition des contrats enregistrés par type en 2008, 2009 et 2010

Nature / Année	CDD	CDI	SAIS	APPRENTI	STAGE	TOTAL
2008	2 760	894	421	135	403	4 613
2009	3 727	1 117	477	99	187	5 607
2010	1 009	636	213	98	109	2 065

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

CDD = CONTRATS A DUREE DETERMINEE

CDI= CONTRATS A DUREE INDETERMINEE

SAIS = CONTRATS SAISONNIERS

APPRENTIS = CONTRAT APPRENTIS

STAGE = CONTRATS STAGE

L'évolution des contrats de travail enregistrés au niveau de l'IRTSS nous indique qu'en 2010, 2 065 contrats de travail ont été répertoriés contre 5 607 en 2009, soit une baisse annuelle de 63,2%. Cette baisse s'explique en partie par la forte diminution des CDD et des CDI avec respectivement 2718 et 481 contrats de moins ; aucune hausse n'est enregistrée pour les différents types de contrats par rapport à 2009.

Près de la moitié (48,8%) des contrats enregistrés sont des CDD, suivi des CDI, avec (30,8%) des contrats. Le reste se partage entre les contrats saisonniers, les contrats de stage et les contrats apprentis, ce dernier type de contrats représente à peine 4,7% de l'ensemble.

Figure 38 : Répartition des différents types de contrats selon le sexe en 2010

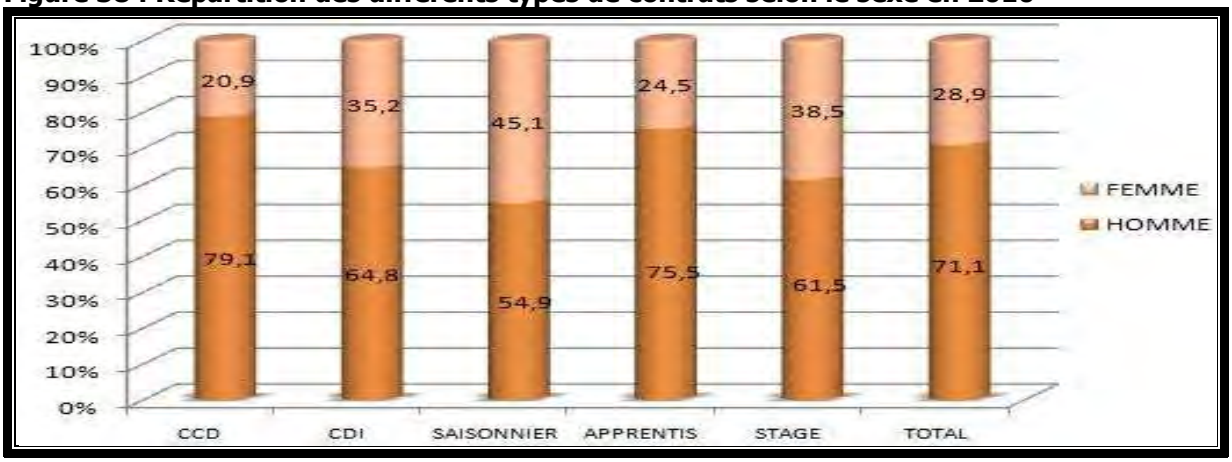

Source : Inspection Régionale du Travail de Thiès

Sur l'ensemble des contrats enregistrés en 2010, 71,1% concernent les hommes, contre 28,9% de femmes. Cette situation est presque similaire, à quelque différence près, pour chaque type de contrats. Un peu moins de la moitié des saisonniers (45,1%) répertorié est constitué de femmes.

XVI.5 DEMANDES D'EMPLOI

Le nombre d'inscrits au niveau du registre des offres et des demandes d'emploi de l'IRTSS est passé de 172 en 2007 à 152 en 2008 avant de perdre 54 points en 2009, pour atteindre finalement 98 demandeurs d'emploi. En 2010, ce nombre d'inscrits a encore chuté pour se stabiliser à 74. Parmi les inscrits de 2010, 06 inscriptions concernent l'offre d'emploi, et le reste (les 68 autres) porte sur des demandes d'emploi.

Le secteur de l'emploi est difficilement maîtrisable, à cause de :

- ☞ la part importante du secteur de l'informel, souvent constitué d'entreprises de petite envergure et dont l'existence est éphémère ;
- ☞ l'importance de la population rurale ;
- ☞ la non disposition de statistiques actualisées pourtant sur l'emploi comme le taux de chômage, le taux d'activité, le taux de participation, etc. (l'IRT gère surtout le secteur du travail à savoir les inscriptions, les placements) ;
- ☞ la crise ambiante, qui a rendu les entreprises plus craintives (réticentes) en matière de recrutement à la difficulté majeure auquel est confronté le secteur de l'emploi.

Néanmoins, pour pallier aux difficultés dans ce secteur, il urge de :

- ➢ favoriser l'auto emploi ;
- ➢ asseoir une bonne stratégie de communication en direction des demandeurs d'emploi par rapport aux dispositifs de création d'emploi mis à leur disposition ;
- ➢ mettre en place une politique d'emploi bien articulée.

CHAPITRE XVII : LA POSTE

La poste transmet des informations ou des objets physiques. Ce chapitre traitera les infrastructures et permettra de faire une analyse de ce secteur.

XVII.1 INFRASTRUCTURES

La région de Thiès compte en 2010 vingt deux (22) bureaux de poste répartis comme suit dans les trois départements : 10 bureaux de postes à Mbour, 6 à Thiès et 6 à Tivaouane.

Tableau 79: Répartition des bureaux de poste selon le département

Département	Localité	Nombre 2009	Nombre 2010
Mbour	Mbour	2	2
	Joal	1	1
	Thiadiaye	1	1
	Fissel	**0**	**0**
	Ndiaganiao	**1**	**1**
	Sandiara	**0**	**0**
	Nguekokh	**0**	**1**
	Popenguine	**1**	**1**
	Dionewar	**1**	**1**
	Ngaparon	**0**	**1**
	Sally portudal	**0**	**1**
	TOTAL 1	**7**	**10**
Thies	Thiès	3	3
	Pout	1	1
	Khombale	**1**	**1**
	Cayar	**1**	**1**
	TOTAL 2	**6**	**6**
Tivaouane	**Tivaouane**	**1**	**1**
	Mboro	**1**	**1**
	Mékhé	**1**	**1**
	Thimakha	**1**	**1**
	Pire	**1**	**1**
	Pékesse	**1**	**1**
	TOTAL 3	**6**	**6**

Source : Poste de Thiès

Nb : le bureau de Bambey est rattaché à la direction régionale de Thiès

XVII.2 ANALYSE DU SECTEUR

Le secteur des transferts est caractérisé par la présence de plusieurs acteurs (la poste, les banques, les services financiers décentralisés…) et de nombreux points de service. Les bureaux de poste ont émis en 2010 une somme de plus de 16 milliards de Francs CFA et payé plus de 23 milliards de FCFA, donnant ainsi un taux de couverture des mandats payés par les mandats émis d'environ 72,8 %. Les mandats émis contrairement à l'année 2009 ont augmenté en nombre de 15,7%. Il en est de même pour le nombre de mandats payés (10,4%). La répartition des mandats selon la catégorie montre l'importance des autres types de mandats qui ont beaucoup progressé entre 2009 et 2010. Ils constituent les moyens d'envoi les plus utilisés

dans les bureaux de poste de la région de Thiès.

Ainsi les mandats (Mandats1406 EXPRESS, Mandats 5CHP), « Western Union, Poste One, CMT » demeurent les principales transactions financières utilisées par la poste au niveau régional. La Caisse d'Épargne est moins utilisée dans les transactions financières de la poste au niveau régional mais joue qu'a même un rôle important dans ces transactions.

Tableau 80: Répartition des mandats émis et payés selon la catégorie et le département

REGION	Catégorie	Mandats émis		Mandats payés		Taux de couverture
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	
Thiès	1406 Ordinaires	2134	52 178 163	1 934	77 725 843	67,1%
	1406 Fax	6 161	289 376 980	17 007	1 140 630 372	25,3%
	TMS	76 544	2 684 348 946	114 401	4 400 902 038	61%
	Poste One	32 420	2 143 279 833	40 596	1 624 402 291	132%
	Western Union	5 696	526 657 656	69 190	6 343 723 955	8,3%
	5 CHP	8 645	11 173 876 114	0	0	0,00
	PLACID	0	0	232	31 657 632	0,00
	TFP 1	103	8 952 588	1 262	272 624 158	3,3%
	5 CHP FAX	0	0	0	0	0,0
	EXPRES IFS IMO	33	4 591 775	2 138	245 066 241	1,8%
	CMT	0	0	28 765	3 057 257 008	0,0
	ENIM	0	0	5 405	557 430 373	0,0
	M.EXPRESS	0	0	37 938	5 365 855 636	0,0
	BRED	0	0	489	56 010 191	0,0
	Total 2010	**131 736**	**16 883 261 995**	**319 357**	**23 173 285 738**	**72,8%**
	Total 2009	**114 346**	**15 654 465 142**	**272 804**	**20 986 799 446**	**74,6**
	Variation %	**15,2**	**7,85**	**17,06**	**10,42**	**-2,41**

Source : Poste de Thiès

Figure 39: Répartition des mandats selon le statut en 2010

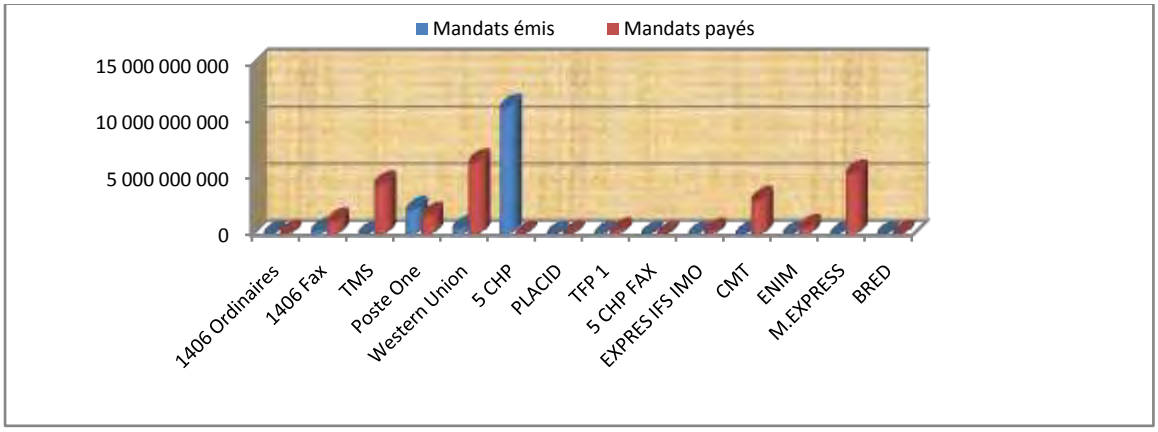

Source : Poste de Thiès

- **Projets** : L'extension du réseau postal est le principal projet avec l'implantation de nouveaux bureaux de poste dans la région.
- **Atouts :** Le développement du marché des transferts domestique et la présence de zones touristiques.
- **Contraintes** : La sécurité et la fourniture d'électricité .Certains de nos bureaux sont situés dans des zones rurales avec un manque notoire de sécurité d'ou une fréquence des braquages.

ANNEXES

ANNEXE : AGRICULTURE

Tableau annexe 81 : Evolution de la Pluviométrie moyenne

Département / Années		1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Thiès	Hauteur (mm)	567,7	369,6	371,6	362,2	611,4	510,1	517,0	323,4	362,0	301,8	550,2	412,0	406,5	596,0	524,6	583,3
	Nbre de jours	35	27	26	24	35	45	28	22	24	21	35	31	25	41	37	33
Mbour	Hauteur (mm)	606,5	428,4	324,5	458,0	545,0	622,1	571,1	308,2	461,0	273,7	779,1	528,0	453,2	648,7	596,6	550,5
	Nbre de jours	35	29	31	31	45	42	30	21	37	21	38	36	27	45	36	34
Tivaouane	Hauteur (mm)	596,4	299,5	286,2	339,3	396,0	437,7	544,4	297,1	339,0	303,3	486,3	410,0	349,8	481,7	470,4	420,4
	Nbre de jours	29	24	22	24	30	30	31	20	24	20	29	26	26	35	33	26
Région	Hauteur (mm)	590,2	365,8	327,4	386,5	517,0	523,0	544,2	307,5	387,0	292,9	605,2	450,0	403,2	581,6	532,4	514,2
	Nbre de jours	33	27	26	28	37	37	30	21	28	21	34	31	26	40	35	31

Source : DRDR/Thiès

* De 1995 à 1998, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau annexe 82 : Evolution de la Pluviométrie de 2009 à 2010

DEPARTEMENT	Postes	Cumul 2009		Cumul 2010		Ecart	
		Hauteurs	Nombre de jours	Hauteurs	Nombre de jours	Hauteurs	Nombre de jours
TIVAOUANE	Tivaouane	475,8	34	528,3	31	52,5	-3
	Pambal	515	30	462,9	30	-52,1	0
	Méouane	421,8	31	388,7	27	-33,1	-4
	Mérina Dakhar	401,8	29	434,6	21	32,8	-8
	Niakhène	436,1	31	281,3	19	-154,8	-12
	Mboro	375,1	36	426,6	28	51,5	-8
THIES	Thiès	557,8	41	646,6	32	88,8	-9
	Thiènaba	526,4	31	472,3	31	-54,1	0
	Notto	470,5	41	546,2	36	75,7	-5
	Tassette	574,3	42	580,3	32	6	-10
	Pout	469,9	32	671,2	32	201,3	0
MBOUR	Mbour	774,2	37	819,8	46	45,6	9
	Joal	598,1	40	588,9	31	-9,2	-9
	Fissel	735,4	32	438,1	34	-297,3	2
	Ndiaganiao	592,3	36	355,7	26	-236,6	-10
	Nguékhokh	508,6	42	543,8	40	35,2	-2
	Thiadiaye	615,2	32	556,8	29	-58,4	-3

Source : DRDR/Thiès

Tableau annexe 83 : Evolution des résultats agricoles « superficies et productions » de 1997 à 2009

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SUPERFICIES (ha)														
Mil souna	111 492	106 407	125 000	105 493	105 208	100 436	102 952	89 136	110 063	95 833	88 917	127 126	90 729	101 453
Sorgho	8 038	9 832	15 500	11 402	11 321	12 231	14 997	8 282	8 181	11 401	11 021	11 087	14 622	12 700
Maïs	1 598	930	550	1 441	1 718	4 654	4 654	2 163	627	534	924	907	1 648	1053
Arachide huilerie	67 087	37 468	80 500	70 611	84 398	51 704	51 704	56 003	60 129	51 616	56 018	74 701	68 586	100 300
Manioc	18 887	12 477	15 500	24 253	ND	33 058	33 058	37 275	12 174	14 712	54 422	85 641	25 668	18 365
Niébé	30 763	17 778	21 500	15 035	12 982	26 500	26 500	32 483	45 079	40 340	36 045	42 218	30 396	16 701
Pastèque	ND	7 173	7 000	1 633	955	ND	7 015	8 311	9 881	4 900	3 323	6 526	5 656	1 253
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	38	ND	16
Sésame											318	650	ND	ND
Courge													381	ND
Superficie Total	237 865	192 065	265 550	229 868	216 582	228 583	240 880	233 653	246 134	219 336	250 988	348 894	237 686	251 841
PRODUCTIONS (Tonne)														
Mil souna	35 908	39 898	72 300	57 609	54 773	18 852	40 175	6 480	87 620	48 129	23 941	88 274	63 036	79 491
Sorgho	2 877	5 534	9 400	6 524	636	2 197	5 769	876	7 520	4 815	3 666	9 018	8 872	8 575
Maïs	480	555	300	865	1 036	3 358	3 358	227	422	302	531	694	535	412
Arachide huilerie	26 109	20 845	52 100	44 098	60 911	27 047	17 946	6 736	43 827	29 354	21 566	43 464	63 567	86 272
Manioc	40 963	62 385	38 250	121 265	118 660	165 290	165 290	182 076	114 313	96 284	272 110	720 628	216 272	128 623
Niébé	4 343	9 880	8 600	5 262	5 331	7 147	6 434	425	22 160	11 994	8 231	20 339	12 135	6 591
Pastèque	ND	80 338	77 000	18 290	10 505	ND	77 165	53 043	93 262	54 510	37 352	75 945	56 750	12 530
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	46	ND	19
Sésame												265	ND	ND
Courge													2 286	ND
Production Totale	110 680	219 435	257 950	253 913	251 852	223 891	316 137	249 863	369 124	245 388	367 397	958 673	423 453	322 513

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

Tableau annexe 84 : Evolution des résultats agricoles « rendements » de 1997 à 2009

Années	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RENDEMENTS (KG/ha)														
Mil souna	322	375	578	546	521	188	578	73	796	502	269	694	695	784
Sorgho	358	563	606	458	56	180	400	106	919	422	333	813	607	675
Maïs	300	597	545	600	603	721	533	105	672	565	574	765	325	392
Arachide huilerie	389	556	647	628	722	523	633	120	729	569	535	582	927	860
Manioc	2 169	5 000	2 468	5 000	ND	5 000	2 468	4 885	9 390	6 545	5 000	8 415	8 426	7004
Niébé	141	556	400	350	411	270	400	13	492	297	228	482	399	395
Pastèque	ND	11 200	11 000	11 200	11 000	ND	ND	ND	9 439	11 124	11 240	11 637	10 034	10 000
Riz	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	1 211	ND	1 200
Sésame												408	ND	ND
Courge													6 000	ND

Source : DRDR/Thiès

* De 1997 à 1999, les données proviennent du site : http://www.cr-thies.sn/EconomieReg/agriculture.asp

ANNEXE : ELEVAGE

Tableau annexe 85 : Evolution du cheptel selon l'espèce de 1987 à 2010

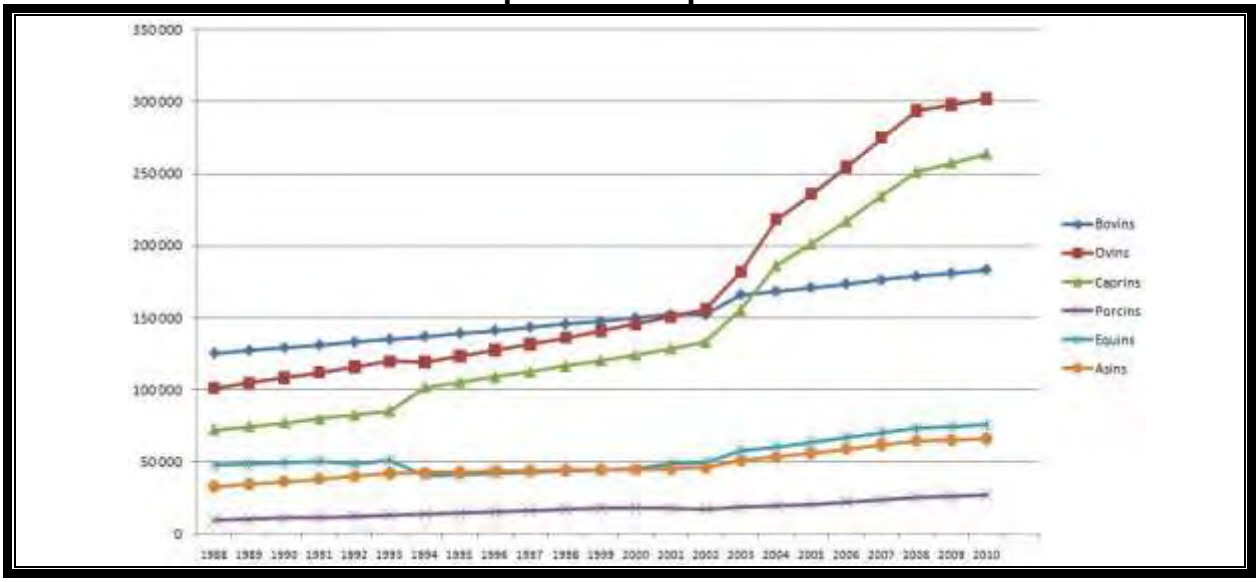

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

Tableau annexe 86 : Evolution du cheptel selon les espèces de 1987 à 2010

Espèces / Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Equins	Asins
1987	123 462	97 945	69 752	8 795	46 763	31 341
1988	125 314	101 275	72 124	9 411	47 581	32 908
1989	127 194	104 718	74 576	10 070	48 414	34 553
1990	129 102	108 278	77 112	10 775	49 261	36 281
1991	131 039	111 959	79 734	11 529	50 123	38 095
1992	133 005	115 766	82 445	12 336	48 609	40 000
1993	135 000	119 702	85 248	13 200	51 000	42 000
1994	137 025	119 175	101 847	13 860	40 393	42 374
1995	139 080	123 227	105 310	14 553	41 100	42 798
1996	141 166	127 417	108 891	15 281	41 819	43 654
1997	143 283	131 749	112 593	16 045	42 551	43 872
1998	145 432	136 228	116 421	16 847	43 296	44 311
1999	147 613	140 860	120 379	17 689	44 054	44 533
2000	149 827	145 649	124 472	17 866	44 825	44 756
2001	152 074	150 601	128 704	17 509	48 609	44 980
2002	152 250	155 721	133 080	17 230	49 460	45 880
2003	165 984	181 938	155 498	18 436	57 696	50 794
2004	168 474	218 326	186 598	19 358	60 581	53 334
2005	171 001	235 792	201 526	20 713	63 610	56 001
2006	173 566	254 655	217 648	22 163	66 791	58 801
2007	176 169	275 026	235 060	23 271	70 130	61 740
2008	178 742	293 793	251 099	25 156	73 301	64 532
2009	181 065	297 906	257 376	26 137	74 474	65 242
2010	183 418	302 077	263 810	27 156	75 666	65 960

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Thiès

ANNEXE PÊCHE

Tableau annexe 87 : Répartition de la production issue de la transformation artisanale selon les différents secteurs

PRODUITS	MBOUR	CAYAR	MBORO	POIDS FRAIS TRAITE	SEC OBTENU	PRIX UNITAIRE	VAL COM
Guedj	2 531 540	123 900	25 620				
Tambajan	2 791 870	1 185 600	111 570	2 681 060	893 687	650	580 896 550
Metora	7 776 081	0	0	4 089 040	1 363 014	350	477 054 900
Keccax	51 679 840	3 266 800	593 520	7 776 081	2 592 027		0
Salé séché	2 639 880	57 300	26 910	55 540 160	18 513 387	200	3 702 677 400
Ailerons	0	0	60	2 724 090	908 030	650	590 219 500
pagne	1 260	0	0	60	20	0	0
Yeet	2 514 390	0	330	1 260	420	0	0
Tuufa	221 190	0	0	2 514 720	838 240	700	586 768 000
Yoxos	0	0	0	221 190	73 730	2 500	184 325 000
Crevettes séchées	0	0	0	0	0	0	0
Cevettes fumées	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	70 156 051	4 633 600	758 010	0	0	0	0

Source : Service Régional des Pêches Maritimes, Thiès

ANNEXE : RESSOURCES FORESTIERES

Tableau annexe 88 : Répartition de la production de plants selon le type de pépinière en 2010

Pépinière	Nbres	Production
Privées/Individuelles	674	1813437
Régies	12	480185
Communautaires	09	425728
Villageoises	02	14457
Scolaires	00	00
TOTAL	697	2733807

Source : IREF/Thiès

Tableau annexe 89 : Répartition des quantités produites par catégorie d'espèce en 2007, 2008, 2009 et 2010

Espèces	Quantité en 2007	Quantité en 2008	Quant 2009	Quant 2010
Espèces forestières	1 212 854	1 362 160	897 181	672839
Espèces fruitières forestières	141 613	250 076	198 118	55621
Espèces fruitières	2 085 398	1 721 854	2 066 050	1831715
Espèces ornementales	230 960	172 160	252 234	173632
TOTAL	3 670 825	3 506 250	3 413 583	2733807

Source : IREF/Thiès

Tableau annexe 90 : Evolution des actions de reboisement

Variables	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production de plants (Nombre)	3 996 823	4 991 094	5 141 997	4 175 816	2 907 597	5 599 586	3 687975	3 506 250	3 413 583	2 733 807
Plantations linéaires (Km)	632,13	450,62	565,36	369,33	335,06	305,87	390,723	315,15	333,86	185,505
Nombre de pépinières	1 883	1 450	1 410	356	350	959	1 292	965	994	697
Plantations massives communautaires (ha)	1 626,38	1 416,37	1 907,17	1 216,82	1 114,47	1 052,57	1368,13	1 437,72	670,39	391,30
Plantations individuelles (ha)	71,17	28,50	152,50	21,77	130,89	174,72	42,54			
Mise en défens (ha) et Régénération Naturelle Assistée (RNA)	330,02	255,35	41,66	00	236,39	46,34	245	431 ha/ 35 300 plants	51,8	
Distributions individuelles (Nombre)	591	2 252 463	1 474 463	865 658	684 531	865 677	886 482	489 875		

Source : IREF/Thiès

Tableau annexe 91 : Evolution des statistiques de 1996 à 2010

	Permis délivrés	Recettes	Gibiers enregistres	Nombre de PV	Observations
1996	21	563 000	27	00	06 chasseurs enregistrés
1997	21	323 000	52	00	12 chasseurs enregistrés
1998	17	615 000	24	00	17 chasseurs enregistrés
1999	07	93 000	00	00	05 chasseurs enregistrés
2000	06	90 000	00	00	00 chasseur enregistré
2001	18	1 068 000	33	01	09 chasseurs enregistrés
2002	21	318 000	00	00	02 chasseurs enregistrés
2003	30	1 483 000	449	02	13 chasseurs enregistrés
2004	29	2 370 000	26	02	12 chasseurs enregistrés
2005	35	1 385 000	271	01	08 chasseurs enregistrés
2006	58	975 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2007	32	510 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2008	44	710 000	00	00	00 chasseurs enregistrés
2009	83	1 380 000	ND	ND	ND
2010	83	1 380 000	ND	ND	ND

Source : IREF/Thiès

Tableau annexe 92 : Evolution des cas de feux de brousse de 2007 à 2010

Années	Nbres de cas	Superficie brûlée (ha)	Nature des dégâts
2007	23	1 330,5	Tapis herbacé ; 40 vergers de manguiers ; 08 ha de filaos.
2008	06	176,7	Tapis herbacé ; 45 manguiers.
2009	13	86,5	Tapis herbacé ; espèces forestières.
2010	13	86,5	Tapis herbacé ; espèces forestières, vergers

Source : IREF/Thiès

ANNEXES : TRANSPORT

Tableau annexe 93 : Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès

Code	Désignation	Linaire	Etat	TYPES DE TRAVAUX
RN1	Limite Dakar Thiaroye –Limite Fatick	68	Bon	EC
RN2	Limite Dakar-Thies-Mékhé-Limite Louga	94	Moyen	EC
RN3	Thiès (place de France-limite Diourbel)	35	Moyen	EP
R10	Bayakh(CF D 700)-Limite Dakar	0,8	Moyen	EP
R30	Mékhé-Limite thies	20	mauvais	EP
R170	Bayakh(CF D 700) Notto-Mboro	45	Moyen	EP
R70 bis	Mboro(CF D702) Diogo	15	mauvais	EP
D700	Kayar-Bayakh-(Carrefour RN02)	19	Très mauvais	EP
D701	Noto gouye Diame-Mont Rolland Thiès	23	Très bon	Travaux généraux
D701	Thiès-Sindia	27	Moyen	EC
D701	Sindia-Popenguine	11	Moyen	EP
D702	Tivaouane -Mboro	22	Moyen	EC
D702	Mboro-Mboro sur mer	5	mauvais	EP
D702C	CF D 702-Taïba Ndiaye	2	mauvais	EP
D703	Mékhé(CF N2) PékhesseTilmakha-Lr Louga	49	mauvais	EP
D703	Diogo-Fass Boye	7	mauvais	EP
D704	Sandiara(CF-RN1)-Ndiaganio	11	mauvais	EP
D705	Thiadiaye(CF RN1)-Fissel	16	mauvais	EP
D705	Ngazobil(CF 711)-Ndianga-Nguéniène	16	mauvais	EP
D706	Thiès (Rocade Sud)-Notto-Tassette	22	Bon	EC
D707	Nguekokh-Ngaparou	13	Bon	EC
D707	Somone-Ngaparou-Saly	8	Bon	EC
D708	CF RN2-Traversée Pout commune	2,5	mauvais	EP
D709	Sewhayes-Ngoudiane	10	Moyen	EP
D710	Transrail-Senbus-Keur Issa	3	Bon	EC
D711	Mbour (CF RN1)- Joal	32	Moyen	EC
D712	Pire (CF RN1)-Diacksao	12	mauvais	EC
NC	CF D705-Pointe Sarrène	2,5	Bon	EC
VU700	Rocade Sud Thiès-Gare	3	Moyen	EP
VU700B	Rocade Sud à la D701	0,75	Moyen	EP
VU 704	Boulevard Xavier Ndione	1,5	Moyen	EP
VU 701	Bretelle Ecole Polytechnique	0,75	Bon	EC
VU 709	Rocade Est Tivaouane	4	Bon	EC
LINEAIRE TOTAL RR THIES		600,8		

Source : Direction Régionale Ouest (DRO), Régions Thiès et Diourbel

Tableau annexe 94 : Situation actuelle de l'état du réseau routier bitumé dans la région de Thiès (suite)

Code	Désignation	Linaire	Etat	TYPES DE TRAVAUX
VU	Avenue général Degaulle	0, 75	Mauvais	EP
VU	Avenue El Hadji Malick	2,1	Mauvais	EP
VU	Avenue Aïnina Fall	1,2	Bon Etat	TRAVAUX GENERAUX
VU	CF-RN1-Thiossé ouest	3	Moyen	EP
VNC	Pénétrante Keur Mame El Hadji	5	Bon	TRAVAUX GNERAUX
VNC	Pénétrante Ndiassane	6	3Km : mauvais	EP
VNC	Pénétrante Thiénaba	4	Bon	EP
VNC	Pénétrante Pire	2	Bon	EC
VNC	Voirie Tivaouane+Popenguine+Pire+Ndiassane+Thiénaba+Keur Mame El Hadji	30	Bon	EC
LINEAIRE TOTAL RR THIES		53,3		

Source : Direction Régionale Ouest (DRO), Régions Thiès et Diourbel

Tableau annexe 95 : situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtue dans la région de Thiès

Code	Désignation	Linéaire	Etat	TYPES DE TRAVAUX
D703	Mékhé-Diogo	25	Non aménagé	CONSTRUCTION
D704	Limite Diourbel (Keur Samba kane)-Touba Toul-Khombole	18	moyen	EC
D705	Thiadiaye-Nguénième	16	moyen	EC
D706	Tassette-Mbour	27	mauvais	EC
D710	Thiès-Fandène	7	moyen	EP
D710	Fandène-Touba Toul	15	Non aménagé	CONSTRUCTION
P711	Pout Diack-Ndiaganiao-Fissel	33	Non aménagé	CONSTRUCTION
D700	Ndiaganiao-Tassette	18	Non aménagé	CONSTRUCTIONS
D701	Pire-Meoune-Sine	19	Bon	PERA 2010
D703	Tene-Toubab-Malicounda-Mbour	24	Non aménagé	
D704	Ndiaganiao-Khombole	26	Non aménagé	CONSTRUCTION
D705	Thiadiaye-Nguénième	16	moyen	EC
D706	Tene-Toubab-Malicounda-Mbour	14	Non aménagé	CONSTRUCTION
D708	Pout (CF RN02)- Keur Matar-Ndam (CF R70)	12	Très mauvais	EP
D711	Dialingue-Fissel-Djoyine	8	Non aménagé	CONSTRUCTION
D706	Tassette-Nguékokh	20	moyen	EC
D707	Somone-Nguérigne	12	Non aménagé	CONSTRUCTION
D710	Carrières Ngoundiane-Diack	5	Non aménagé	CONSTRUCTION
D712	Diaack Sao-Darou Guaye-Thiarène-Kouré-MadinaDakhar-CF D703	35	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	CF RN2 (Ndikhaté Ndiassane)-Chérif Lô	1	moyen	EC
NC	CF RN2(Ndikhaté Ndiassane)-Lam Lam	1	moyen	EC
NC	Pékesse-Diémoul	19	Très mauvais	EP
NC	Bretelle d'accès à Ndiarndé	3	moyen	EC
NC	Poponguine-Ndayane-Toulab-Dialaw-Daga-Kholpa-CF RN1	14	moyen	EC
LINEAIRE TOTAL RT THIES		388		

Source : Direction Régionale Ouest (DRO), Régions Thiès et Diourbel

Tableau annexe 96 : situation actuelle de l'état du réseau routier non revêtue dans la région de Thiès (suite)

Code	Désignation	Linéaire	Etat	TYPES DE TRAVAUX
NC	Khombole-Ndjeyenne Sirakh	12	Très mauvais	EP
NC	Bal Diop-Taiba Ndiaye	10	Très mauvais	EP
NC	Thilmakha-Souranguène	5	moyen	EC
CN	Contournement Sud Thiès	14	bon	
P702	Touba Toul-Tivaouane -Pambal-Darou Alpha	47	Bon	
NC	Fandène-Keur Mor Ndiaye	7	Moyen	EC
P601	Joal-Limite Région de Fatick	11	Mauvais	EP
P700	Tassette-Soussoume-Ndiganiao	18	Non aménagé	Construction
P701	Diack Sao-CF R 32	12	Non aménagé	Construction
NC	Kgnabou-Guéréo	7	moyen	EP
NC	Séwékhaye-Keur Yaba Diop	10	moyen	EP
NC	Tassette-Thiénaba-Khabane	4	moyen	EP
NC	Pout Manko	8	moyen	EP
NC	Tivaouane -Diamaguène	3	moyen	EP
NC	Niakhène-Mbayenne-Ngangne Diouf-Limite Louga	27	moyen	EP
NC	Dékhalé-Limite Louga	5	moyen	EP
NC	CF Contournement Sud de Thiès-Baback Kissane-CF D 701	12	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	Keur Massaba Gueye-Djoungane-Keur Jeumb	12	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF RN 3-Keur Sarra Badiane	2	moyen	EC
NC	CF D 701-Fouloum	7	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF D 701-Ndiaye Bop-Thiaye	10	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF D 701-Palou Lam Lam	13	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF D 701-Kolobane	3	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF D 701-Ngomène-Pout	18	Non aménagée	CONSTRUCTION
NC	CF D 706-Djilakh	10	moyen	EC
NC	Gouye Kouly-CF RN3(KABA)-Réfane	8	Très Bon	Travaux en cours
NC	Popenguine-Popenguine Sérère	3	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	CF D 703(Pékesse)-Koki-Keur Madiop Djeum	10	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Ndiassane-Keur Khali Sokhna-Chérif Moulaye	9	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	Keur Santh Pir-Keur Khali Sarata-Keur Ndiaga Mbaye-Chérif Moulaye CF RN02	12	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	CF RN02(Lama Garre)-Keur Thione Sarr-Chérif LÔ	10	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	CF RN2-Thiar-Touba Mbouf Tane	1	Non aménagé	CONSTRUCTION
NC	CF RN2(Mékhé)-Touba Tall-Moukhéré	6	moyen	EC
LINEAIRE TOTAL RT THIES		346		

Source : Direction Régionale Ouest (DRO), Régions Thiès et Diourbel

ANNEXE : EDUCATION

Tableau annexe 97 : Répartition des effectifs et des groupes pédagogiques dans le préscolaire selon le département en 2009/2010

Départe ment	Communautaire		Privé		Public		Total	
	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP	Eff. Tot.	NbGP
Mbour	8921	487	2492	83	1016	25	12429	595
Thiès	3301	143	3249	112	763	30	7313	285
Tivaouane	602	27	948	41	145	10	1695	78
Région	12824	657	6689	236	1924	65	21437	958

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 98 : Répartition du nombre d'enseignants du préscolaire selon les groupes pédagogiques par département et par sexe en 2009/2010

Département	Sexe	Nombre d'enseignants			
		Communautaire	Privé	Public	Total
Mbour	Femme	237	97	29	363
	Homme	75	11	7	93
Thiès	Femme	114	123	48	285
	Homme	30	20	11	61
Tivaouane	Femme	23	37	3	63
	Homme	2	7	6	15
Région	Femme	374	257	80	711
	Homme	107	38	24	169

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 99 : Répartition des effectifs de l'élémentaire selon le département

Département	EFFECTIF			REDOUBLANTS		
	Total	Filles	%Filles	Total RED	RedFilles	%Fillles
Mbour	99198	50166	51%	6524	3277	50%
Thiès	96960	49298	51%	4789	2435	51%
Tivaouane	50410	25109	50%	3022	1465	48%
Région	246568	124573	51%	14335	7177	50%

Source : Inspection d'Académie de Thiè

Tableau annexe 100 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le diplôme académique obtenu par département en 2010

Departement	BFEM	BAC	Autre	Licence	indéterminé	Maitrise	Total
Mbour	835	1016	100	23	3	10	1947
Thiès	1430	1141	3	13	44	8	2639
Tivaouane	623	677	3	11	11	2	1326
Région	2888	2834	106	47	57	20	5952

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 101 : Répartition des femmes enseignantes selon le diplôme professionnel et le département en 2010

Département	Femme						Total Femme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	indéterminé	
Mbour	9	29	13	9	4	59	123
Thiès	104	21	42	19	5	33	224
Tivaouane	11	9	13	7	2	46	89
Région	124	59	68	35	11	138	436

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 102 : Répartition des hommes enseignants selon le diplôme professionnel et le département en 2010

Département	Homme							Total Homme
	autre	CAECEM	CAEM	CAES	CAP	CAPES	indéterminé	
Mbour	41	133	83	25	24	1	272	580
Thiès	349	117	181	113	22		89	872
Tivaouane	43	50	84	37	10		230	454
Région	433	300	348	175	56	1	591	1806

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 103 : Répartition du personnel enseignant du moyen et secondaire selon le statut et le département en 2010

Département	Contractuel	Fonctionnaire	Stagiaire	Vacataire	Total
Mbour	300	327		76	703
Thiès	383	604		109	1096
Tivaouane	237	209		97	543
Région	920	1140		282	2342

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 104 : Evolution du nombre de groupe pédagogique depuis 2006/2007 jusqu'à 2009/2010 par département

Départe	6ème				5ème				4ème				3ème				Total			
ment	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Mbour	95	101	113	138	84	94	104	106	80	89	101	111	70	75	88	100	329	359	406	455
Thiès	121	146	161	180	106	142	133	152	97	143	135	144	102	125	135	145	426	556	564	621
Tivaouane	68	61	68	91	57	58	63	76	49	52	59	69	41	51	55	62	215	222	245	298
Région	284	308	342	409	247	294	300	334	226	284	295	324	213	251	278	307	970	1137	1215	1374

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 105 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2010

	6ème		5ème		4ème		3ème		Total	
Départe-ment	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	9248	4652	6723	3252	6563	3093	5825	2768	28359	13771
Thiès	10617	5465	8828	4476	7793	3952	8069	4069	35307	17962
Tivaouane	5052	2376	3818	1783	3366	1515	3150	1413	15386	7087
Région	24917	12493	19369	9517	17722	8560	17044	8250	79052	38820

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 106 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement moyen en 2007

Département	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième		Total	Total Filles *
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles		
Mbour	5370	2452	4791	2220	3936	1718	3891	1742	17988	8132
Thiès	7636	3650	6231	3027	5618	2687	5939	2814	25424	12178
Tivaouane	3485	1550	3185	1322	2442	1046	2471	1068	11583	4986
Région	16491	7652	14207	6569	11996	5451	12301	5624	54995	25296

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 107 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2010

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	95	84	80	70	329
Thiès	121	106	97	102	426
Tivaouane	68	57	49	41	215
Région	284	247	226	213	970

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 108 : Répartition des classes de l'enseignement moyen selon les groupes pédagogiques par département en 2009

Département	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième	Total
Mbour	69	65	66	50	250
Thiès	106	92	87	94	379
Tivaouane	40	38	30	28	136
Région	215	195	183	172	765

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 109 : Répartition des effectifs par niveau et par département dans l'enseignement secondaire en 2009/2010

Département	2nde		1ère		Tle		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Mbour	2735	1215	2215	895	2823	1181	7773	3291
Thiès	4590	2158	3599	1569	4431	1991	12620	5718
Tivaouane	1298	523	1437	578	1446	640	4181	1741
Région	8623	3896	7251	3042	8700	3812	24574	10750

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 110 : Répartition des effectifs des élèves du secondaire selon la série (scientifique « S » ou littéraire « L ») par département en 2010

Département	Total L	Total S	Fille L	Fille S	Total élèves	Total filles
Mbour	4925	2848	2313	978	7773	3291
Thiès	8097	4523	4045	1673	12620	5718
Tivaouane	2739	1442	1310	431	4181	1741
Région	15761	8813	7668	3082	24574	10750

Source : Inspection d'Académie de Thiès

Tableau annexe 111 : Liste des établissements de formation professionnelle ou technique

	Étiquettes de lignes			Étiquettes de lignes
1	Babel coiffure		15	ESIA
2	Babista		16	ESIM
3	CEP Thiès		17	ESTI Thiès
4	CETF Mbour		18	FEMP Nguekhokh
5	CETF Tivaouane		19	INFOSITS DE Thiès
6	CFP Joal Fadiouth		20	Institut de Formation et de Recherche en Sciences
7	CIFOP de Mboro		21	Institut Supérieur de Sante de Mbour (ISS-MBOUR)
8	Complexe Prive de Formation Professionnelle		22	Institut Technique de Gestion (ITG)
9	CRETF Thiès		23	IPFI de Thiès
10	CRFS Thiès		24	IPFP
11	Don Bosco		25	ISEM
12	Ec coiffure Sope Serigne Fallou		26	ISM de Thiès
13	Ecole des Infirmiers et Infirmières MgrDIONE		27	LYCEE ETFP de Thiès
14	Ecole de Sante Communautaire Bant Mame Yalla Thiès		28	Orbit Informatique

Source : Inspection d'Académie de Thiès

ANNEXE : SANTE

Tableau annexe 112 : Activités de vaccination

Activités	Niveau Indic 2009	Niveau Indic 2010
Organiser 2 campagnes semestrielles (1er & 2ème passage) supplémentassions en vitamine A couplées au dépistage (Enfants âgés de 6_59 mois)	Sup 100 %	Sup 100 %
Organiser 10 campagnes de vaccination (poliomyélite et rougeole)	Sup 100 %	Sup 100 %
Doter les neufs Districts en vaccins et produits d'hygiène	100 %	100 %

Source : Région Médicale

Tableau annexe 113 : Formation des agents

Activités	Niveau Indic 2009	Niveau Indic 2010
Former 11 nouveaux prestataires sur la technologie contraceptive en mettant l'accent sur les méthodes longue durée d'action (MLDA)	-	109 %
Former 12 Sages-femmes en soins Après Avortement (SAA)	-	100 %
Former 20 prestataires de la RM sur la GATPA et les Soins essentiels aux nouveaux - nés	-	85 %
Former les prestataires sur le paquet SMNI/PF/PALU par l'approche de formation sur les 30 sites / TUTORAT	-	73 %

Source : Région Médicale

Tableau annexe 114 : Renforcement durable du système de santé

Activités	Niveau Indic 2010	Cible Indic 2010
Renforcer les structures sanitaires en ressources humaines qualifiés	+27	Structures renforcées en RH
Assurer la disponibilité en médicaments dans toutes les structures sanitaires	90 %	Médicaments disponibles
Assurer le paiement des salaires du personnel	100 %	Salaires payés
Assurer le fonctionnement des structures de la région	100 %	Fonctionnement assuré

Source : Région Médicale

Tableau annexe 115 : Projets de construction BCI DECENTRALISE

Intitulé du projet	Financement	Niveau d'exécution
Construction centre de référence Khombole	1 150 000 000	100 % -Bloc opératoire à achever -Equipement bloc et radio en cours d'acquisition
Construction pédiatrie du CHRT	221 957 882	85 % : Chantier à l'arrêt depuis deux ans
Construction IPS Khombole	159 757 043	Réalisation prononcée en 2010
Rénovation et extension du CS Tivaouane	1 018 643 400	2ème Phase : achèvement prévu fin 2011
Réhabilitation du centre de santé de mékhé	285 000 000	40 % : Chantier abandonné depuis 2006. Marché résilié
Construction PS Fass Diaksao DS Tivaouane	60 000 000	99 ,63 % : Très avancé
Réhabilitation PS Taïba Ndiaye DS Tivaouane	30 000 000	0 % : Pas encore démarré
Réhabilitation PS Mboro DS Tivaouane	30 000 000	49,72 % : Moyenne
Construction PS Khaye Ngoudiane DS Khombole	60 000 000	99,46 % : Très avancé
Réhabilitation PS Mérina Pékesse DS Mékhé	30 000 000	91,56 % : Très avancé
Réhabilitation PS Diayane DS Khombole	30 000 000	0 % : Pas encore démarré
Complètement PS Thiènaba DS Khombole (PS + Logement)	30 000 000	Travaux en cours
Complètement PS Ndiassane DS Tivaouane (PS + Logement)	30 000 000	Travaux en cours
Total crédit décentralisés= 240 000 000		**Exécution= 161 836 449 soit 67,43 %**

Source : Région Médicale

Tableau annexe 116 : Projet d'acquisition d'équipements BCI niveau central

NATURE DE L'EQUIPEMENT	MONTANT	ETAT D'EXECUTION
Groupe électrogène 500 KVA pour le CHRT	50 000 000	Livré et installé
Centrale d'oxygène pour CHRT	150 000 OOO	Livré et installé
Instrument/Mobilier Hospitalier ENDSS Khombole	30 000 000	Non livré
Equipement (bloc opératoire, radiographie) CS Khombole	-	Pas encore livré
Echographie CS Poponguine	-	Livré
Equipement radiographie CS Thiès	-	Pas encore livré

Source : Région Médicale

Tableau annexe 117 : Les réalisations du PNDL dans la santé

Région	1ère génération	2ème génération	3ème génération	Total
	Montant invts	Montant invts	Montant invts	Montant invts
	147 400 000	304 700 000	54 000 000	506 100 000
Réalisations par catégorie				
Réalisations	**1ère génération**	**2ème génération**	**3ème génération**	**Total**
Construction et équipement de poste de santé	3	1	2	6
Construction et équipement de case de santé	13	3	3	19
Réhabilitation et extension de poste de santé	1	4		5
Construction de logement de sage femme	2	1		3
Construction de murs de clôture pour case de santé	2	2		4
Réhabilitation maternité/poste de sante	0	8		8
Extension de Poste de santé	0	1		1
Adduction d'eau potable au profit de cases de santé	3	0		3
Acquisition d'ambulance	0	1		1

Source : Agence Régionale de Développement de Thiès

.

ANNEXE : HYGIENE

Tableau annexe 118 : Répartition des lieux visités selon les huit sous brigades en 2010

SOUS BRIGADES		THIES	POUT	KHOM	TIVAO	MEKH	MBOU	JOAL	THIAD	POPON	TOT AL
LIEUX VISITES		**2.909**	**130**	**1.201**	**6.894**	**1.152**	**5.123**	**265**	**1.022**	**889**	**19.585**
APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	BRANCHE. PARTICUL.	2.840	103	1.030	6.093	1.079	4.830	162	821	485	**17.443**
	BORNES FONTAIN.	64	27	119	526	73	286	102	19	324	**1.540**
	FORAGES	00	00	04	00	00	00	00	00	06	**10**
	PUITS PROTEGES	02	00	04	129	00	00	00	00	49	**184**
	PUITS	01	00	42	143	00	07	01	182	25	**401**
	SOURCES PROTEG.	02	00	00	03	00	00	00	00	00	**05**
	AUTRES	00	00	02	00	00	00	00	00	00	**02**
EVACUATIONS DES EXCRETA	EGOUTS	31	00	00	02	00	00	00	00	00	**33**
	FOSSES SEPTIQUES	420	117	86	1.033	431	637	17	167	176	**3.084**
	FOSSES ETANCHES	2.285	13	901	5.476	549	4.392	197	672	532	**15.017**
	LATRINE AMELIOR.	133	00	80	206	88	13	27	57	25	**629**
	LATRINE TRADITION	38	00	55	97	57	68	10	85	42	**452**
	SANS SYSTEME	02	00	79	80	27	13	14	41	114	**370**
NBRE PUISARDS		280	00	10	2.245	426		41	75	106	**3.829**
NBRE POUBELLES		686	00	1.071	2.106	1.152		229	323	403	**11.268**

Source : Service Régional de l'Hygiène de Thiès

ANNEXE : URBANISME – HABITAT – CADRE DE VIE

Tableau annexe 119 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Fer à repasser Electrique	Non	98,0	96,2	98,6	97,4
	Oui	2,0	3,8	1,4	2,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Réfrigérateur/Congélateur	Non	78,9	71,8	87,3	78,2
	Oui	21,1	28,2	12,7	21,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Matelas/Lit	Non	8,1	10,2	10,1	9,5
	Oui	91,9	89,8	89,9	90,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Radio/Radiocassette	Non	23,2	21,4	23,2	22,5
	Oui	76,8	78,6	76,8	77,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Montre/Réveil	Non	44,4	44,3	49,6	45,6
	Oui	55,6	55,7	50,4	54,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Machine à Coudre	Non	96,5	90,9	95,7	94,0
	Oui	3,5	9,1	4,3	6,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Cuisinière Moderne	Non	98,2	97,8	99,3	98,3
	Oui	1,8	2,2	0,7	1,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Bicyclette	Non	97,4	94,7	95,8	95,9
	Oui	2,6	5,3	4,2	4,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Motocyclette	Non	96,2	96,1	95,7	96,1
	Oui	3,8	3,9	4,3	3,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Voiture/Camion	Non	96,3	93,0	95,7	94,9
	Oui	3,7	7,0	4,3	5,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Tracteur	Non	99,5	99,2	98,4	99,1
	Oui	0,5	0,8	1,6	0,9
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrue	Non	82,4	90,0	76,3	83,9
	Oui	17,6	10,0	23,7	16,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Charrette	Non	72,0	83,3	64,4	74,6
	Oui	28,0	16,7	35,6	25,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06

Tableau annexe 120 : Proportion des ménages selon les biens d'équipements possédés et le département en 2005/06 (suite)

Biens d'équipements		Département			Total
		Mbour	Thiès	Tivaouane	
Ventilateur	Non	71,8	71,0	83,4	74,4
	Oui	28,2	29,0	16,6	25,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Climatiseur	Non	96,8	95,7	98,7	96,8
	Oui	3,2	4,3	1,3	3,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléviseur	Non	57,4	51,8	68,2	57,9
	Oui	42,6	48,2	31,8	42,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Fixe	Non	89,1	79,9	90,5	85,8
	Oui	10,9	20,1	9,5	14,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Téléphone Portable	Non	50,9	56,5	67,8	57,4
	Oui	49,1	43,5	32,2	42,6
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Ordinateur	Non	96,3	95,4	98,9	96,6
	Oui	3,7	4,6	1,1	3,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ESPS_2005/06